

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2015-2016

aefe

Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger





Belgique / Lycée français Jean-Monnet.

aefe

Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

L'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE) est un établissement public national placé sous la tutelle du ministère des Affaires étrangères et du Développement international (MAEDI).

Créée en 1990, elle est chargée du suivi et de l'animation du réseau des établissements d'enseignement français à l'étranger.

Pour l'année scolaire 2015-2016, l'AEFE a piloté, en liaison avec ses partenaires, un réseau de 494 établissements homologués par le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MENESR). Ce réseau a accueilli dans 136 pays, 336 000 élèves, dont 211 000 élèves étrangers.

SOMMAIRE



LE MOT DU DIRECTEUR DE L'AEFE 4

Les orientations stratégiques

UN RÉSEAU CONSOLIDÉ

- Le contrat d'objectifs et de moyens 2016-2018 8
- Le réseau des anciens élèves 14
- Affaires financières : un budget rénové 16
- Immobilier : une politique toujours aussi dynamique 17

LE NUMÉRIQUE : UN RÉSEAU 3.0 20

Les établissements du réseau

UNE CROISSANCE MAÎTRISÉE

- Faciliter le pilotage des établissements 28
- Les secteurs géographiques 32
- La sécurité : une préoccupation permanente 39

La pédagogie

L'EXCELLENCE ÉDUCATIVE POUR TOUS

- La formation des personnels 42
- L'innovation pédagogique 44
- Une école citoyenne, inclusive et écoresponsable 46
- Examens nationaux et concours 50

La communauté scolaire

DES PARTENAIRES EN RÉSEAU

- Les parents d'élèves, partenaires naturels des établissements 54
- Les élus, relais de terrain indispensables 55
- Les partenaires de l'AEFE 56
- L'événementiel : conforter et valoriser le réseau 57
- Restez connecté... 58

À propos de l'Agence

LE SIÈGE DE L'AEFE

- Organigramme de l'AEFE 62
- La composition du conseil d'administration 63
 - La direction 64
 - Les chefs de service 65
 - Les organes consultatifs 66
 - Les personnels des services centraux 67

2016-2017 : LA CARTE DU RÉSEAU
ET LES PRINCIPAUX
CHIFFRES DE L'ANNÉE À VENIR 68

LES PARTENAIRES DE L'AEFE 70

BROCHURES, SITE INTERNET,
RÉSEAUX SOCIAUX, APPLICATION 71





LE MOT DU DIRECTEUR CHRISTOPHE BOUCHARD

Madame, Monsieur,

Ce rapport d'activité concerne l'année scolaire 2015-2016 et je veux commencer par rendre un sincère hommage à Hélène Farnaud-Defromont qui a dirigé l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger avec rigueur, talent et détermination de septembre 2013 à janvier 2016.

Le Plan d'actions en faveur de l'enseignement français à l'étranger, adopté par le MAEDI en novembre 2013, et les conclusions de la première réunion interministérielle sur l'EFE, tenue en novembre 2014, avaient réaffirmé l'importance stratégique du réseau des établissements d'enseignement français à l'étranger au sein de notre diplomatie globale tout en prenant acte du contexte actuel : la persistance d'un cadre budgétaire contraint ; l'ampleur croissante de la demande de scolarisation des familles françaises et étrangères au sein du réseau ; l'augmentation de la concurrence dans le secteur éducatif international.

Élaboré dans la continuité de ces grands axes de développement et du Plan d'orientation stratégique (POS) de l'AEFE 2014-2017, le Contrat d'objectifs et de moyens (COM) de l'AEFE 2016-2018, signé en juin 2016 avec M. Jean-Marc Ayrault, Ministre des Affaires étrangères et du Développement international, a confirmé ce rôle déterminant et fixé les objectifs de l'Agence à court et moyen terme.

Pour contribuer pleinement au rayonnement de la langue et de la culture françaises, l'AEFE a poursuivi la mise en œuvre de ses trois missions essentielles :

- assurer les missions de service public d'éducation au bénéfice des enfants des familles françaises établies hors de France, en tenant compte des capacités d'accueil des établissements, et en recourant, sous conditions de ressources, à l'aide à la scolarité.

Un soutien aux communautés françaises qui, de fait, permet d'accompagner nos entreprises à l'international et constitue, ainsi, un atout majeur en terme de diplomatie économique ;

- accueillir des élèves étrangers. Ces derniers représentent aujourd'hui plus de deux-tiers des effectifs de nos établissements, soulignant par là même le succès de notre diplomatie éducative ;
- contribuer à renforcer les relations de coopération entre les établissements éducatifs français et étrangers, développant ainsi notre diplomatie culturelle.

La rentrée scolaire 2016 indique que ces missions ont été dûment remplies. Le réseau homologué par le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche est désormais composé, dans 137 pays, de 495 établissements, dont 92 affiliés à la Mission laïque française, accueillant 342 000 élèves, parmi lesquels 217 000 élèves étrangers. La croissance des effectifs est donc une nouvelle fois positive en se situant, comme cela est le cas depuis de nombreuses années, autour des 2 %. Je remercie les familles qui ont choisi de faire confiance à notre modèle éducatif et qui sont très engagées dans la vie des établissements.

Parallèlement, en réponse à une demande toujours plus importante, les établissements « Label FrancÉducation » constituent une alternative appréciée. Constitué de 158 établissements étrangers disposant de sections bilingues francophones à destination de plus de 65 000 élèves dans 35 pays, ce dispositif en fort développement est complémentaire du réseau des établissements homologués. Les quelque 50 associations FLAM (Français langue maternelle) actuellement subventionnées par l'AEFE dans 20 pays complètent efficacement l'offre d'accompagnement proposée aux familles.

Cet attrait pour notre système éducatif, sur les cinq continents, met en exergue l'excellence pédagogique assurée dans le réseau par les quelque 6 500 personnels titulaires de l'éducation nationale détachés auprès de l'AEFE, en lien avec les académies partenaires du MENESR, et près de 15 000 personnels en contrat local.

En 2015-2016, comme chaque année scolaire, les enseignants du réseau se sont attachés à dispenser un enseignement plurilingue, citoyen, inclusif et écoresponsable. Je souhaite leur rendre hommage pour la qualité de leur engagement auprès des élèves.

Les derniers résultats aux différents examens et concours témoignent encore de ce succès : en 2016, près de 97 % des élèves ont été reçus au baccalauréat. Plus de 75 % l'ont été avec mention, dont 22 % avec une mention Très Bien. 12 élèves du réseau se sont vus décerner le prestigieux prix du concours général.

Aux côtés de l'étude du français et de la langue du pays d'accueil dès les petites sections de maternelle – un des grands marqueurs de l'enseignement français à l'étranger – les travaux réalisés autour du devoir de mémoire et de la semaine de la presse et des médias dans l'école, la création d'un observatoire pour les élèves à besoins particuliers ou encore les actions menées par les établissements à l'occasion de la COP21 sont autant d'exemples constitutifs – mais non exhaustifs – du sens donné à cette éducation « à la française » plébiscitée dans la majeure partie du monde.

La mise en œuvre d'une véritable transformation numérique des outils et des systèmes est une autre clé de la réussite du réseau, à l'instar du dispositif de dématérialisation de la correction des copies du baccalauréat, qui concerne 100 % du réseau depuis la session 2016, ou des Web radios, dont la mise en place se développe rapidement dans les établissements.

Dans le prolongement de la mise en œuvre des réformes issues de la loi de refondation de l'École, dont celle du collège pour laquelle

une préparation spécifique a eu lieu l'an passé, des regroupements par zone à destination des enseignants formateurs et des conseillers pédagogiques ont été organisés et de nombreuses sessions de formation continue proposées aux enseignants comme aux personnels de direction.

En cette année de mise en place du suivi à cinq ans des établissements, trois nouveaux Inspecteurs académiques - Inspecteurs pédagogiques régionaux (IA-IPR) ont rejoint le service pédagogique pour renforcer son action sur le terrain.

Dans le cadre de « l'année du sport de l'école à l'université », une vingtaine d'événements fédérateurs réunissant très largement les établissements du réseau se sont tenus tout au long d'une année ponctuée par les signatures de conventions avec les Fédérations nationales de rugby et de badminton.

Afin de développer de nouveaux projets pédagogiques et valoriser les actions de l'Agence et du réseau, des partenariats médiatiques ou culturels ont été noués ou relancés avec TV5MONDE et Radio France, notamment autour du projet « Jeune planète musique » de l'Orchestre des lycées français du monde, et avec l'association de distribution du cinéma français à l'international Unifrance.

Conscient de ses réussites, le réseau devra pourtant continuer à s'adapter et innover afin de consolider sa compétitivité et son attractivité, en conformité avec le COM 2016-2018.

En termes de sécurité, tout d'abord. L'Agence met tout en œuvre pour limiter les risques et de nombreuses mesures ont été prises dès la rentrée 2015 pour assurer la meilleure sécurité possible aux personnels et aux élèves des établissements. Afin d'optimiser cette sécurisation, un poste de « Conseiller sécurité » a été créé à l'Agence.

Afin de faciliter le pilotage du réseau, l'Agence s'est dotée d'un Service expertise et conseil (SEC). Ce service pilote les Conférences d'orientation stratégique (COS), s'assure d'un dialogue constant avec les établissements conventionnés et, sous certaines conditions, accompagne les investisseurs publics ou privés qui souhaitent proposer une offre d'enseignement français à l'étranger. En août 2016, après avoir évalué l'ensemble des zones de mutualisation, le SEC a organisé le passage de leur nombre de 17 à 16, pour des questions d'harmonisation et d'efficacité.

Togo / M. Manuel Valls, Premier Ministre français, a inauguré les nouveaux locaux de l'école primaire Charles-de-Gaulle du Lycée français de Lomé, le 29 octobre 2016.



Argentine / M. François Hollande, Président de la République, a dévoilé la plaque symbolisant la pose de la première pierre du nouveau bâtiment de l'école primaire du Lycée franco-argentin Jean-Mermoz de Buenos Aires, le 25 février 2016.

Le passage à la Gestion budgétaire et comptable publique (GBCP) a marqué un tournant dans le traitement des finances de l'Agence, et notamment auprès des établissements en gestion directe. S'il prolonge l'action engagée pour maîtriser les dépenses et optimiser les ressources, il s'inscrit dans une démarche de performance résolument nouvelle, de par sa pluri-annualité.

L'année 2015-2016 a été aussi celle d'une nouvelle dynamique pour les réseaux des anciens élèves. L'Association des anciens élèves des lycées français du monde (ALFM), qui fédère plus de 50 associations locales dans le monde, a renouvelé son conseil d'administration et le réseau AGORA, dont la plateforme internet dépasse désormais les 11 000 internautes, s'est étendu à la zone ibérique. Les boursiers Excellence-Major (BEM), sélectionnés parmi les meilleurs bacheliers étrangers issus du réseau, participent pleinement à cette vitalité et à la promotion de l'enseignement supérieur français : 200 nouveaux BEM rejoignent les grandes écoles, universités et classes préparatoires françaises chaque année.

Pour conclure, trois thématiques seront particulièrement mises à l'honneur cette année dans l'ensemble du réseau :

celle de la citoyenneté d'abord, avec « L'année de l'Éducation aux médias et à l'information » et le dispositif « Portrait d'Europe », au sein duquel se tiendra notamment la réunion bisannuelle des Conseils de la vie lycéenne d'Europe ;

celle des anciens élèves, ensuite, autour de l'extension du réseau AGORA à la zone Maroc dès le mois de mars et l'organisation du Forum mondial des anciens élèves (FOMA) au Lycée français de Lisbonne en avril ;

celle du sport, enfin, à travers « L'année de l'Olympisme » qui portera de nombreux projets du réseau jusqu'en septembre 2017 à Lima, date et lieu de la 130^e session du Comité international olympique (CIO), au cours de laquelle sera désignée la ville-hôte des Jeux olympiques 2024.

Je vous souhaite une très bonne lecture de ce rapport d'activité 2015-2016. ■

Christophe BOUCHARD



LES ORIENTATIONS
STRATÉGIQUES

UN RÉSEAU CONSOLIDÉ

En portant l'excellence de notre modèle éducatif à l'international, le réseau des établissements d'enseignement français à l'étranger constitue un outil essentiel de la diplomatie d'influence française. L'AEFE pilote ce réseau dans une logique d'optimisation des ressources et de modernisation des échanges, tout en opérant sa transformation numérique et en maintenant ses exigences pédagogiques.

2015-2016
EN BREF



1,2 M€

BUDGET AGRÉGÉ AEFE



98,97 M€

AIDE À LA SCOLARITÉ



25 888

ÉLÈVES FRANÇAIS
ONT BÉNÉFICIÉ
D'UNE BOURSE SCOLAIRE



3

OBJECTIFS
STRATÉGIQUES
DANS LE CADRE DU COM 2016-2018





Chine / Inauguration du lycée français international Charles-de-Gaulle de Pékin par M. Jean-Marc Ayrault, Ministre des Affaires étrangères et du Développement international, le 16 mai 2016.



France / Signature du COM 2016-2018 par M. Jean-Marc Ayrault, Ministre des Affaires étrangères et du Développement international, Mme Anne-Marie Descôtes, directrice générale de la Mondialisation, de la Culture, de l'Enseignement et du Développement international au MAEDI et M. Christophe Bouchard, directeur de l'AEFE, Quai d'Orsay, le 29 juin 2016.

LE CONTRAT D'OBJECTIFS ET DE MOYENS 2016-2018

Le nouveau Contrat d'objectifs et de moyens (COM) constitue la feuille de route de l'Agence pour les années 2016-2018. Ce document-cadre s'inscrit dans le prolongement des réflexions menées ces dernières années pour répondre aux principaux défis de l'enseignement français à l'étranger : adapter le réseau à un environnement international en évolution constante, consolider la qualité de son offre éducative dans un contexte de concurrence accrue, accompagner une demande croissante des familles dans un cadre budgétaire durablement contraint.

DANS LA CONTINUITÉ DES ORIENTATIONS DU MAEDI

Le Contrat d'objectifs et de moyens (COM) pour la période 2016-2018 a été élaboré en prenant en compte les recommandations du Plan d'action en faveur de l'enseignement français à l'étranger arrêté par le ministère des Affaires étrangères et du Développement international en 2013, les recommandations formulées par la Cour des Comptes dans son rapport du 12 septembre 2013, ainsi que les orientations du Plan d'orientation stratégique 2014-2017 de l'AEFE, approuvées lors de son conseil d'administration de juin 2014. Cette feuille de route s'inscrit également dans les principales orientations fixées conjointement par le Ministre des Affaires étrangères et la Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche lors de la réunion interministérielle sur l'enseignement français du 20 novembre 2014 :

- conforter le rôle stratégique de l'enseignement français à l'étranger dans la diplomatie globale et confirmer sa double mission de scolarisation des élèves français et d'accueil d'élèves étrangers ;
- renforcer la coordination entre les deux ministères pour mieux accompagner le développement du réseau en fonction des prio-

rités diplomatiques, notamment dans les zones où les communautés françaises croissent et où nos intérêts économiques se concentrent ;

- développer l'offre complémentaire d'éducation française grâce au Label FrancÉducation et au dispositif Français langue maternelle ;
- consolider l'attractivité de l'enseignement supérieur français ;
- explorer de nouvelles voies pour le développement du réseau (partenariat avec la société civile, innovation numérique, enseignement technique et professionnel hors réseau homologué).

Le COM fixe trois objectifs stratégiques pour 2016-2018 :

- l'adaptation du réseau aux priorités diplomatiques définies par le ministère des Affaires étrangères et du Développement international ;
- le maintien de l'excellence de notre offre éducative, de sa capacité d'innovation et de la diversité de ses publics ;
- l'élaboration d'une démarche de performance et d'optimisation des ressources humaines et budgétaires disponibles pour garantir l'équilibre financier de notre réseau.

25 888

NOMBRE D'ÉLÈVES FRANÇAIS BÉNÉFICIAIRE D'UNE BOURSE SCOLAIRE

L'ACCOMPAGNEMENT DES FAMILLES FRANÇAISES

Le dispositif d'aide à la scolarité

Alimenté par le programme 151 du MAEDI, le dispositif de l'aide à la scolarité s'est employé à satisfaire, au mieux, les deux objectifs assignés : une répartition équitable de l'aide entre les familles et une exigence de maîtrise budgétaire.

Le COM souligne l'importance de favoriser la diversité des publics scolarisés dans le réseau, notamment en permettant l'accès aux établissements scolaires des élèves français issus de milieux modestes.

La campagne 2015-2016

Le bilan définitif de la campagne 2015 pour les pays du rythme sud (RS) et 2015-2016 pour les pays du rythme nord (RN) s'établit comme suit :

- Nombre de boursiers : 1 717 (RS) et 24 171 (RN), soit au total 25 888 boursiers (21 % des élèves français scolarisés dans un établissement d'enseignement français à l'étranger).
- Montant des bourses accordées : 8,59 M€ (RS) et 90,38 M€ (RN), soit au total 98,97 M€.

Le montant moyen annuel des frais de scolarité dans les pays du rythme sud s'élève à 4 248 € et à 4 811 € dans les pays du rythme nord.

Le taux de satisfaction des demandes s'élève à 87 % pour le rythme sud et 83 % pour le rythme nord, taux en progression par rapport aux campagnes précédentes.

Le pourcentage des familles bénéficiant d'une couverture totale des frais de scolarité et des frais parascolaires s'élève à 41 % pour les pays du rythme nord et 34 % pour les pays du rythme sud, sous réserve des plafonnements de tarifs prononcés en raison du niveau très élevé des frais de scolarité, en particulier aux États-Unis. Les familles concernées par cette situation peuvent le cas échéant bénéficier d'aides complémentaires locales.

BÉNÉFICIAIRES ET MONTANTS ACCORDÉS



- Afrique 33,82 %
- Afrique du Nord 13,68 %
- Amérique Centrale et Sud 11,23 %
- Amérique du Nord 5,15 %
- Asie et Océanie 9,77 %
- Europe 20,00 %
- Proche et Moyen-Orient 6,35 %

FOCUS SUR...

LA COMMISSION NATIONALE DES BOURSES (CNB)

Régie par le code de l'Éducation (art. D531-50), et présidée par le directeur de l'Agence, la commission nationale des bourses se réunit deux fois par an.

Elle est consultée sur toutes les questions relatives aux bourses scolaires. Elle examine les critères d'attribution et donne son avis sur les propositions de bourses des conseils consulaires sur la base des dossiers contrôlés par le service de l'aide à la scolarité de l'Agence. Elle donne son avis sur l'attribution totale ou partielle d'une bourse, l'ajournement en vue d'un nouvel examen en second conseil consulaire ou le rejet des demandes.

L'Agence doit recueillir l'avis conforme de la commission nationale sur les demandes de dérogation pour classes non homologuées qui lui sont présentées.

Outre le directeur, la CNB comprend vingt-trois membres :

- Le directeur général de l'enseignement scolaire au MENESR ou son représentant ;
- La directrice générale de la mondialisation, de la culture, de l'enseignement, et du développement international au MAEDI ou son représentant ;
- Le directeur général de l'administration et de la modernisation au MAEDI ou son représentant ;
- Un inspecteur général de l'Éducation nationale ou son représentant ;
- L'inspecteur général des Affaires étrangères ou son représentant ;
- Le directeur des Français à l'étranger et de l'administration consulaire ;
- Deux députés et deux sénateurs représentant les Français établis hors de France ;
- Deux membres de l'Assemblée des Français de l'étranger ;
- Trois représentants des organisations syndicales représentatives des personnels enseignants français ;
- Quatre représentants des associations de parents d'élèves ;
- Deux représentants des organismes gestionnaires d'établissements scolaires français à l'étranger ;
- Deux représentants des associations de Français établis hors de France.

Le service de l'aide à la scolarité de l'AEFE assure l'organisation et le secrétariat de la commission nationale.

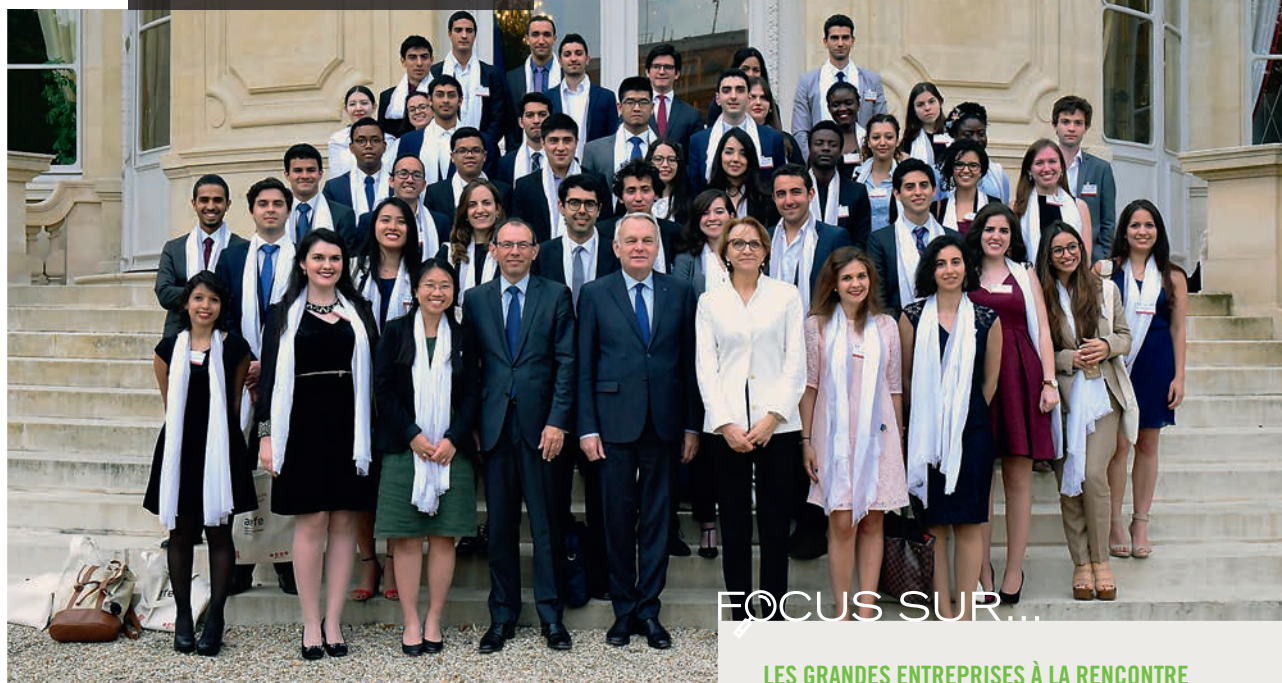


- Afrique 25,13 %
- Afrique du Nord 9,43 %
- Amérique Centrale et Sud 14,99 %
- Amérique du Nord 11,44 %
- Asie et Océanie 11,18 %
- Europe 21,92 %
- Proche et Moyen-Orient 5,91 %

Cérémonie en l'honneur des boursiers Excellence-Major, en présence de M. Jean-Marc Ayrault, Ministre du MAEDI, le 29 juin 2016.



VIDÉO
CÉRÉMONIE DE SORTIE
DES BEM 2011-2016



FOCUS SUR...

LES GRANDES ENTREPRISES À LA RENCONTRE DES ANCIENS ÉLÈVES

Le 29 juin 2016, à l'occasion de la cérémonie en l'honneur des boursiers Excellence-Major (BEM) 2016 au Quai d'Orsay, les représentants de 19 grandes entreprises françaises fortement implantées à l'international sont venues échanger avec près de 100 BEM et anciens élèves du réseau.

Organisée en partenariat avec le cercle Magellan, cette rencontre entre les représentants de ressources humaines et les anciens élèves a permis de nouer des contacts pour d'éventuelles futures collaborations. Ce fut l'occasion de sensibiliser les entreprises présentes à la qualité des profils des BEM pour leurs projets de développement tout en offrant à ces derniers des opportunités professionnelles dans le cadre de leur fin d'études supérieures.

L'ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES : AU PLUS PRÈS DES ZONES DE CROISSANCE

L'étendue géographique et la continuité pédagogique du réseau d'enseignement français à l'étranger constituent un atout pour le développement international des entreprises françaises. La possibilité de scolariser les enfants de leurs personnels, notamment français et francophones, représente un gain d'attractivité pour ces entreprises, ainsi généralement qu'une économie par rapport aux solutions de scolarisation alternatives (création d'une structure éducative *ex-nihilo* ou scolarisation dans un établissement étranger de standard international...). De plus, l'existence d'une communauté francophone et francophile autour des établissements facilite l'insertion des entreprises dans leur environnement d'implantation et les partenariats avec les acteurs locaux, institutionnels ou économiques. Le COM 2016-2018 prévoit de redéployer prioritairement les moyens consacrés à l'enseignement homologué vers les principaux pôles de croissance économique et dans les pays où les communautés françaises s'accroissent. Il incite également à poursuivre les partenariats avec les entreprises en les associant davantage localement à la vie des établissements.

Enfin, les anciens élèves du réseau, et particulièrement les boursiers Excellence-Major, constituent un réseau de potentiels collaborateurs hautement qualifiés et susceptibles de contribuer à l'activité des entreprises françaises dans le monde entier. Par leurs profils biculturels et polyglottes, les élèves du réseau forment un vivier de compétences et de talents pour les acteurs économiques et notre diplomatie d'influence.

L'ATTRACTIVITÉ AUPRÈS DES FAMILLES ÉTRANGÈRES

Programme et cérémonies des boursiers Excellence-Major

547 dossiers de candidature, issus de 80 pays, ont été présentés à la commission de sélection, composée de représentants de l'AEFE, du ministère des Affaires étrangères et du Développement international ainsi que d'établissements de l'enseignement supérieur français. À l'issue de l'étude de ces dossiers, 200 lauréats ont été sélectionnés sur liste principale.

3 QUESTIONS À...

Jean-Paul Negrel

Directeur adjoint de l'AEFE

En 2015-2016, l'AEFE a souhaité développer son dispositif d'accueil par deux moyens :

- en réalisant un livret d'accueil en versions papier et numérique pour faciliter l'arrivée en France des boursiers ;
- en organisant trois réunions d'accueil en région (à Poitiers, Toulouse et Lyon), en plus de la réunion parisienne. Cela a permis d'accueillir près de 120 boursiers de la promotion 2015 (soit 62 % des boursiers de cette promotion).

De même, un accent important a été mis sur le réseau des anciens boursiers Excellence-Major à travers la cérémonie des sortants du programme, organisée au Quai d'Orsay en présence de M. Jean-Marc Ayrault, Ministre des Affaires étrangères et du Développement international.

Des conventions permettant d'accroître l'accès à l'enseignement supérieur français

En 2015-2016, plus de la moitié des bacheliers du réseau, français et étrangers, ont accepté une proposition d'un établissement d'enseignement supérieur français sur l'application Admission post-bac (APB). Il convient d'ajouter à cette proportion les élèves candidats à une formation dont l'accès se fait en dehors du portail APB (Sciences Po, Dauphine...).

Par le biais de conventions de partenariat avec des acteurs de l'enseignement supérieur français, l'AEFE a poursuivi sa politique de développement de l'attractivité de notre enseignement supérieur.

À titre d'exemple, la convention de partenariat renouvelée le 9 février 2016 avec l'ESSEC promeut l'accès des bacheliers au programme Global BBA de cette Grande École de management sur les campus de Singapour, de l'île Maurice et du Maroc, par l'intermédiaire du concours Sesame.

Enfin, l'AEFE et les sept Instituts d'études politiques (IEP) proposant un concours commun d'entrée ont signé la prolongation de leur partenariat, le 4 avril 2016. Ce partenariat renouvelé permet ainsi aux élèves de terminale des établissements français à l'étranger de cinq zones de se présenter au concours commun de 1^{re} année dans les centres délocalisés qui se situent dans les lycées de Bangkok, Bogotá, Casablanca, Dubaï et Montréal.

FOCUS SUR...

L'AEFE ET LA MISSION LAÏQUE FRANÇAISE

En 2015-2016, 92 établissements du réseau étaient affiliés à la Mission laïque française (Mlf).

Les deux structures sont en liens étroits à plusieurs titres :

- la Mlf siège au conseil d'administration de l'AEFE et réciproquement ;
- la Mlf participe au recrutement des personnels d'encadrement pour les établissements conventionnés AEFE concernés ;
- l'AEFE est conviée aux séminaires de réflexion de la Mlf et vice-versa ;
- les personnels rattachés aux établissements Mlf, partenaires de l'AEFE, participent aux actions de formation du plan de formation continue des personnels ainsi qu'au dispositif de formation continue AEFE-DGESCO ;
- en janvier 2016, la convention tripartite AEFE-CIEP-Mlf a été renouvelée. Celle-ci encadre l'organisation des certifications DELF et DALF dans le réseau des établissements d'enseignement français à l'étranger.

Comment se déroule le recrutement du personnel expatrié dans le réseau AEFE ?

Jean-Paul Negrel : Afin d'assurer une adéquation optimale entre les profils recherchés et les candidatures, le recrutement des personnels expatriés est effectué par l'AEFE en liaison étroite avec le MENESR représenté par l'IGEN et la DGRH, à partir de critères établis en relation avec les représentants des personnels. Parmi les critères déterminants pour le recrutement figurent notamment la qualification, la connaissance du réseau, l'adaptabilité au contexte local et la motivation. Une fois en poste, les personnels sont accompagnés par l'Agence tout au long de leur mission : formation continue, séminaires, comité de pilotage de la mutualisation, etc. L'AEFE et la DGRH du MENESR mènent actuellement une réflexion conjointe sur les façons d'assurer un réinvestissement effectif de l'expérience et des compétences acquises par les personnels durant leur mission à leur retour en France.

Comment les compétences professionnelles des personnels du réseau sont-elles renforcées ?

J.-P. N. : Le développement des compétences des personnels constitue un enjeu majeur pour l'AEFE et participe de l'excellence pédagogique dont bénéficient les élèves du réseau. C'est pourquoi l'Agence a mis en place plusieurs dispositifs de formation continue permettant d'optimiser et d'élargir les capacités professionnelles tant en termes de compétences transversales que dans des champs plus spécifiques (disciplinaires par exemple). Concernant les recrutés locaux, l'Agence accompagne les personnels, dès leur recrutement, pour leur permettre de s'adapter à leur emploi, à l'instar du dispositif de formation d'intégration mis en place au Liban en 2010 et qui a été inscrit au dernier plan de formation continue des personnels de la zone Proche-Orient. Les 7 IA-IPR détachés auprès du service pédagogique de l'AEFE et les 18 IEN de zone, qui assurent le suivi des personnels enseignants dans le réseau, animent également des formations dans le cadre du plan annuel de formation continue. La contribution des enseignants expatriés à mission de conseil pédagogique dans le 2^d degré aux stages de formation continue est également très importante. En 2015-2016, 2 462 journées de formation en présentiel, hybride ou à distance, ont été organisées dans le réseau.

Comment permettre les meilleurs échanges possibles entre les élèves des établissements, par définition très éloignés ?

J.-P. N. : L'Agence est très attentive à ce que les élèves puissent tisser du lien entre eux. En terme de citoyenneté, par exemple, cela se traduit par la réunion bisannuelle des Conseils de la vie lycéenne d'Europe. Les grands regroupements sportifs comme les Jeux internationaux de la jeunesse participent à une éducation empreinte de valeurs fortes. Enfin, la plateforme d'orientation et de partage d'expérience AGORA – qui fonctionne comme un réseau social et met en relation plus de 11 000 élèves et anciens élèves de l'AEFE – et le développement des Web radios dans les établissements ouvrent une nouvelle voie numérique d'échanges pour les années à venir.

L'EXCELLENCE PÉDAGOGIQUE

En conformité avec le contrat d'objectifs et de moyens 2016-2018, la consolidation de l'excellence pédagogique du réseau d'enseignement français à l'étranger s'inscrit dans le cadre du renforcement des liens existant entre l'AEFE, le ministère des Affaires étrangères et du Développement international – ministère de tutelle – et le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Ce rapprochement passe par un pilotage politique concerté et un suivi pédagogique accru, qui se traduit par des innovations pédagogiques réalisées par le réseau, en particulier en matière d'enseignement des langues et d'usage du numérique.

FOCUS SUR...

LE CONSEIL JURIDIQUE ET LA PRÉVENTION DU CONTENTIEUX

Au cours de l'année 2015-2016, **63 requêtes** ont été introduites devant les juridictions administratives. Celles-ci ont rendu **51 décisions**.

L'état du droit a été précisé dans les domaines suivants :

- **la Participation financière complémentaire (PFC)**: le tribunal administratif de Paris a confirmé la légalité de la participation complémentaire instaurée en 2013 dans les établissements, en contrepartie du service d'enseignement rendu par l'Agence (TA Paris, 22 mars 2016, req. n° 1424785) ;
- **la procédure d'orientation**: le tribunal administratif a précisé que les dispositions du code de l'éducation relatives à la procédure d'orientation des élèves et celles de l'arrêté du 14 juin 1990, depuis modifié, relatif à la commission d'appel sont applicables aux élèves de tous les établissements homologués, sous réserve des aménagements prévus par les articles R.451-5 à R.451-8 du code de l'Éducation (TA Paris, 14 juin 2016, req. n° 1513825) ;
- **la priorité d'inscription des enfants français**: la cour administrative d'appel de Paris a confirmé que si aucun principe ni aucune disposition ne reconnaît aux parents d'enfants français établis hors de France le droit de choisir librement un établissement, l'AEFE doit être en mesure de proposer à ces enfants une solution alternative dans un établissement de son réseau, en l'absence de place disponible dans l'un de ses établissements placés en gestion directe (CAA Paris, 28 septembre 2015, req. n° 14PA01346, M. CHAUVET).

Le décret n°2015-1404 du 5 novembre 2015, aujourd'hui codifié dans le CRPA*, a défini à l'égard des usagers le **droit de saisine des administrations par voie électronique**. S'agissant des établissements de l'AEFE, la réforme ne s'appliquera pas aux procédures relatives aux bourses scolaires, à l'orientation et à l'inscription des élèves.

Concernant l'avantage familial: le décret n°2002-22 du 4 janvier 2002 a été modifié le 12 avril 2016 afin d'introduire **une possibilité de cumul de l'avantage familial** avec certaines prestations versées aux fonctionnaires de l'Union européenne. Un arrêté du 2 juin 2015 **a intégré les droits de première inscription dans le montant de l'avantage familial** versé aux personnels résidents.

**Code des relations entre le public et l'administration*

Un système éducatif plébiscité

Le réseau d'enseignement français à l'étranger, unique au monde par son ampleur et sa densité, constitue l'un des acteurs essentiels de l'action extérieure de la France. Ce dernier voit ses effectifs augmenter de 2 % environ chaque année. La demande croît tant pour les familles françaises, de plus en plus nombreuses à s'expatrier, que pour les familles étrangères des pays d'accueil et des pays tiers. Véritable outil diplomatique au service de l'attractivité française et puissant levier de francophonie, le réseau des établissements d'enseignement français contribue pleinement au rayonnement de notre culture et de la langue française – la seule avec l'anglais à être parlée sur les cinq continents – et de nos valeurs, notamment par sa participation à la formation des élites étrangères.

Ce réseau doit notamment son succès à l'excellence de ses enseignants, à la qualité des programmes enseignés - qui sont ceux du MENESR – à la réputation du modèle éducatif français, aux performances de ses élèves toutes nationalités confondues – le taux de réussite au bac approche les 97 % – et à son homogénéité à l'échelle mondiale, qui permet aux élèves, grâce au principe de continuité pédagogique, de commencer leur scolarité dans un pays et de la poursuivre dans un autre. La pédagogie de ces établissements est également marquée par l'ouverture sur le pays d'accueil. Elle permet ainsi aux élèves étrangers de s'approprier notre culture tout en restant connectés à celle de leur propre pays et aux élèves français de tirer le meilleur parti de leur insertion dans un milieu étranger.

Une pédagogie innovante et reconnue

L'AEFE soutient et accompagne toutes les innovations qui manifestent la dynamique éducative des établissements et peuvent servir d'axe fédérateur à une politique de réseau. Les nombreux projets mis en place par les établissements d'enseignement français à l'étranger s'appuient sur la diversité culturelle de leur public scolaire et les spécificités de leur enseignement local.

Ainsi, les Actions pédagogiques pilotes (APP) du réseau sont menées dans une logique de projet au service de la réussite de tous les élèves, pour permettre l'amélioration de leurs acquis, et le développement de pratiques coopératives et créatives.

Par leur caractère innovant, elles ont vocation à dynamiser l'ensemble des établissements en étant modélisées, généralisées, transférées et mutualisées. Conformément aux priorités de l'agence, ces projets visent, en particulier, à consolider les dispositifs en faveur de la maîtrise de la langue française, à développer la pratique des langues vivantes, à promouvoir les sciences ou les pratiques artistiques dans une perspective interculturelle et de développement du numérique.

L'OPTIMISATION DES SYNERGIES AVEC LE MENESR

Le suivi de l'homologation

La réunion interministérielle du 20 novembre 2014 a initié la démarche d'accompagnement des établissements d'enseignement français à l'étranger pour garantir leur excellence et répondre à la demande croissante d'éducation à la française. Tous les établissements homologués du réseau bénéficient désormais d'un suivi individuel organisé tous les cinq ans. Ce dispositif conduit en liaison étroite avec le MENESR et le MAEDI permettra tout à la fois de conforter les innovations pédagogiques, les réussites mais aussi d'identifier les marges de progression pour certains établissements. Ce suivi privilégie les démarches d'auto-évaluation pour analyser et fédérer, sous la direction du chef d'établissement, la communauté éducative



États-Unis / M. André Vallini, Secrétaire d'État à la Francophonie et au Développement, lors de la remise du diplôme du LabelFrancÉducation à l'école The Monitor School, PS 110, New-York, États-Unis, septembre 2016.

autour d'un projet partagé. Le dossier constitué par l'établissement et mis en ligne sur une plateforme dédiée, alimentera les échanges avec la mission d'inspection lors de sa mission de suivi.

Les académies partenaires

Le rattachement par zone

Les zones géographiques pour l'organisation et le suivi des examens et des formations dans le réseau sont rattachées à certaines académies du MENESR.

S'agissant de la formation continue, des stages AEFÉ-DGESCO se sont tenus en 2015-2016 (accueillant 110 enseignants dans le monde) avec les académies de Rouen, d'Amiens et de Nancy-Metz.

Des inspecteurs du MENESR en appui au service pédagogique de l'AEFE

Le service pédagogique bénéficie d'un « vivier » de compétences en matière d'expertise pédagogique grâce à la présence d'Inspecteurs d'académie - Inspecteurs pédagogiques régionaux (IA-IPR) détachés du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche auprès de l'Agence.

Le plan annuel de formation et d'inspection des personnels / le plan de suivi pluriannuel du réseau

Le service pédagogique a mis en place des adresses électroniques génériques permettant de gérer les demandes d'inspection par les Inspecteurs généraux de l'Éducation nationale (IGEN) et les IA-IPR. Les demandes d'inspection doivent être faites par le chef d'établissement sur des adresses internet dédiées. L'optimisation du traitement de ces demandes s'est poursuivie cette année.

LA RÉUSSITE DES DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES

Le pilotage politique renforcé du dispositif d'enseignement français à l'étranger permet de mieux articuler la politique scolaire extérieure avec les autres composantes de notre diplomatie d'influence, notam-

ment en matière de coopération éducative et linguistique. C'est pourquoi l'AEFE accompagne et promeut deux dispositifs complémentaires au réseau homologué : le LabelFrancÉducation et FLAM (français langue maternelle). Le contrat d'objectifs et de moyens souligne, à ce titre, l'importance de l'expansion de ces dispositifs qui permettent de répondre efficacement à la demande croissante des familles.

Le LabelFrancÉducation

Plus de 60% de nouveaux établissements labellisés

Le 29 juin 2015 s'est tenue la 7^e réunion d'attribution du LabelFrancÉducation pour l'année scolaire 2015-2016. Cette commission interministérielle a instruit un volume important de dossiers : 56 dossiers dont 39 nouvelles demandes et 17 demandes de reconduction. Cela confirme que le label répond à une demande croissante d'enseignement de français et en français à l'étranger.

En un an, le nombre d'établissements labellisés a effectivement augmenté de plus de 60%. En 2015, 35 nouveaux établissements dans 9 nouveaux pays ont reçu le label, ce qui représente 91 établissements dans 26 pays.

L'extension rapide du label, aussi bien géographique qu'en nombre d'établissements, a rendu nécessaire une réflexion autour de ses axes de développement futur.

Forum mondial des établissements LabelFrancÉducation

Le 3^e forum mondial des établissements s'est tenu les 20 et 21 juin 2016 à Sèvres, au Centre international d'études pédagogiques (CIEP), ainsi qu'à Paris, au Sénat et à l'Institut du monde arabe. Organisé tous les deux ans en partenariat avec l'Institut français, le CIEP et TV5MONDE, cet événement international a réuni cette année plus de 100 représentants d'établissements bilingues francophones venus de 22 pays. Ils ont pu échanger dans plusieurs ateliers dédiés à l'élaboration d'un projet d'établissement, aux référentiels qualité, à la formation des enseignants, à la création d'un environnement francophone ou encore au travail avec les partenaires locaux et internationaux.

Les associations FLAM (Français LANGue Maternelle)

Elles proposent aux enfants français et binationaux, scolarisés à l'étranger dans une langue étrangère, des activités extrascolaires visant à conserver et à favoriser la pratique du français et le contact avec la culture française.

Depuis la commission de juillet 2015, le dispositif comprend plus de 150 associations réparties dans près de 40 pays, dont 60 associations subventionnées par l'Agence. À travers l'attribution de subventions à vocation non pérenne, l'AEFE propose un soutien aux associations FLAM pour leur permettre le démarrage et la consolidation d'actions.

En 2015-2016, neuf rencontres régionales regroupant des associations FLAM ont été organisées avec l'appui financier de l'AEFE. Ces rencontres se sont déroulées en Allemagne (avec la participation d'associations suisses), aux Émirats Arabes Unis, aux États-Unis (côte Est et côte Ouest), en Irlande, en Israël, en Italie, aux Pays-Bas (avec la participation d'associations belges) et au Royaume-Uni. Ces regroupements ont pour objectifs la mutualisation de bonnes pratiques, le partage d'expérience et la formation des intervenants. Pour la troisième année consécutive, l'AEFE a mis en œuvre, en collaboration avec le Centre international d'études pédagogiques (CIEP), un stage de formation destiné à des responsables et des animateurs des associations FLAM. Du 29 août au 2 septembre 2016, 25 stagiaires ont ainsi bénéficié d'un programme très riche autour de la conception et l'animation d'activités en français pour les enfants. ■

LE RÉSEAU DES ANCIENS ÉLÈVES

L'AEFE continue de construire une relation organisée et durable avec les anciens élèves du réseau, en lien avec les préconisations du COM 2016-2018.

ALFM: NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET NOUVEAU BUREAU



Le conseil d'administration

Du 8 au 24 janvier 2016, les adhérents de l'association des anciens des lycées français du monde ont élu leurs 29 administrateurs.

Le 25 janvier 2016, le nouveau conseil d'administration a été officialisé. La parité est assurée avec 15 anciennes et 14 anciens élèves provenant de 25 établissements dans 21 pays. 11 de ces administrateurs représentent leur association locale. Le CA rajeunit puisqu'en moyenne, l'élu(e) est de la promotion 1999. Un tiers est ancien membre du CA 2013, deux tiers habitent à Paris ou en région parisienne.

Les élections des 12 membres du bureau par les administrateurs se sont, quant à elles, déroulées le 13 février 2016.

Le bureau de l'ALFM, depuis le 13 février 2016:

- **1 président:** René Randrianja (Tamatave)
- **1 secrétaire général et 1 secrétaire général adjoint:** Marie-Emmanuelle Bourdenx (Santiago du Chili) et Émilie Nemorin (Saint-Pierre)
- **1 trésorier et 1 trésorier adjoint:** Francine Mallet-Lamy (La Haye) et Olivier Lahady (Tamatave)
- **1 vice-président exécutif:** Christophe Barbe (Bruxelles)



EN SAVOIR PLUS SUR
LES NOUVEAUTÉS DE L'ALFM

- **4 vice-présidents ayant en charge des commissions thématiques:**
 - > Partenariat économique: Hamza Stitou (Casablanca)
 - > Communication externe: Émilie Chen (Pékin)
 - > Réseau des associations locales: Alain Barguidjian (Milan)
 - > Réseaux étudiants: Maria Vicente Zaitseva (Valence)
- **3 conseillers:** Kevin Neuville (Johannesbourg), Tíme Havel (Budapest), Rachida Yacoubi (Oujda)

AGORA: UN SITE AU SERVICE DES LYCÉENS ET DES ANCIENS ÉLÈVES DU RÉSEAU

Un dispositif porté par les zones de mutualisation et articulé avec les missions de l'AEFE

Le site AGORA est un outil de collaboration en ligne permettant la mutualisation d'expériences autour des questions liées à l'orientation post-bac et à la vie étudiante.

Il s'appuie, en termes d'organisation budgétaire, d'animation et de modération, sur les zones de mutualisation du réseau d'enseignement français à l'étranger. AGORA contribue ainsi à fédérer les établissements d'une même zone géographique et répond initialement à la spécificité des profils et des démarches en matière d'orientation post-bac des publics scolaires du réseau. AGORA permet également de concrétiser pour les élèves leur appartenance au réseau mondial animé par l'AEFE et de créer un réseau efficace d'entraide et de conseils pour tous ceux qui ont bénéficié du système éducatif français à l'étranger.

Le développement du site AGORA participe à la politique d'attractivité et à la diplomatie d'influence du ministère des Affaires étrangères et du Développement international. Il s'inscrit pleinement dans les objectifs du Plan d'orientation stratégique 2014-2017 de l'AEFE.



Alliance Génération Orientation Réseau Aefe

AGORA permet aux lycéens et aux anciens élèves de cultiver un véritable « esprit réseau ».



VIDÉO
RENCONTRE AGORA
PARIS - MONTRÉAL



EN CHIFFRES...

- + de 11 000 utilisateurs
- + de 4 000 connexions mensuelles
- + de 2 000 échanges sur le forum
- + de 200 interviews d'anciens élèves

67 établissements utilisent AGORA (22 en zone Asie-Pacifique, 23 en zone POMOPI et 22 en Europe Ibérique)

4 établissements participent à la gestion financière (lycées français de Hong Kong et de Pékin, Grand Lycée franco-libanais de Beyrouth, lycée Louis-Massignon d'Abu Dhabi)

Le site AGORA renforce l'accompagnement et le suivi des élèves dans leur parcours vers l'enseignement supérieur (action 32) et conforte le rôle du réseau scolaire français à l'étranger en tant qu'acteur de l'attractivité de l'enseignement supérieur français (actions 37, 38). Il encourage l'instauration d'une culture et d'un véritable esprit de réseau, notamment par la valorisation des anciens élèves et leur contribution aux projets des établissements et des élèves (action 69). Enfin, AGORA marque la capacité d'innovation du réseau scolaire français à l'étranger et son rôle de laboratoire en matière de numérique (action 53).

Un outil complémentaire avec les réseaux d'anciens élèves

Le site Agora s'inscrit dans la complémentarité avec les dispositifs existants pour l'accueil des étudiants et le développement des réseaux d'anciens élèves.

Complémentarité avec le site France Alumni, en amont des études supérieures

En termes de publics, AGORA constitue un service à destination des lycéens des établissements du réseau à l'étranger. Le concept d'échanges entre pairs (lycéens et jeunes anciens élèves) sur les projets d'études post-bac, régulés par des personnels éducatifs ressources dans chaque établissement, permet le développement d'un fort sentiment d'appartenance à une communauté dès le second degré et indépendamment du projet d'orientation choisi (en France ou à l'étranger). Les spécificités des lycéens des établissements français de l'étranger (académiques, sociales et culturelles) et le partage de repères éducatifs communs nourrissent ce sentiment d'appartenance et l'adhésion à un réseau de solidarité et de confiance. La constitution de bases de données actives d'anciens élèves par les établissements *via* AGORA s'inscrit dans la logique de développement de la communauté France Alumni.

Complémentarité avec le programme de bourses Excellence-Major

Ouverts à tous les boursiers Excellence-Major (BEM) depuis 2016, AGORA vise à mettre en exergue, dans un contexte très concurrentiel, les parcours exemplaires des boursiers – des parcours représentatifs de la qualité et de l'attractivité des formations supérieures françaises. La création d'un réseau des boursiers et anciens boursiers Excellence-Major, *via* les réseaux sociaux et au sein de l'association des Anciens des lycées français du monde (ALFM), sera facilitée par l'intégration et la participation des BEM au projet AGORA.

Complémentarité avec l'ALFM et les associations locales d'anciens élèves

Le développement d'AGORA suscite la création d'associations locales d'anciens élèves (lorsqu'elles n'existent pas encore) et renforce les associations existantes. La dynamique d'adhésion des jeunes anciens aux associations des établissements est confortée par leur inscription en amont sur AGORA et la continuité entre les deux démarches. Par ailleurs, les associations locales et l'ALFM facilitent la constitution de réseaux d'entraide et de convivialité pour les étudiants issus du réseau.



EN SAVOIR PLUS SUR
LE SITE AGORA

FOCUS SUR...

CAMPUS FRANCE

L'AEFE encourage les futurs bacheliers du réseau à poursuivre leurs études dans l'enseignement supérieur français.

C'est pourquoi l'Agence travaille étroitement avec Campus France, notamment dans le cadre de la gestion des bourses Excellence-Major et, depuis mars 2016, de la création d'un observatoire de la mobilité des étudiants étrangers de l'AEFE.

Opérateur du MAEDI, Campus France, Agence française pour la promotion de l'enseignement supérieur, l'accueil et la mobilité internationale, s'appuie sur le réseau des Espaces Campus France à l'étranger. Plus de 200 bureaux Campus France dans plus de 120 pays offrent une information et un accompagnement à tout étudiant souhaitant mener à bien un projet d'études en France. Le Contrat d'objectifs et de moyens 2016-2018 confirme la réussite et la nécessité pour les deux opérateurs de poursuivre cette collaboration active et fructueuse.

www.campusfrance.org

FRANCE ALUMNI



Chaque année, 100 000 étudiants internationaux sortent diplômés du système éducatif français.

Après leurs études supérieures, la plateforme numérique France Alumni, créée à l'initiative du ministère des Affaires étrangères et du Développement international par Campus France, leur permet d'échanger sur ce réseau et de valoriser leur séjour en France dans un cadre professionnel.

www.francealumni.fr

ITHAQUE

Association des anciens élèves des lycées français d'Asie-Pacifique

Ithaque Paris est une structure d'accueil et d'accompagnement des nouveaux bacheliers et futurs étudiants à Paris. C'est un véritable réseau des anciens élèves des lycées français d'Asie-Pacifique. L'association concentre ses actions autour de l'organisation des événements sociaux, dans l'objectif de créer un lieu de rencontres et d'échanges entre les anciens élèves des lycées français d'Asie-Pacifique. Elle propose également des services de conseil pour les nouveaux bacheliers qui viennent étudier en France, afin de les accompagner dans leur phase d'intégration.

Le site permet aux étudiants de créer un réseau professionnel (entraide pour la recherche de stage ou d'emploi).

www.ithaque-paris.fr



AFFAIRES FINANCIÈRES : UN BUDGET RÉNOVÉ

La gestion budgétaire de l'AEFE s'inscrit dans une démarche de performance pluriannuelle et d'optimisation des moyens, en conformité avec le Contrat d'objectifs et de moyens.

MAÎTRISER LES DÉPENSES ET OPTIMISER LES RESSOURCES

Dans la continuité de l'année 2015, le budget 2016 de l'AEFE s'inscrit dans un contexte de rationalisation de la dépense publique, pour participer à l'effort de baisse des déficits.

La recherche de la maîtrise des coûts reste une priorité pour assurer le bon fonctionnement du réseau.

Une démarche nouvelle en matière de commande publique est engagée dans un premier temps pour les services centraux en coordination avec la Direction des Achats de l'État pour optimiser les moyens de l'Agence.

L'ACCOMPAGNEMENT DE LA RÉFORME DE LA GESTION BUDGÉTAIRE ET COMPTABLE PUBLIQUE

L'introduction de la comptabilité budgétaire poursuit deux objectifs :

- améliorer le pilotage des organismes et des finances publiques ;
- aligner les cadres budgétaires pour faciliter l'évaluation de la mise en œuvre des politiques publiques.

Cette importante réforme mise en œuvre au 1^{er} janvier 2016 constitue une profonde mutation en terme d'organisation, de programmation financière et de gestion du tableau des emplois dans le réseau. L'accompagnement de tous les services de l'Agence et des établissements en gestion directe est renforcé pour conduire ces changements au travers de formations adaptées à tous les personnels concernés. Le pôle EGD du service des affaires financières a été consolidé à la rentrée 2016.

LA STRUCTURE DU BUDGET

Le budget est dorénavant consolidé autour de 3 axes stratégiques : l'excellence éducative, l'accompagnement du réseau, la modernisation du réseau.

La dimension du budget est pluriannuelle pour mieux intégrer la programmation immobilière, l'évolution prévisionnelle des emplois, la soutenabilité des projets de l'Agence et assurer une meilleure visibilité pour les familles.

EN CHIFFRES...

En 2016 :

Un budget de près de **1,2 Md d'€** en recettes et en dépenses

693 M€ de recettes propres

135 M€ en programmation immobilière pluriannuelle

106 M€ en aide à la scolarité annuelle

Plus de **10 900** équivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) inscrits au tableau des emplois

Soutien à l'excellence et la modernisation du réseau

Le service a accompagné des établissements en coordination avec les services compétents. Les commissions d'attribution de subventions ont accordé près de 11 M€ en 2016 pour des actions visant l'excellence du réseau et sa modernisation, des projets d'investissement et de sécurité dans les établissements.

AFFAIRES FINANCIÈRES ET CONTRÔLE DE GESTION

Une nouvelle organisation de service

Pour accompagner ces réformes dont l'impact est considérable pour l'Agence et les établissements en gestion directe, un service des Affaires financières et du contrôle de gestion a été nouvellement structuré. Il permet d'assurer un pilotage plus large que celui strictement budgétaire de l'Agence, en cohérence avec les impératifs de la GBCP. Ce service est désormais organisé en trois pôles :

- le pôle programmation financière de l'agence - commande publique et maîtrise des risques financiers ;
- le pôle de gestion et pilotage de la masse salariale - des emplois - des remontées sur rémunérations ;
- le pôle analyse - contrôle de gestion - programmation immobilière des établissements en gestion directe.

Les objectifs assignés consistent à consolider l'équilibre financier de l'Agence, à élaborer une stratégie relative au tableau des emplois dans le réseau, à accompagner la programmation immobilière et à piloter et harmoniser les procédures internes financières et budgétaires. ■

IMMOBILIER : UNE POLITIQUE TOUJOURS AUSSI DYNAMIQUE

L'année 2015-2016 a été marquée par l'inauguration de nouveaux établissements et l'aboutissement de nombreuses opérations d'extension ou de restructuration dans le réseau. Une année riche au terme de laquelle le conseil d'administration de l'AEFE a approuvé le nouveau Schéma pluriannuel de stratégie immobilière (SPSI).

LE PATRIMOINE DES EGD DANS LE MONDE :

609 180 m²

DE SURFACES BÂTIES

1 778 730 m²

DE SURFACES DE TERRAINS

INVESTISSEMENTS PROPOSÉS POUR
LES CINQ PROCHAINES ANNÉES 2016-2020 :

110 M€

POUR UNE VINGTAINE
D'OPÉRATIONS NOUVELLES

LE LYCÉE FRANÇAIS INTERNATIONAL CHARLES-DE-GAULLE DE PÉKIN

Après une période de travaux d'environ dix-huit mois, le nouveau lycée de Pékin a été mis en service au mois de mai 2016.

L'établissement, désormais installé sur un vaste campus ouvert sur des espaces verts, a été inauguré par le Ministre des Affaires étrangères et du Développement international, M. Jean-Marc Ayrault, le 16 mai 2016.

DES PROJETS DANS LE MONDE ENTIER

Les principaux projets mis en service à la rentrée 2015

Au printemps 2016, les élèves du lycée français François-Mitterrand de Brasilia ont pu découvrir leur nouveau campus. Plus vaste que le précédent, le site présente des conditions d'accueil particulièrement favorables.

À la même période, le lycée français international Charles-de-Gaulle de Pékin a déménagé dans ses nouveaux locaux situés dans le district de Chaoyang, au nord de la capitale chinoise (voir encadré).

Les principaux projets ayant fait l'objet d'un concours d'architecture

De nombreux chantiers ont été lancés au cours de l'année 2015-2016. L'extension de l'école primaire du lycée international Alexandre-Dumas d'Alger a démarré tout comme la rénovation de l'école primaire française C, Ambohibao, et la construction de l'école D sur le terrain des Charmilles à Tananarive. La restructuration globale du site de Tunis-La Marsa, qui héberge l'école Paul-Verlaine et le lycée Gustave-Flaubert, a également débuté. Une première phase de travaux a été lancée sur le lycée avec la construction d'un nouveau bâtiment scientifique. Au Lycée français de Valence, une salle polyvalente est en cours de construction depuis mars 2016.



Madagascar / Construction de l'école D sur le terrain des Charmilles à Tananarive.



Pendant l'été, des travaux de nivellement des espaces extérieurs ainsi que le réaménagement du parking pour libérer des espaces de récréation ont également été réalisés.

Par ailleurs, des travaux de rénovation et d'extension du studio Molière ont été engagés au Lycée français de **Vienne**. Le remplacement de la toiture et la réfection des façades ont été ajoutés au programme de rénovation initial. Des démarches ont également été engagées pour renouveler les autorisations administratives concernant la création d'une salle de gymnastique dans les sous-sols du lycée.

Au lycée français Théodore-Monod de **Nouakchott**, un marché de travaux a été signé le 27 mai 2016. Il comprend la construction des bâtiments du secondaire, la construction d'un nouveau pôle administratif commun à l'ensemble du groupe scolaire ainsi que l'aménagement d'une entrée principale sécurisée.

Enfin, une pose de première pierre a été organisée au Lycée français de **Barcelone**, le 23 juin 2016, inaugurant ainsi les travaux de rénovation et d'extension de l'école maternelle de Munner.

Le soutien aux établissements conventionnés

Le réseau des établissements conventionnés est également très actif sur un plan immobilier. L'Agence aide les établissements qui la sollicitent dans la définition et le suivi de leurs projets immobiliers. Elle participe également au financement de ces projets par l'octroi de subventions d'investissement. Les plus gros projets livrés récemment ont concerné les lycées de **Singapour**, de **Zürich** et de **Mascate**. D'autres sont en cours à **Hong Kong**, **Kuala Lumpur**, **Libreville**, **Shanghai** ou encore **Vientiane**. Pour aider ces établissements dans toutes les étapes de leur projet immobilier, l'Agence travaille à l'élaboration, d'une part, d'un référentiel de programmation d'un établissement scolaire français et, d'autre part, d'un guide sur le montage d'un projet immobilier à l'étranger.

LE SCHÉMA PLURIANNUEL DE STRATÉGIE IMMOBILIÈRE 2016-2020

Après avoir été validé par la Commission interministérielle pour les opérations immobilières de l'État à l'étranger (CIME), par le Conseil de l'immobilier de l'État (CIE), par le service France Domaine du ministère des Finances et par le ministère des Affaires étrangères et du Développement international, le Schéma pluriannuel de stratégie immobilière (SPSI) a été approuvé par le conseil d'administration de l'Agence lors de sa séance du 26 juin 2016. Toutes les opérations immobilières qui seront engagées au cours des cinq prochaines années relèveront de cette étude de stratégie immobilière et de la programmation des investissements qu'elle propose.

FOCUS SUR...

CHIFFRES CLÉS SUR LES SPSI 2010-2015 ET 2016-2020

Bilan du SPSI 2010-2015 :

25 opérations engagées pour un montant total de **135,47 M€**

Des travaux de gros entretien pour un montant de **80,2 M€**

Les propositions du SPSI 2016-2020 :

20 nouvelles opérations pour un montant de **110,7 M€**

Des travaux de gros entretien et de sécurité pour un montant de **25,8 M€**

À L'ÉCOLE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

La sensibilisation des élèves aux enjeux environnementaux est un enjeu éducatif majeur du 21^e siècle. Cet impératif d'information et de responsabilisation se traduit dans la politique éducative de l'Agence par une double exigence : former les éco-citoyens de demain et bâtir des lycées dans une démarche volontariste de développement durable.

L'éducation au développement durable

Les programmes pédagogiques dispensés dans les établissements du réseau incluent un volet « développement durable » qui offre aux élèves la possibilité de se saisir de cette problématique dans toute sa transversalité (dimension citoyenne, aspects économiques ou scientifiques). Chaque année, de très nombreux projets locaux ou d'envergure internationale viennent compléter et mettre concrètement en application ces apprentissages : rencontres avec des scientifiques et des diplomates, adoption d'éco-gestes, simulations de négociations internationales, actions de sensibilisation ou encore réalisation de vidéos ou d'émissions de radio sur le climat.

Le développement durable dans la construction

Cette démarche volontariste de l'AEFE se retrouve également dans ses opérations immobilières qui intègrent systématiquement une meilleure utilisation de l'énergie et des ressources dans les établissements. Tout en s'adaptant aux contextes locaux, l'AEFE privilégie la conception de lycées bioclimatiques, condition essentielle d'une construction durable. L'Agence mène également une réflexion active quant à la transition vers une économie circulaire dans ses projets de construction et encourage la réutilisation et le recyclage des matériaux et des déchets. Cheminées solaires, doubles murs ventilés, panneaux photovoltaïques, matériaux réemployés, eaux recyclées sont autant de solutions qui témoignent de l'engagement de l'AEFE dans la lutte contre le dérèglement climatique. ■

Couverture de la brochure
« À l'école du Développement durable »



EN SAVOIR PLUS SUR
LA BROCHURE « À L'ÉCOLE
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE »



VIDÉO
LYCÉE FRANÇAIS DE BARCELONE :
NOUVEAU SITE DE L'ÉCOLE
MATERNELLE DE MUNNER



LE NUMÉRIQUE

UN RÉSEAU 3.0

L'AEFE continue d'opérer sa transformation digitale pour permettre au plus grand nombre de bénéficier largement de la modernisation des échanges collaboratifs et contributifs. Correction des copies du baccalauréat, ressources humaines, Web radios, MOOC... le réseau devient 3.0 pour préparer l'avenir et le numérique pour tous.



aeefe Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger

BACCALAURÉAT 2016

**UNE CORRECTION DES COPIES
100% NUMÉRIQUE**

110 PAYS
INNOVATION
30 000 CANDIDATS
SÉCURISATION
3 000 CORRECTEURS

**DANS LE RÉSEAU DES ÉTABLISSEMENTS
D'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS À L'ÉTRANGER**

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DU DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE
Viatique
plus d'infos sur www.aefe.fr

BACCALAURÉAT 2016

UNE CORRECTION DES COPIES 100% NUMÉRIQUE

De très nombreux avantages

L'année 2016 correspond à la dernière phase de mise en place du dispositif de dématérialisation des copies du baccalauréat dans les établissements d'enseignement français à l'étranger. Ce grand succès a été rendu possible par l'investissement de l'ensemble des acteurs concernés, en particulier des enseignants et des équipes d'encadrement.

Ainsi, lors de la session 2016 du baccalauréat, 110 pays et plus de 3000 correcteurs ont été concernés par la dématérialisation dans le réseau de l'enseignement français à l'étranger. Plus de 130000 copies ont été numérisées dans les centres d'examen, cryptées automatiquement et envoyées vers un serveur sécurisé grâce à la plateforme Viatique. Les copies sont ensuite affectées automatiquement aux correcteurs sur la plateforme.

Cette dématérialisation permet une sécurisation de l'ensemble des copies et des corrections puisque les copies sont désormais conservées dans un coffre-fort numérique. La dématérialisation assure également une sécurisation de la transmission des notes : les retranscriptions des notes sont éliminées et la remontée des résultats se fait automatiquement *via* le système Viatique.

Tout au long des corrections, les enseignants sont accompagnés, en direct, par un pilotage institutionnel, ce qui permet de garantir une meilleure harmonisation de la notation des copies.

Par ailleurs, les rectorats disposent, directement après les délibérations, des archives numériques des corrections. Ces archives permettent de répondre très vite à une demande de consultation, par un candidat, de sa copie.



VIDÉO
DISPOSITIF DE DÉMATÉRIALISATION
DES COPIES

Mexique / Formation des personnels à la plateforme de dématérialisation, au Lycée franco-mexicain de Mexico, mars 2016.



130 000 COPIES

30 000 CANDIDATS



3 000 CORRECTEURS

110 PAYS



FORMATION DES PERSONNELS

Des personnels formés efficacement

Le déploiement de ce dispositif, innovant, a été opéré en liaison avec 14 académies françaises.

Le service pédagogique de l'Agence, des représentants des académies partenaires et la société NEOPTec (prestataire technique du dispositif), conceptrice de la plateforme Viatique, ont organisé des formations sur zone à destination des chefs de centres d'examen et des enseignants EEMCP2 (chargés de la formation de tous leurs autres collègues).

NEOPTec a également pris en charge la formation du personnel chargé de la gestion de la dématérialisation du baccalauréat, au sein des académies, ainsi que la formation à la numérisation du personnel administratif des centres d'examen.

Très intuitive, l'utilisation de la plateforme a permis de limiter la durée de ces formations à 48 heures.



France / Mme Axelle Lemaire, Secrétaire d'État au Numérique et à l'Innovation, présente les avantages de la dématérialisation des copies du baccalauréat dans le réseau, à Paris, avril 2016.

LE NUMÉRIQUE

UN RÉSEAU 3.0



Le site collaboratif AGORA dispose de nouvelles fonctionnalités lui permettant de disposer d'un véritable réseau social.

AGORA

EXTENSION À LA ZONE IBÉRIQUE

AGORA (Alliance Génération Orientations Réseau AEFÉ) est un site collaboratif de mise en relation des élèves et anciens élèves des lycées français à l'étranger dans un but d'aide à l'orientation. En liaison étroite avec le service orientation et enseignement supérieur de l'AEFE et le service du suivi des anciens élèves, il a pour objectif de réunir et de faire communiquer entre eux ces acteurs du réseau. Pour cela, il propose des témoignages sur les parcours d'études et permet aux lycéens de poser des questions à leurs aînés sur leurs propres expériences universitaires ou professionnelles.

Pour les établissements, AGORA permet d'assurer un suivi de leurs cohortes post-bac et de posséder une base de données active de leurs anciens élèves. Les interventions sur AGORA sont régulées par des personnels-ressources en information et orientation. L'inscription des utilisateurs est réservée aux lycéens ou anciens lycéens, aux parents d'élèves et aux professeurs des établissements français des zones du réseau de l'enseignement français à l'étranger où la plateforme est active. C'est le cas en zone Asie-Pacifique depuis janvier 2013, en zone Proche-Orient, Moyen-Orient, Péninsule Indienne (POMOPI) depuis mai 2014 et en Europe ibérique depuis mars 2016. En 2016, outre l'intégration des établissements de la zone Ibérique, les développements techniques ont permis la création d'un accès AEFÉ pour intégrer dans AGORA les boursiers Excellence-Major (BEM), la refonte du formulaire d'inscription et la mise en place d'une infolettre bimensuelle à destination des utilisateurs lycéens.

Cette dernière rassemble par thème les interviews de parcours d'anciens et les meilleurs échanges sur le forum.

Parallèlement aux fonctions originelles d'AGORA, outil de collaboration en ligne permettant la mutualisation d'expériences autour des questions liées à l'orientation post-bac et à la vie étudiante, de nouvelles fonctionnalités ont été expérimentées cette année. C'est le cas, par



EN SAVOIR PLUS SUR
LE SITE AGORA

exemple, de la mise en ligne de selfies d'anciens élèves ou encore des photos des cérémonies du bac. Ces nouveautés inaugurent des fonctionnalités communautaires contribuant au développement de l'image numérique de l'AEFE. Ces nouvelles fonctionnalités proches du réseau social ont permis de doubler le nombre de connexions sur le site. Elles répondent à un besoin et font évoluer AGORA vers une plateforme qui allie l'outil de collaboration en ligne et le réseau social au service des élèves et anciens élèves du réseau.

MOOC

« DESTINATION FRANCE : UN DÉPART ÇA SE PRÉPARE ! »

Un « MOOC », intitulé « Réussir ses études en français », a été mis à la disposition des élèves de terminale des lycées français à l'étranger. Grâce à cette formation en ligne, proposée par l'association Connexion francophone et soutenue par l'AEFE, les lycéens ont pu en cinq semaines et de façon interactive, préparer leur départ en France afin d'y poursuivre leurs études supérieures.

1 500 futurs étudiants se sont inscrits à ce MOOC. À titre d'exemple, un tiers des bacheliers étrangers 2016 dans le réseau, lauréats d'une bourse Excellence-Major, y ont participé.



La 2^e édition du MOOC a été lancée dans le réseau en juin 2016 et a fait l'objet d'une promotion sur le site collaboratif agora-aefe.fr

DÉVELOPPEMENT DES WEB RADIOS

Développer l'éducation aux médias et à l'information

Dans le cadre de l'instauration du parcours citoyen, le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche a souhaité renforcer les contenus de l'éducation aux médias et à l'information (ÉMI) dans les programmes scolaires. Inscrite dans la loi de refondation de l'École, l'ÉMI a pour objectif de permettre aux élèves d'exercer leur citoyenneté dans une société de l'information et de la communication en exerçant librement leur jugement.

L'Agence répond à cette directive en incitant le réseau à participer activement à des opérations éducatives co-organisées avec nos partenaires médias ou institutionnels et à développer massivement les médias en milieu scolaire.

« Paroles de presse », concours annuel organisé par l'Agence, la « Semaine de la presse et des médias dans l'école » organisée par le Centre de liaison de l'enseignement et des médias d'information sont deux exemples phares des dispositifs éducatifs et communicationnels empreints de cette ÉMI.

À l'enquête réalisée auprès des établissements du réseau sur l'organisation d'activités ou d'événements autour de l'ÉMI lors de la Semaine de la presse et des médias dans l'école 2016, 70 établissements ont répondu favorablement (ateliers, conférences, rencontres médias, productions médiatiques).

Former à l'utilisation d'un outil de communication

Une cinquantaine d'établissements d'enseignement français à l'étranger possèdent un studio Web radio. Une pratique en constante évolution aux nombreuses vertus pédagogiques et de communication. L'Agence s'est dotée d'un studio mobile permettant de cou-

70

ÉTABLISSEMENTS
ONT PARTICIPÉ
ACTIVEMENT À LA
SEMAINE DE LA PRESSE
ET DES MÉDIAS DANS
L'ÉCOLE 2016

vrir ses grands événements éducatifs, culturels et sportifs en majorité associés à ses partenaires (Jeux internationaux de la jeunesse, Ambassadeurs en herbe, rassemblement d'anciens élèves du réseau, Orchestre des lycées français du monde...).

La transformation numérique engagée par l'Agence passe par un axe de pratique médiatique combinant l'innovation numérique, l'expression et les nouveaux réseaux de communication qu'apporte la Web radio. La Web radio ouvre l'établissement sur son environnement comme sur l'actualité internationale en rapprochant les médias locaux et internationaux de la communauté éducative.

Ces nouvelles pratiques radiophoniques dans les établissements apportent une plus-value en termes de visibilité et de diffusion de l'information entre l'Agence et le réseau, ainsi qu'entre les établissements d'une même zone géographique. Les référents communication de nos établissements pourront s'appuyer sur cet outil de diffusion de l'information.

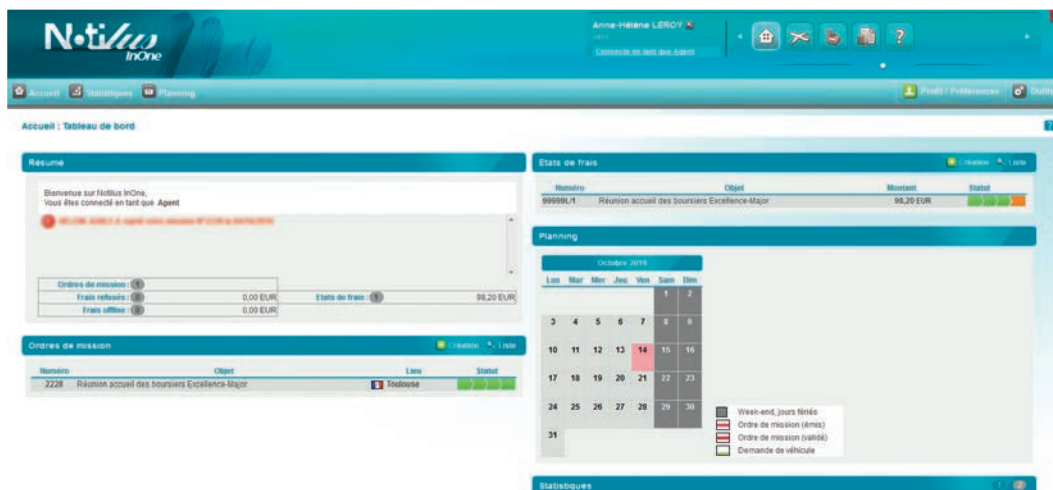
Singapour / Interview de M. Laurent Petrynka, directeur de l'UNSS, par les Web reporters AEFÉ, aux Jeux internationaux de la jeunesse, juin 2016.



LE NUMÉRIQUE

UN RÉSEAU 3.0

Page d'accueil de Notilus InOne, l'outil de gestion des voyages et missions.



DÉMATÉRIALISATION DES DOCUMENTS BUDGÉTAIRES ET COMPTABLES

La mise en place aussi bien de la Gestion budgétaire et comptable publique (GBCP) au 1^{er} janvier 2016 (conformément à la réforme du cadre budgétaire et comptable) que des nouveaux outils « AGE » et « Notilus » ont permis de mettre en place la dématérialisation des objets de gestion et des pièces justificatives (ordres de mission, états de frais, factures, demandes de paiement, titres de recette, etc.). Cette nouvelle organisation a impliqué une réflexion commune sur l'organisation interne, le classement et l'archivage des pièces, conjointement avec l'agence comptable principale et le service des affaires financières et du contrôle de gestion. Cela a également nécessité un équipement particulier pour les gestionnaires concernés ainsi que pour les valideurs (doubles écrans notamment).

FACILITER LE RECRUTEMENT ET L'ORGANISATION DES MISSIONS

Lancement d'une application dédiée au recrutement des résidents

Depuis la campagne 2015-2016, le recrutement des résidents s'effectue, pour 20 pays, par le biais d'une application informatique dédiée, développée à l'origine pour les pays à fort vivier tels que le Maroc et l'Espagne. Les pays concernés par cette nouvelle application de gestion des candidatures sont : Madagascar, le Portugal,

le Royaume-Uni, la Tunisie, l'Algérie, l'Allemagne, le Brésil, le Cameroun, le Canada, la Chine, l'Égypte, le Sénégal avec la Gambie, le Vietnam, l'Afrique du Sud, le Chili, le Congo, l'Italie, le Japon, le Maroc et l'Espagne. L'application permet à chacun des utilisateurs d'optimiser et de faciliter les phases de saisie et de traitement des dossiers. Grâce à cette plateforme, les candidats peuvent postuler en ligne, les établissements et les services de coopération et d'action culturelle (SCAC) peuvent, quant à eux, préparer les Commissions consultatives paritaires locales en obtenant un classement des candidatures. Enfin, la plateforme offre à la direction des ressources humaines de l'Agence une vision globale des candidatures sur les postes de résidents.

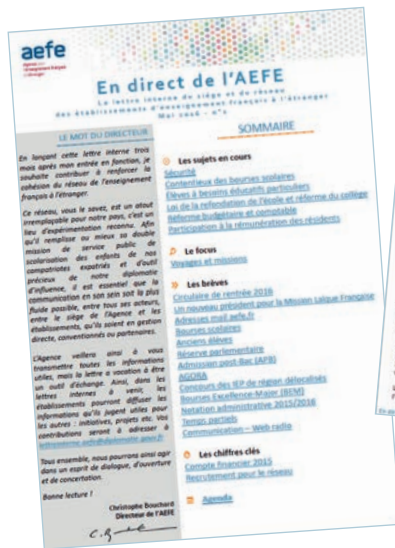
Ainsi, pour la campagne 2015-2016, 12534 dossiers ont été saisis sur l'application et 6615 ont été reçus par les établissements et les SCAC. À noter que les pays utilisateurs de l'application représentent la moitié des postes vacants : 357 sur 703 postes.

Pour la campagne 2016-2017, cette application sera étendue à six nouveaux pays : l'Argentine, la Belgique, l'Éthiopie, le Gabon, le Liban et la République démocratique du Congo.

Notilus : un nouvel outil de gestion des voyages et missions

Au 1^{er} janvier 2016, le bureau des voyages et des missions de la direction des ressources humaines a changé de prestataire pour le marché des voyages (Avexia) et a acquis un outil de gestion des voyages et missions (Notilus), conformément aux actions inscrites dans la cartographie des risques financiers et comptables.

Lettre interne « En direct de l'AEFE »



La couverture du 1^{er} numéro - mai 2016



Extrait du 3^e numéro - juillet 2016

FOCUS SUR...

EN DIRECT DE L'AEFE (LETTRE INTERNE)

La direction de l'Agence a décidé de créer en mai 2016 un nouvel outil pour renforcer la cohésion du réseau des 495 établissements d'enseignement français homologués et fluidifier la communication entre tous les acteurs, entre le siège de l'Agence et l'ensemble des établissements. C'est une lettre interne mensuelle intitulée « En direct de l'AEFE », diffusée uniquement par voie électronique.

Elle permet de diffuser les informations et les chiffres-clés, les travaux en cours (groupes de travail), les principales dates et événements du réseau et également des informations locales (rubrique « vie des établissements »).

Elle est envoyée à l'ensemble des établissements d'enseignement français à l'étranger, aux postes diplomatiques ainsi qu'au ministère des Affaires étrangères et du Développement international à Paris. ■

FOCUS SUR...

LE CNED

Opérateur du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MENESR), le CNED contribue, aux côtés du réseau scolaire homologué, à assurer la continuité du service public d'éducation française au bénéfice des enfants de familles françaises expatriées.

Le contrat d'objectifs et de moyens 2016-2018 préconise de développer les synergies entre l'AEFE et le Centre national d'enseignement à distance (CNED), notamment dans le cadre de l'organisation d'actions de formation, selon des modalités de prise en charge adaptées, en faveur des enseignants des deux réseaux afin de favoriser la mutualisation des bonnes pratiques. Les cours du CNED peuvent être suivis par les enfants de façon individuelle. Ils peuvent également être intégrés, grâce à des répétiteurs, dans le dispositif pédagogique de certains établissements scolaires français quand les effectifs de certaines classes sont trop faibles.

À cet effet, le CNED a signé des conventions de collaboration pédagogique avec des établissements dans plus d'une centaine de pays pour un accompagnement de proximité.

Le CNED permet également à des élèves inscrits dans un établissement scolaire étranger, et répondant à certains critères, par exemple linguistiques, la possibilité de suivre une « scolarité complémentaire internationale » qui propose, autour de trois matières fondamentales, une formation à distance allégée conforme aux programmes français.



LES ÉTABLISSEMENTS
DU RÉSEAU

UNE CROISSANCE MAÎTRISÉE

Avoisinant les 2 % lors de l'année scolaire 2015-2016, la croissance des effectifs a confirmé l'attractivité des établissements du réseau et de notre modèle éducatif pour les familles françaises expatriées comme pour les familles étrangères. L'ensemble des établissements ont mis en œuvre toutes les mesures permettant d'assurer les meilleures conditions de scolarisation et de sécurité pour les élèves et les personnels.

2015-2016
EN BREF



136

PAYS

RÉPARTIS SUR CINQ SECTEURS



336 000

ÉLÈVES



494

ÉTABLISSEMENTS

HOMOLOGUÉS PAR LE MENESR
(DONT 92 DE LA MLF) - 74 EGD -

156 CONVENTIONNÉS - 264 PARTENAIRES



6 604

**PERSONNELS
DÉTACHÉS AEFÉ**

1 128 EXPATRIÉS
5 476 RÉSIDENTS





Algérie / Lycée international Alexandre-Dumas d'Alger.

FACILITER LE PILOTAGE DES ÉTABLISSEMENTS

En 2015-2016, l'AEFE s'est dotée d'un service expertise et conseil (SEC) afin d'accompagner la gouvernance des établissements, en s'appuyant sur un dialogue constant. Le SEC a procédé à l'évaluation des 16 zones de mutualisation.

FOCUS SUR...

LES COORDONNATEURS DÉLÉGUÉS DE LA DIRECTION

Ils représentent la direction de l'AEFE dans une zone géographique définie et bénéficient d'une délégation de signature. Ils veillent à l'application au niveau local par les chefs d'établissement, les directeurs administratifs et financiers, les inspecteurs de l'Éducation nationale et tous les personnels de l'AEFE présents sur la zone, des directives des services de l'Agence. Ils proposent à la direction de l'AEFE toute mesure notamment en matière budgétaire, de gestion de personnel, de gouvernance, de questions immobilières ou d'aide à la scolarité. Interlocuteurs des comités de gestion des établissements conventionnés, ils accompagnent la gestion des EGD dans le respect de leur autonomie et des compétences respectives de leurs personnels.

Ils assurent le suivi de la gestion budgétaire des établissements dans le cadre des conférences d'orientation stratégique, de la carte des emplois des établissements des pays ou de la zone.

En liaison avec le poste diplomatique, ils suivent les demandes d'homologation et de labellisation.

Pour l'année scolaire 2016-2017, le dispositif comprend trois coordonnateurs délégués de la direction (CDAEFE), six conseillers de coopération et d'actions culturelles (COCAC) adjoints en charge des questions scolaires et un attaché culturel :

• 3 CDAEFE

Guillaume Cario, CDAEFE pour les zones Proche-Orient, Moyen-Orient et Péninsule indienne

Bruno Valéry, CDAEFE pour la zone Asie-Pacifique

Jérôme Boit, CDAEFE pour les zones Afrique australe, Afrique orientale, Océan indien, Afrique centrale et Afrique occidentale

• 6 COCAC adjoints

Lucia Da-Silva, COCAC adjoint en Espagne

Myriam Grafto, COCAC adjoint en Allemagne

Serge Tillmann, COCAC adjoint au Liban

Michel Houdu, COCAC adjoint au Maroc

Joëlle Feral, COCAC adjoint en Tunisie

Chantal Bousquet, COCAC adjoint à Madagascar

• 1 attaché de coopération éducative, chef du service des établissements scolaires

Bruno Eldin, attaché de coopération éducative pour la zone Amérique du Nord

L'AIDE À LA GOUVERNANCE : EXPERTISE AUPRÈS DE LA DIRECTION DE L'AGENCE

Un nouveau service d'expertise et de conseil à l'Agence

L'AEFE a créé à la rentrée 2016 un nouveau service d'expertise et de conseil destiné à accompagner les investisseurs publics ou privés qui veulent développer une offre d'enseignement français, à condition qu'elle n'entre pas en concurrence avec un établissement existant et que le besoin soit confirmé par le poste diplomatique.

Dans la mesure où ces établissements ont par la suite vocation à obtenir une homologation du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et de scolariser des enfants français, l'action du Service expertise et conseil (SEC) s'inscrit dans les missions de l'Agence.

Sur demande, et après consultation des autres services compétents de l'AEFE, une offre d'accompagnement peut être proposée à ces investisseurs. Elle pourra comprendre différentes prestations liées au projet : aide à l'élaboration du projet pédagogique, à la définition du projet immobilier, à la mise en place d'une gouvernance adaptée à une école française, mais aussi aide à la définition des profils de poste des personnels, au recrutement de ceux-ci, ou encore mise en place d'une stratégie en matière de communication, etc.

Colombie / Rencontre entre les délégués de la vie lycéenne et le Service expertise et conseil (SEC) de l'AEFE au lycée français Louis-Pasteur de Bogota, novembre 2016.





France / Au siège de l'Agence, une conférence d'orientation stratégique organisée par le Service expertise et conseil (SEC), novembre 2016.

AEFE ET ORGANISMES GESTIONNAIRES

Un dialogue constant

156 établissements d'enseignement français à l'étranger ont signé une convention avec l'AEFE leur permettant ainsi de bénéficier d'un soutien important de l'AEFE. Dans le cadre de ces conventions, l'AEFE apporte un soutien permanent sous forme d'affectation de personnels, de missions d'expertise, de subventions d'équipement, d'investissement ou de fonctionnement ou d'actions de formations continue.

Cette gouvernance partagée repose sur un dialogue constant entre chaque établissement et les services centraux. L'agence organise par ailleurs des séminaires de gouvernance par zone regroupant les responsables des comités de gestion et la direction des établissements dans lesquels les problématiques de la gestion sont abordées ensemble pour une meilleure gouvernance.

LES MISSIONS D'ANALYSE ET DE CONSEIL

Dans le cadre de sa mission d'aide et de conseil aux établissements conventionnés du réseau, et à la demande des responsables des comités de gestion, des postes diplomatiques ou des services centraux de l'Agence, le SEC a mené de nombreuses missions d'analyse et de conseil portant sur le fonctionnement des écoles et lycées. Ces audits qui portent sur l'ensemble des procédures en place et des moyens mis en œuvre en fonction des objectifs fixés, font l'objet d'un rapport de synthèse communiqué aux responsables des établissements scolaires (comité de gestion, direction), au poste diplomatique et aux services centraux.

LES CONFÉRENCES D'ORIENTATION STRATÉGIQUES

Le Service expertise et conseil a piloté, en liaison étroite avec les services compétents, des Conférences d'orientation stratégiques (COS) menées avec les responsables des établissements concernés (direction, comité de gestion, représentants du poste diplomatique) dans un certain nombre de lycées français.

Les COS portent sur une analyse détaillée du fonctionnement d'un établissement scolaire pour l'année en cours : analyse des cohortes d'élèves scolarisés, état de la concurrence, moyens d'enseignement consacrés à chaque niveau d'enseignement (maternelle, élémentaire, collège, lycée), nombre de postes utilisés (enseignants, personnels de vie scolaire, de service, personnels administratifs, aides maternelles, etc.) ou encore analyse financière (niveau et composition des recettes, dépenses liées à la masse salariale, à l'immobilier, à la pédagogie, etc.).

À partir de cette étude, les COS ont pour objectif de projeter sur les quatre rentrées suivantes les moyens financiers et en personnel nécessaires au fonctionnement de l'établissement. Ces conférences sont très utiles notamment dans le cas des investissements immobiliers importants portant sur une longue période.



France / Les personnels de direction et d'encadrement recrutés par l'AEFE pour exercer dans le réseau des établissements à l'étranger rassemblés pour un séminaire de formation, organisé au CIEP, à Sèvres, du 23 au 27 mai 2016.

L'ÉVALUATION DU DISPOSITIF DE MUTUALISATION

Le Service expertise et conseil de l'AEFE a évalué l'ensemble des zones de mutualisation réparties dans le monde. Ce dispositif de mutualisation, créé en 2011, a pour objectif d'accroître, d'une part, la déconcentration de la gestion de certains moyens de l'AEFE au plus près des acteurs et, d'autre part, de formaliser les procédures des activités mutualisées entre les établissements d'une même zone afin d'en améliorer le fonctionnement.

FOCUS SUR...

LA FORMATION DES PERSONNELS NON ENSEIGNANTS

La formation continue des personnels est une priorité essentielle pour le réseau des établissements d'enseignement français à l'étranger. Plus d'un millier de stages sont organisés chaque année. Le Service expertise et conseil, par sa connaissance fine du fonctionnement des établissements scolaires et par ses responsabilités en matière de gestion des personnels de droit local pour l'ensemble du réseau, a pour mission de proposer en liaison avec les services compétents, de piloter voire d'animer des sessions de formation à destination de tous les personnels autres qu'enseignants, celles-ci étant pilotées et animées par le service pédagogique. L'ensemble des projets de plans de formation à destination de ces catégories de personnels est analysé par l'AEFE dans le cadre du dialogue de gestion entre les services centraux et les zones de mutualisation. L'agence a animé plusieurs regroupements des directeurs administratifs et financiers lors de formations destinées aux personnels d'encadrement de certaines zones ou encore à l'occasion du séminaire de gouvernance destiné aux établissements d'enseignement français partenaires d'Amérique du Nord.

16

ÉTABLISSEMENTS MUTUALISATEURS EN 2015-2016

La gestion déconcentrée

Elle concerne la définition des programmes d'activité et des budgets de fonctionnement de certains personnels normalement gérés par les services centraux : coordonnateurs délégués de la direction (CDAEFE), bureaux des inspecteurs de l'Éducation nationale (IEN), enseignants expatriés à mission de conseil pédagogique.

La gestion mutualisée

Elle concerne, notamment, la gestion des plans régionaux de formation continue destinés à tous les personnels exerçant dans les établissements d'une même zone et la gestion administrative et financière des accords de partenariat signés avec les établissements homologués de chaque zone. La gestion mutualisée concerne également certaines activités propres à l'ensemble d'une même zone et répondant à un besoin commun telles que la mise en place et l'administration de sites Internet de zone.

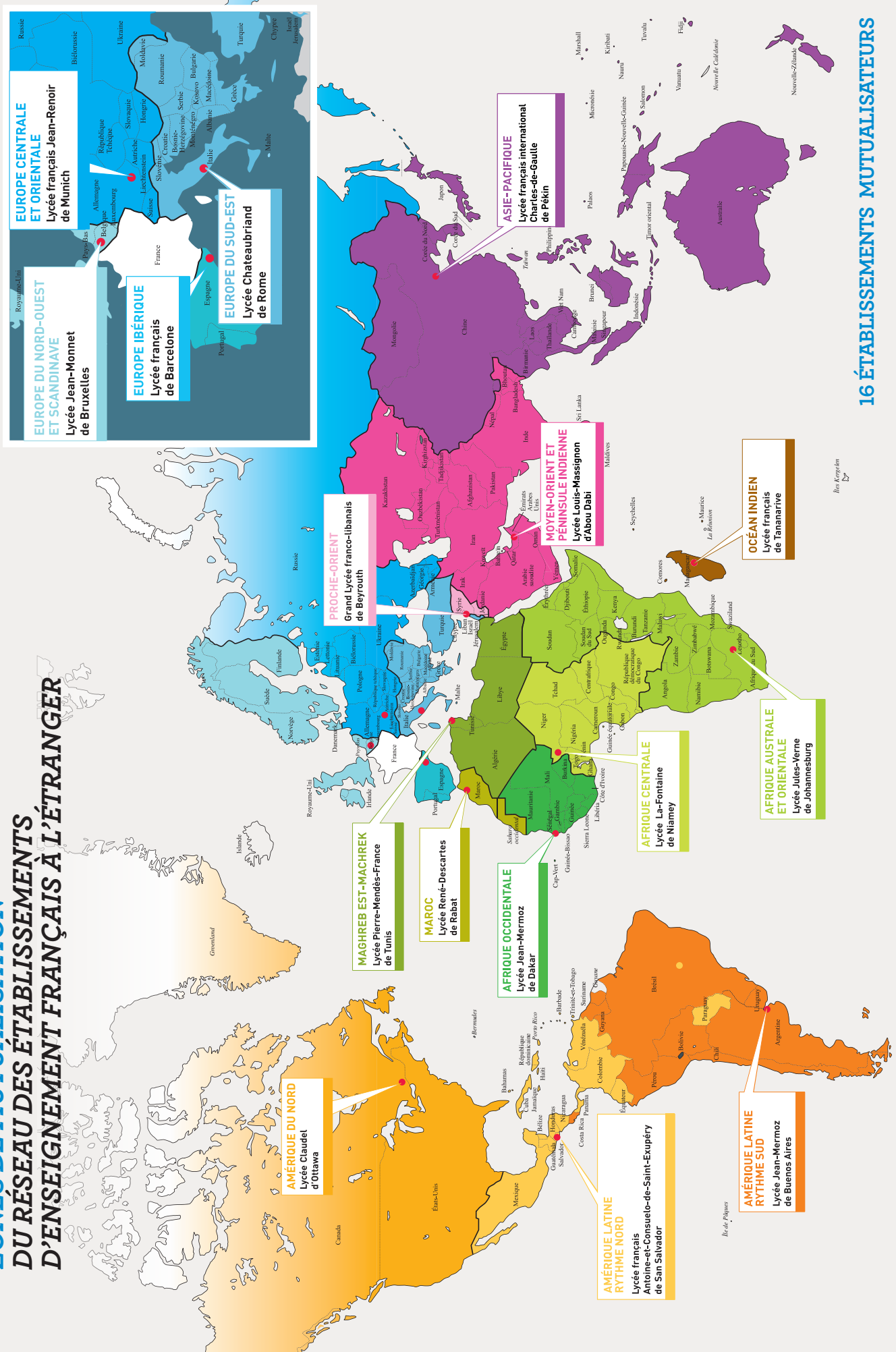
Les établissements évalués en 2015-2016

Les évaluations des 17 zones de mutualisation ont été effectuées sur place, en recueillant les avis de tous les acteurs concernés et en analysant les procédures et les résultats obtenus. La synthèse a fait l'objet d'un examen approfondi lors du COPICEM (Comité de pilotage et de coordination des établissements mutualisateurs) du mois de juillet 2016.

Le passage à 16 zones

Depuis le 1^{er} août 2016, les zones de mutualisation sont au nombre de seize. Les zones Amérique centrale et Caraïbes, Amérique du Sud et Amérique du Sud – Cône andin ont en effet fusionné pour se scinder en deux : zone Amérique latine rythme nord et zone Amérique latine rythme sud. Dans un souci d'harmonisation et d'efficacité, cette nouvelle répartition tient compte des différents rythmes scolaires, Nord et Sud, des pays. L'ancienne zone Amérique du Sud fonctionnait jusqu'alors sur un double rythme, ce qui présentait des incidences directes sur son organisation générale (formation, examens...). Désormais, les établissements qui suivent le rythme nord et ceux qui fonctionnent en rythme sud sont respectivement regroupés dans la zone Amérique latine rythme nord et la zone Amérique latine rythme sud. ■

ZONES DE MUTUALISATION DU RÉSEAU DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS À L'ÉTRANGER



LES SECTEURS GÉOGRAPHIQUES

Cinq secteurs sont en charge du suivi des ensembles géographiques qui composent le réseau. Depuis le 1^{er} septembre 2015, trois nouveaux pays font partie du secteur Europe : l'Ancienne République yougoslave de Macédoine (ARYM), 136^e pays à rejoindre le réseau des établissements d'enseignement français à l'étranger, ainsi qu'Israël et Jérusalem, anciennement rattachés au secteur Asie – Moyen-Orient.

RÔLE ET COMPÉTENCE DES SECTEURS GÉOGRAPHIQUES DE L'AEFE EN 2015-2016

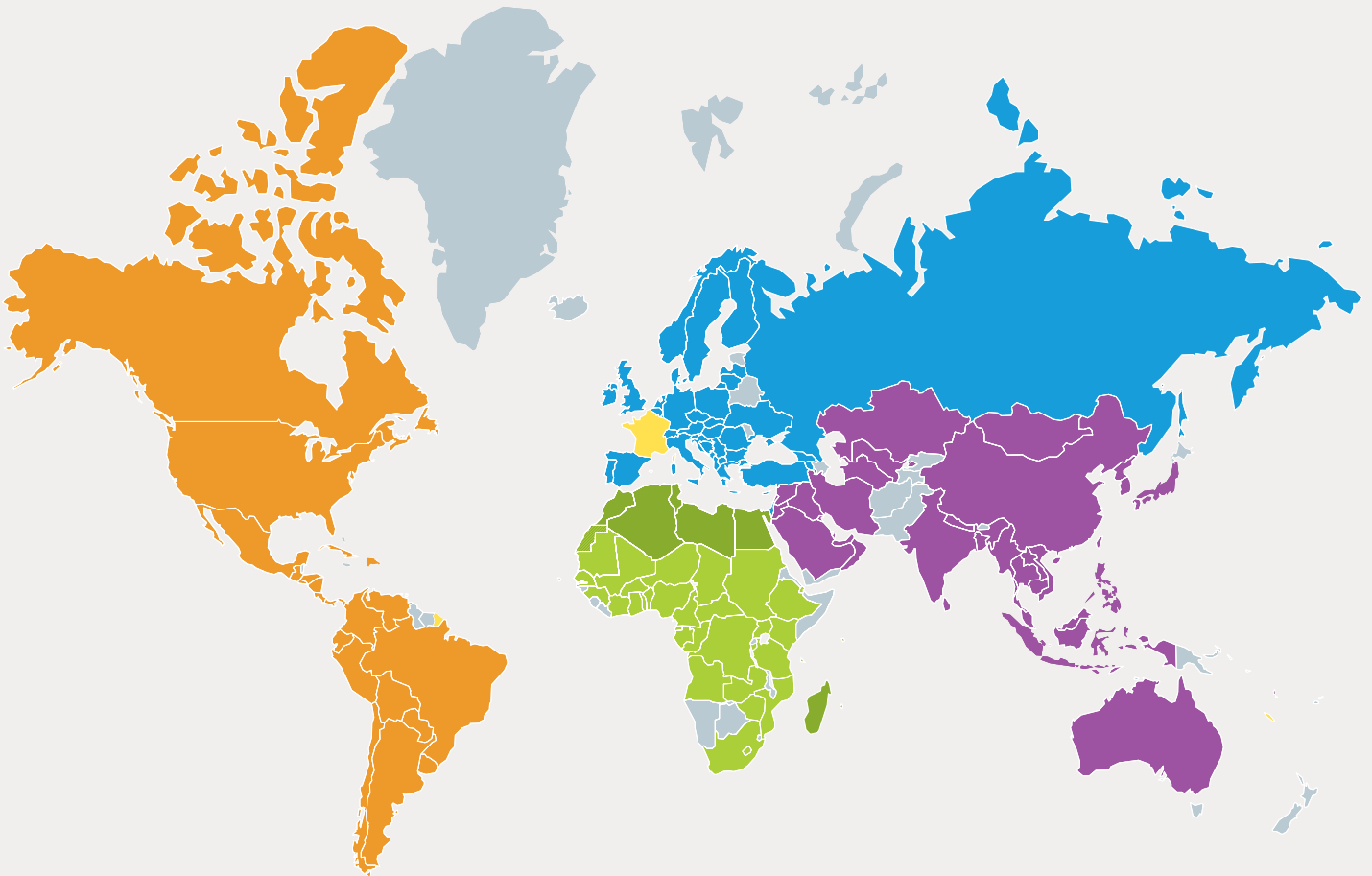
Depuis le siège de l'AEFE, les chefs des secteurs géographiques assurent le suivi du dispositif. Avec l'appui des CDAEFE et des COCAC adjoints et en lien étroit avec les postes, les établissements, les personnels et les élus des Français de l'étranger et avec l'ensemble des autres services, ils apportent à l'Agence une vision globale et transversale de la vie des établissements. ■

136 PAYS
RÉPARTIS SUR CINQ SECTEURS

Colombie / Lycée français Paul-Valéry de Cali.



LES 5 SECTEURS GÉOGRAPHIQUES DU RÉSEAU DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS À L'ÉTRANGER



LES 136 PAYS RÉPARTIS PAR SECTEUR :

Le réseau d'enseignement français à l'étranger comprend 5 zones correspondant à des secteurs géographiques.

Ce découpage répond à des critères d'équilibre du nombre d'établissements, de personnels et d'élèves en prenant en compte les zones de mutualisation. Le pilotage de ce dispositif est assuré depuis le siège de l'AEFE par les chefs des secteurs géographiques.

En raison de l'étendue géographique du réseau, qui couvre 136 pays dans toutes les zones du monde, les secteurs sont hétérogènes et chacun a ses spécificités.

Pour l'année scolaire 2015-2016, la répartition des pays par secteur géographique est la suivante :

➔ SECTEUR AFRIQUE

Afrique du Sud / Angola / Bénin / Burkina-Faso / Burundi / Cameroun / Cap-Vert / Congo / Côte d'Ivoire / Djibouti / Éthiopie / Gabon / Gambie / Ghana / Guinée / Guinée équatoriale / Kenya / Mali / Mauritanie / Mozambique / Niger / Nigeria / Ouganda / République démocratique du Congo / République centrafricaine / Sénégal / Soudan / Tanzanie / Tchad / Togo / Zambie / Zimbabwe.

➔ SECTEUR MAGHREB & OCÉAN INDIEN

Algérie / Comores / Égypte / Libye / Madagascar / Maroc / Maurice / Seychelles / Tunisie.

➔ SECTEUR AMÉRIQUES

Argentine / Bolivie / Brésil / Canada / Chili / Colombie / Costa Rica / Cuba / El Salvador / Équateur / États-Unis / Guatemala / Haïti / Honduras / Mexique / Nicaragua / Panama / Paraguay / Pérou / République Dominicaine / Uruguay / Venezuela.

➔ SECTEUR ASIE & MOYEN-ORIENT

Arabie saoudite / Australie / Bahreïn / Bangladesh / Birmanie / Cambodge / Chine / Émirats Arabes Unis / Inde / Indonésie / Iran / Iraq / Japon / Jordanie / Kazakhstan / Koweït / Laos / Liban / Malaisie / Mongolie / Népal / Oman / Ouzbékistan / Philippines / Qatar / République de Corée / Singapour / Sri Lanka / Syrie / Taiwan / Thaïlande / Turkménistan / Vanuatu / Vietnam.

➔ SECTEUR EUROPE

Albanie / Allemagne / Ancienne République yougoslave de Macédoine (ARYM) / Arménie / Autriche / Belgique / Bosnie-Herzégovine / Bulgarie / Chypre / Croatie / Danemark / Espagne / Finlande / Géorgie / Grèce / Hongrie / Irlande / Israël / Italie / Jérusalem / Lituanie / Luxembourg / Monaco / Norvège / Pays-Bas / Pologne / Portugal / Roumanie / Royaume-Uni / Russie / Serbie / Slovaquie / Slovénie / Suède / Suisse / République Tchèque / Turquie / Ukraine.



AFRIQUE

EN CHIFFRES

32

PAYS

75

ÉTABLISSEMENTS

4 EGD,

34 CONVENTIONNÉS

ET 37 PARTENAIRES

13%

PART DES EFFECTIFS
DE L'ENSEMBLE
DU RÉSEAU

3

ZONES DE
MUTUALISATION

44790

ÉLÈVES

DONT 18309 FRANÇAIS

1088

PERSONNELS
DÉTACHÉS PAR L'AEFE

259 EXPATRIÉS

ET 829 RÉSIDENTS

Un secteur géographique qui a eu plusieurs crises à gérer

Après la tentative de putsch du 17 septembre 2015, les deux établissements scolaires homologués au Burkina Faso – l'école française André-Malraux de Bobo Dioulasso et le lycée Saint-Exupéry de Ouagadougou – ont dû fermer à plusieurs reprises. Le 15 janvier 2016, la communauté scolaire du lycée de Ouagadougou a été atteinte par l'attentat du restaurant « Le Cappuccino ». Le directeur de l'AEFE, M. Christophe Bouchard, a apporté toute la solidarité du réseau des établissements français à l'étranger en effectuant son premier déplacement au Burkina Faso.

Au Mali, l'Établissement Liberté a fait l'objet d'une optimisation des mesures de sécurité à la suite de l'attentat terroriste de l'hôtel Radisson Blu, à Bamako, en novembre 2015.

Enfin, les tensions liées à l'élection présidentielle au Congo ont conduit, en mars 2016, à la fermeture préventive des deux établissements du réseau dans le pays, le lycée français Saint-Exupéry de Brazzaville et le lycée français Charlemagne de Pointe-Noire.

Des projets immobiliers qui se concrétisent

À la rentrée 2015, les collégiens et lycéens du lycée français René-Descartes de Kinshasa, en République démocratique du Congo, ont pu bénéficier d'un nouveau bâtiment d'enseignement, moderne et sécurisé. Le 1^{er} juin 2016, l'établissement a célébré son installation dans ces nouveaux locaux. Le 4 mai 2016, c'est au lycée français Blaise-Pascal de Libreville qu'un nouveau bâtiment a été inauguré.

Le 26 janvier 2016, la première pierre des nouveaux locaux du lycée français Charlemagne de Pointe-Noire a été posée par le secrétaire général de l'AEFE, M. Michel Chanoux.

Enfin, le 12 novembre 2015, le coordonnateur délégué de la direction de l'AEFE, M. Jérôme Boit, a inauguré les nouveaux locaux de l'Établissement français d'enseignement Montaigne de Cotonou en présence de l'ambassadrice de France au Bénin.

Des projets pédagogiques structurants

Du 9 au 11 mai 2016, des élèves des établissements d'Afrique du Sud, du Ghana, du Kenya, de Guinée et du Sénégal ont participé à la 4^e rencontre internationale « **Ambassadeurs en herbe** », à Paris. Finalistes du tournoi de joutes oratoires mondial organisé pendant l'année scolaire, ces jeunes orateurs ont débattu sur le thème de l'éducation à la citoyenneté et du vivre ensemble.

Dans le cadre d'un projet lancé en 2003, à Johannesburg, alliant sciences, technologie, recherche et esprit d'équipe, une **compétition robotique** a été organisée au Cap. Elle a regroupé plusieurs équipes d'élèves scolarisés, du cycle 3 au lycée, dans six établissements d'enseignement français à l'étranger de la zone Afrique australe et orientale.

Dans le cadre des **Jeux internationaux de la jeunesse 2016**, organisés à Singapour, du 13 au 18 juin, plusieurs équipes du lycée français Blaise-Pascal de Libreville (Gabon), du lycée français Jean-Mermoz de Dakar (Sénégal) et du lycée français Jules-Verne de Johannesburg (Afrique du Sud) ont participé aux épreuves sportives sous la houlette de parains prestigieux.

République démocratique du Congo / Inauguration des nouveaux bâtiments du lycée français René-Descartes de Kinshasa, le 1^{er} juin 2016.





MAGHREB-MACHREK OCÉAN INDIEN

EN CHIFFRES

9

PAYS

95

ÉTABLISSEMENTS

37 EGD,
13 CONVENTIONNÉS
ET 45 PARTENAIRES

20%

PART DES EFFECTIFS
DE L'ENSEMBLE
DU RÉSEAU

3

ZONES DE
MUTUALISATION

67728

ÉLÈVES
DONT 22 289 FRANÇAIS

1530

PERSONNELS
DÉTACHÉS PAR L'AEFE

222 EXPATRIÉS
ET 1308 RÉSIDENTS



Tunisie / 60^e anniversaire du lycée Pierre-Mendès-France de Tunis, mai 2016.

Les établissements : outil de notre diplomatie éducative

L'année a été marquée par une augmentation des effectifs, notamment des élèves nationaux. En 2015-2016, 63 % des élèves étaient issus des pays hôtes. Cela traduit bien la volonté des établissements de prendre, aux côtés des établissements locaux garants des politiques éducatives nationales en matière de francophonie, une place active d'outil de coopération, de rayonnement et d'influence au service des nouvelles générations qui devront construire des relations de paix et de compréhension interculturelle.

Des partenaires actifs

Ces enjeux ont été traduits, de manière plus large et stratégique, dans l'élaboration avec tous les partenaires et les familles, de « Plans Enseignement ». Ces plans sont en cours de développement en Égypte, en Tunisie, au Maroc, à Madagascar et en Algérie. Au centre de ces plans prospectifs, pensés dans un équilibre et une complémentarité avec les écoles homologuées et partenaires, les grandes réformes pour la « Refondation de l'École » ont fait l'objet de réflexions suivies et innovantes.

Les démarches transversales, par cycles et par compétences, sont au cœur des projets d'établissement. Un effort tout particulier a été porté sur les sciences, l'enseignement de la langue du pays, le numérique et l'éducation sportive, futurs facteurs clefs d'une éducation à la citoyenneté et plurilingue.

Événements marquants

En novembre 2015, l'île Maurice a été le théâtre des premiers jeux scolaires des îles de l'Océan Indien. Plus de 300 participants dont 200 élèves venus d'écoles françaises à l'étranger, d'établissements mauriciens et d'écoles d'outre-mer de l'Océan Indien ont participé à ces rencontres sportives et culturelles.

La première édition du tournoi de rugby de l'Océan Indien a, quant à elle, réuni plus de 200 jeunes venus de sept pays à Tananarive, en avril 2016. Aux côtés de leur parrain Jeff Tordo, ancien international de rugby et capitaine du XV tricolore, les élèves ont vécu une aventure solidaire.

Organisées au lycée international Alexandre-Dumas d'Alger, les Journées de la culture et de la langue arabe ont également marqué le mois d'avril 2016.

En mai 2016, le lycée Pierre-Mendès-France de Tunis a fêté son soixantième anniversaire. De nombreuses manifestations, dont le Forum des métiers, ont réuni la communauté scolaire et les anciens élèves pour une célébration placée sous le signe du lien.

Enfin, le collège Étienne-de-Flacourt de Tuléar, à Madagascar, a soutenu le projet « Éducation à la vie scolaire » de juin 2015 à avril 2016. L'objectif était d'encourager et d'organiser la mise en place du concept de « vie scolaire » au sein de vingt établissements publics et privés de Tuléar. Des rencontres régulières avec les chefs d'établissement participants ont permis de définir les besoins de chaque structure, de réécrire le règlement intérieur de chaque établissement et de les équiper d'un « kit de vie scolaire » composé d'outils opérationnels pour optimiser la formation des délégués, organiser les heures de vie classe, etc.



EUROPE

EN CHIFFRES

39

PAYS

126

ÉTABLISSEMENTS

27 EGD,
42 CONVENTIONNÉS
ET 57 PARTENAIRES

22%

PART DES EFFECTIFS
DE L'ENSEMBLE
DU RÉSEAU

4

ZONES DE
MUTUALISATION

72422

ÉLÈVES

DONT 38519 FRANÇAIS

2080

PERSONNELS
DÉTACHÉS PAR L'AEFE

209 EXPATRIÉS
ET 1871 RÉSIDENTS



Royaume-Uni / Inauguration par le Président de la République, M. François Hollande, du lycée international de Londres Winston-Churchill, le 22 septembre 2015.

Points de réorganisation

La présidence des Comités de pilotage de la mutualisation (CPM) des zones Europe centrale et orientale (ZECO), Europe du Nord-Ouest et Scandinavie (ZENOS) et Europe du Sud-Est (ZESE) est assurée par le chef du secteur géographique. La présidence du CPM de la zone Europe ibérique (ZEI) est, quant à elle, assurée par la COCAC adjointe en Espagne. Par ailleurs, en septembre 2015, Israël et Jérusalem ont rejoint le secteur Europe.

Une demande très forte

On observe une progression significative des effectifs en Europe avec des pôles de forte pression à l'inscription. C'est le cas de Londres, Lisbonne, Barcelone, Milan, ou encore Rome. Les établissements partenaires se développent à l'Est (Tirana, Skopje, Odessa, Bakou, etc.) tout comme les montées en homologation (Tbilissi, Vilnius, etc.).

De nouvelles conventions ont été signées avec les établissements conventionnés. À Londres, la signature d'un accord de partenariat avec le lycée international Winston-Churchill a permis d'augmenter l'offre de scolarisation en lycée.

Les projets immobiliers

De nombreux projets immobiliers ont été engagés ou poursuivis durant l'année comme à Barcelone, Bruxelles, Madrid, Moscou, Rome, Valence ou encore Vienne.

La dématérialisation de la correction des copies du baccalauréat

Étendue à l'ensemble du réseau en 2016, la correction 100% numérique des copies du bac a été mise en place dans les zones Europe du Sud-Est et Europe centrale et orientale.



ASIE & MOYEN-ORIENT

EN CHIFFRES

34

PAYS

106

ÉTABLISSEMENTS

5 EGD,

32 CONVENTIONNÉS

ET 69 PARTENAIRES

28%

PART DES EFFECTIFS

DE L'ENSEMBLE

DU RÉSEAU

3

ZONES DE
MUTUALISATION

95 461

ÉLÈVES

DONT 26 826 FRANÇAIS

952

PERSONNELS

DÉTACHÉS PAR L'AEFE

211 EXPATRIÉS, 741 RÉSIDENTS

ET 1 VOLONTAIRE
INTERNATIONAL

De grands événements

La 6^e édition des **Jeux internationaux de la jeunesse**, grand événement sportif et fédérateur organisé chaque année par l'UNSS et l'AEFE, s'est déroulée cette année à Singapour. Du 13 au 18 juin 2016, près de 350 jeunes athlètes, 30 Web reporters et 120 accompagnateurs professeurs d'EPS se sont retrouvés au Lycée français de Singapour. Près de 60 équipes, portant les couleurs de 26 pays, se sont alors rencontrées sous la houlette de parrains sportifs de haut niveau. Le rugbyman Yannick Jauzion, le grimpeur Daniel du Lac, le badiste singapourien Ronald Susilo ont ainsi fait le déplacement pour conseiller et encourager les élèves. Parrain prestigieux également, l'athlète Stéphane Diagana n'a finalement pas pu se rendre sur place mais a tenu à adresser un message chaleureux à l'ensemble des jeunes athlètes. Le directeur de l'AEFE et le directeur national de l'UNSS ont assisté à la cérémonie d'ouverture de ces JIJ, le 14 juin 2016. Et pour la première fois cette année, 33 élèves de seconde, d'une vingtaine de pays différents, ont couvert, telle une véritable rédaction multimédia, l'ensemble des rencontres.

Parmi les autres événements marquants de l'année, figure la signature, à Canberra, de l'**accord de partenariat entre le lycée franco-australien de Canberra et l'AEFE** en présence du Ministre de l'Éducation de l'ACT et de l'ambassadeur de France, le 5 février 2016. Cet accord a officialisé l'existence du lycée franco-australien en tant qu'établissement partenaire du réseau d'enseignement français à l'étranger.

Par ailleurs, le **nouveau dispositif renforcé de formation initiale et complémentaire des enseignants néo recrutés** du réseau des établissements français du Liban a été présenté, à Beyrouth, par le directeur adjoint de l'AEFE, le 1^{er} juillet 2016.

De nombreuses inaugurations

Afin de répondre à des exigences d'ouverture et d'excellence, les établissements ne cessent de se moderniser.

M. Jean-Marc Ayrault, Ministre des Affaires étrangères et du Développement international a inauguré, en présence du directeur de l'AEFE, le nouveau lycée français international Charles-de-Gaulle de Pékin, le 16 mai 2016. Le nouveau campus pour les classes du primaire du Lycée français de Singapour a, quant à lui, été inauguré, le 8 avril 2016, par M. Matthias Fekl, secrétaire d'État en charge du commerce extérieur, de la promotion du tourisme et des Français de l'étranger. L'École française de Mascate, qui a adopté le nom de « Lycée français de Mascate », a célébré son installation dans de nouveaux locaux, le 19 janvier 2016, en présence d'éminentes autorités omanaises et du directeur adjoint de l'AEFE. Enfin, le 13 juin 2016, la première pierre de la future école maternelle « Hévéa », à Kuala Lumpur, a été posée en présence de l'ambassadeur de France en Malaisie et du directeur de l'AEFE. Cette école, située à cent mètres du site principal du Lycée français de Kuala Lumpur, ouvrira ses portes à la rentrée 2017.



Singapour / M. Matthias Fekl, Secrétaire d'État au Commerce extérieur, à la promotion du Tourisme et aux Français de l'étranger, à l'inauguration du Campus des classes primaires du lycée français de Singapour, le 8 avril 2016.



AMÉRIQUES

EN CHIFFRES

22

PAYS

92

ÉTABLISSEMENTS

1 EGD,
35 CONVENTIONNÉS
ET 56 PARTENAIRES

17%

PART DES EFFECTIFS
DE L'ENSEMBLE
DU RÉSEAU

3

ZONES DE
MUTUALISATION

55 575

ÉLÈVES
DONT 18 986 FRANÇAIS

917

PERSONNELS
DÉTACHÉS PAR L'AEFE
227 EXPATRIÉS
ET 690 RÉSIDENTS

Un secteur en évolution

L'année écoulée a permis de mener à son terme la réflexion sur les zones de mutualisation en Amérique latine au nombre de trois jusqu'alors. À la rentrée 2016, l'Amérique latine ne fonctionnera plus qu'avec deux zones de mutualisation, l'une regroupant les établissements à calendrier rythme Nord, et l'autre les établissements à calendrier rythme Sud. Ce souci de cohérence géographique va permettre d'améliorer le fonctionnement des stages de formation continue, l'organisation des examens et générera des économies de moyens. L'encadrement en nombre d'enseignants titulaires continue de faire l'objet d'une attention particulière de la part de la direction de l'Agence, ce qui se traduit par une augmentation sensible des supports de personnels expatriés (7 postes supplémentaires) dans un contexte global pourtant contraint.

La mise en œuvre de nouvelles conventions

Fin août 2016, on comptait déjà dix établissements qui avaient signé la nouvelle conven-

tion type: Quito, Tegucigalpa, Assomption, Montevideo, Bogotá, Managua, Lima, Montréal (Collège international Marie-de-France), Ottawa et Saint-Domingue. À de rares exceptions, généralement liées à des questions de statuts, tous les établissements du secteur ont été approchés pour procéder à cet exercice. Les échanges sont nombreux et devraient déboucher sur un grand nombre de signatures d'ici décembre 2016.

Le lycée français François-Mitterrand de Brasilia

Les élèves et les enseignants du lycée français François-Mitterrand de Brasilia ont découvert leur nouvel établissement en mars 2016. Celui-ci est plus moderne, plus grand et mieux équipé (gymnase extérieur et intérieur, laboratoires, grande médiathèque, piscine couverte, jardin pédagogique...).

Brésil / Lycée français François-Mitterrand de Brasilia.



LA SÉCURITÉ : UNE PRÉOCCUPATION PERMANENTE

La sécurité est au cœur des préoccupations de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger. En 2015-2016, de nombreuses mesures ont été prises pour assurer la meilleure sécurité possible aux personnels et aux élèves des établissements. De plus, un poste de « conseiller sécurité » a été créé à l'Agence afin d'optimiser cette sécurisation.

LES DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ DANS LES ÉTABLISSEMENTS

À l'instigation de l'Agence, les établissements ont élaboré des Plans particuliers de mise en sûreté (PPMS) en relation étroite avec le poste et en veillant au renforcement de l'information des organismes gestionnaires des établissements conventionnés. Ces documents font l'objet d'une mise à jour à chaque rentrée scolaire.

Une attention particulière a été portée sur la formation des personnels, notamment lors du séminaire des personnels de direction nouvellement nommés à la rentrée 2016. Cette attention particulière s'est inscrite dans le cadre d'une intervention élargie, menée conjointement avec des représentants du pôle opérateur du centre de crise du Quai d'Orsay avec lequel des relations régulières sont entretenues. La création du poste de conseiller sécurité de l'AEFE souligne l'essor de la fonction opérationnelle sécurité-sûreté au sein du réseau. Le conseiller sécurité, rattaché à la direction de l'Agence, coordonne l'ensemble des actions et des questions liées à la sécurisation des établissements d'enseignement français à l'étranger. Cette initiative de la direction de l'AEFE tient compte de l'évolution des risques et des besoins spécifiques identifiés dans le cadre du renforcement de la mise en sécurité du réseau.

LA CELLULE DE PRÉVENTION ET DE CRISE

Ses missions

La cellule de prévention et de crise (CPC) de l'AEFE, créé en 2011, est opérationnelle en permanence. Cette structure, pilotée par le secrétaire général adjoint de l'Agence, est composée du chef du service communication et événements, du chef de secteur géographique concerné, du chef du service pédagogique, du directeur des ressources humaines, de la responsable du bureau des voyages et missions et du conseiller sécurité. Elle traite ces crises en étroite collaboration avec le Centre de crise (CDC) du ministère des Affaires étrangères et du Développement international (MAEDI) et les postes diplomatiques. Elle a pour principales missions la prévention, la gestion des crises et la gestion de l'après-crise.

Les situations sensibles gérées en 2015-2016

En raison de l'ampleur et de la densité du réseau, présent dans plus de 130 pays, les crises politiques ou climatiques comme les incidents terroristes qui touchent certains pays ou certaines zones géographiques affectent directement les établissements qui y sont implantés.

Pour la gestion des crises proprement dites, les liens entre la cellule de crise et les secteurs géographiques de l'Agence ont été renforcés par la désignation d'un référent crise au sein de chaque secteur et par l'utilisation des services spécialisés pour apporter un soutien psychologique aux personnels en poste. Ce dispositif renforce la capacité de l'Agence à répondre aux établissements 24 heures sur 24. Il s'est avéré très utile pour la gestion de la crise liée aux attentats qui ont frappé le Mali et le Burkina Faso. Ce dispositif a également permis de mieux accompagner les établissements lorsque des événements locaux ont conduit à des fermetures temporaires en Afrique et en Chine. ■

FOCUS SUR...

LA SÉCURITÉ AU CŒUR DE CHAQUE PROJET IMMOBILIER

La sécurité est au cœur des préoccupations de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger. En 2015-2016, de nombreuses mesures ont été prises pour assurer la meilleure sécurité possible aux personnels et aux élèves des établissements.

LE RENFORCEMENT DE LA SÉCURISATION DES ÉTABLISSEMENTS

L'Agence a toujours été très attachée à doter les établissements du réseau de conditions de sécurité optimales. Les événements de 2015 en France sont venus renforcer cette préoccupation. Des mesures de sécurité complémentaires dans les établissements ont été prises.

S'agissant des établissements en gestion directe, tous les projets immobiliers, qu'il s'agisse de rénovation, d'extension ou de relocalisation, intègrent dès les phases de programmation, les préoccupations sécuritaires. Ils sont ensuite examinés par les spécialistes du ministère des Affaires étrangères et du Développement international à toutes les étapes des études. Pour ce qui concerne les établissements conventionnés et partenaires, de nombreux projets ont été subventionnés par l'Agence entre 2015 et 2016.



LA PÉDAGOGIE

L'EXCELLENCE ÉDUCATIVE POUR TOUS

L'éducation citoyenne, inclusive et écoresponsable se trouve au cœur du projet de l'enseignement français à l'étranger. Pour permettre aux élèves de bénéficier pleinement de ces enseignements, l'Agence recrute et forme des personnels de grande qualité et met à leur disposition des outils pédagogiques innovants.

2015-2016
EN BREF



100 %

DE CORRECTIONS
DÉMATÉRIALISÉES
DES COPIES
AU BACCALAURÉAT 2016



2426

JOURNÉES
DE FORMATION
DANS LE CADRE DES PFCP



96,8 %

DE RÉUSSITE AU BACCALAURÉAT 2016
DONT 22 % DE MENTIONS TRÈS BIEN





LA FORMATION DES PERSONNELS

Les différents dispositifs de formation continue, en présentiel, à distance ou hybrides, témoignent de l'engagement de l'AEFE au service de la professionnalisation des personnels.

FOCUS SUR...

LE SUIVI DES PERSONNELS ENSEIGNANTS

Le suivi des personnels enseignants du réseau est assuré par le pôle d'expertise pédagogique du service pédagogique de l'Agence et le réseau des 18 inspecteurs de l'Éducation nationale (IEN) de zone.

Outre les missions d'inspection individuelle qui leur incombent, leurs interventions se déclinent principalement selon quatre grands axes :

- l'animation de formations proposées dans le cadre des plans de formation continue des personnels ;
- l'animation de regroupement de formateurs pour les 1^{er} et 2^d degrés organisés dans le cadre des séminaires de formation continue des zones ;
- l'animation des réseaux des enseignants-formateurs expatriés du 1^{er} (EMFE) et du 2^d degrés (EEMCP2) qui ont ensuite vocation à démultiplier leurs acquis auprès des enseignants résidents et recrutés locaux ;
- l'animation des réunions d'équipes disciplinaires organisées dans le cadre de chaque visite d'établissement.

ENSEIGNANTS EXPATRIÉS À MISSION DE CONSEIL PÉDAGOGIQUE DANS LE 2^D DEGRÉ (EEMCP2)

En vue de la rentrée scolaire 2016-2017, un groupe de travail associant le service pédagogique, la DRH et les organisations syndicales a revu les lettres de mission des EEMCP2 au cours de l'année scolaire 2015-2016.

Quatre entrées majeures ont été réaffirmées :

- la contribution renforcée des EEMCP2 aux stages de formation continue ;
- la mission de conseil pédagogique dans les classes de leurs collègues enseignants, avec une dimension d'innovation et d'expérimentation, de pluridisciplinarité et d'interdisciplinarité ;
- l'animation pédagogique de la discipline dans la zone, le pays ou l'établissement, selon le cas ;
- la coopération éducative.

Pour permettre l'accomplissement et le renforcement de ces missions, les quotités de décharge des EEMCP2 ont été revues à la hausse à partir de la rentrée 2016.

DEMANDE OU SUIVI D'HOMOLOGATION :

2^D DEGRÉ : **46 MISSIONS EFFECTUÉES**

1^{ER} DEGRÉ : **59 MISSIONS EFFECTUÉES**

16 REGROUPEMENTS DE FORMATEURS POUR LES 1^{ER} ET 2^D DEGRÉS

LA PRÉPARATION À LA RÉFORME DU COLLÈGE

Afin d'accompagner les établissements dans la préparation de la rentrée 2016 et la mise en place des éléments constitutifs de la réforme du collège, un groupe de travail réunissant des représentants de différents services et d'établissement du réseau s'est constitué au sein de l'Agence.

Parmi les missions assignées à ce groupe de travail ont figuré l'élaboration d'un calendrier à destination des établissements pour la préparation de la rentrée et la mise en place des éléments constitutifs de la réforme du collège : parcours citoyen, Enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI) et choix de ces EPI, enseignements de compléments, accompagnement personnalisé, enseignement des langues, réforme des cycles, nouveaux programmes, horaires, mise en œuvre de l'autonomie, consultation des instances, construction des services, etc. Six séances ont été organisées au cours de l'année.

LA FORMATION CONTINUE EN CHIFFRES

L'AEFE organise la formation continue des personnels de son réseau à travers quatre dispositifs. Ceux-ci permettent aux personnels de développer des compétences spécifiques (notamment disciplinaires) et transversales (usage du numérique, prise en charge des élèves à besoins éducatifs particuliers, etc.). Les dispositifs de formation continue permettent également l'adaptation à l'emploi, en particulier des personnels nouvellement nommés.

Les plans de formation continue des personnels

Les différentes zones de mutualisation dans lesquelles les établissements d'enseignement français à l'étranger sont répartis construisent, chaque année, un Plan de formation continue des personnels (PFCP) en prenant en compte :

- les besoins de formation des personnels recensés dans les cellules de formation continue des établissements et proposés lors des séminaires annuels arrêtants le PFCP de chaque zone ;
- les orientations fixées par le Plan d'orientation stratégique de l'AEFE ;
- les priorités du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MENESR).

Le service pédagogique de l'Agence accompagne les établissements pour l'élaboration de leur plan de formation continue, procède à l'expertise pédagogique des propositions de formation avant leur validation et leur mise en œuvre.

En 2015-2016, l'offre de formation continue dans le réseau AEFE présente 1018 formations (en présentiel, hybrides ou à distance), soit **2426 journées de formation et 16458 inscriptions à des formations** dont plus de 80% concernent les personnels enseignants et d'éducation.



EN SAVOIR PLUS SUR
LE DISPOSITIF DE LA
FORMATION CONTINUE

FOCUS SUR...

Les formations AEFÉ-DGESCO

Elles complètent les plans de formation continue et s'adressent aux enseignants du premier et du second degré, français et étrangers, qui exercent dans le réseau d'enseignement français à l'étranger. Elles accompagnent la mise en œuvre des orientations prioritaires de la politique éducative de l'AEFE. Ces formations accueillent, chaque année, 110 enseignants.

Les formations en partenariat avec le CNED

Elles préparent, à distance, les enseignants et les personnels administratifs aux concours de l'Éducation nationale.

Les formations co-organisées avec des universités

Depuis la rentrée 2012, un nouvel enseignement de spécialité, « informatique et sciences du numérique », est proposé aux élèves de terminale scientifique. Une convention de partenariat a été signée en 2014 avec l'université de Limoges afin que les enseignants amenés à prendre en charge cet enseignement soient habilités. En 2016, cette formation a accueilli 39 enseignants.

LA FORMATION DES PERSONNELS AUX PRATIQUES ÉDUCATIVES EN ORIENTATION

En 2015-2016, les conseillers du Service orientation et enseignement supérieur (SORES) ont formé 565 personnels du réseau aux pratiques éducatives en orientation. Proviseurs adjoints, Personnels ressource en information et orientation (PRIO), professeurs principaux, enseignants documentalistes et conseillers principaux d'éducation ont ainsi pu bénéficier d'actions visant à leur transmettre les compétences nécessaires à l'accomplissement de leurs missions en orientation.

15 modules de formation construits par le SORES permettent de répondre aux besoins identifiés pour les stages de zone et les formations dispensées en établissement.

Les missions animées par le SORES durent entre 3 et 5 jours. Le programme de ces missions de formation est élaboré en concertation avec le chef d'établissement et met en œuvre la formation des équipes, les ateliers thématiques et/ou séquences en classe, les conférences à destination des parents et les entretiens individuels avec des élèves repérés comme étant prioritaires par l'équipe éducative. Enfin, une réunion avec l'attaché de coopération universitaire et/ou le représentant de Campus France est intégrée à ces missions. ■

EN CHIFFRES...

32 établissements visités dans 31 pays en 92 jours de missions

565 personnels formés sur 355 heures de stages

63 jours de formation

2 581 élèves pris en charge en séances collectives

21 ateliers thématiques proposés à 385 élèves

238 entretiens individuels

19 conférences proposées aux familles en soirée

LA FORMATION D'INTÉGRATION

Un dispositif de formation d'intégration, destiné aux recrutés locaux, a été instaurée au Liban, en septembre 2010, consistant en 40h de formation au bénéfice des enseignants néo recrutés des 1^{er} et 2^d degrés.

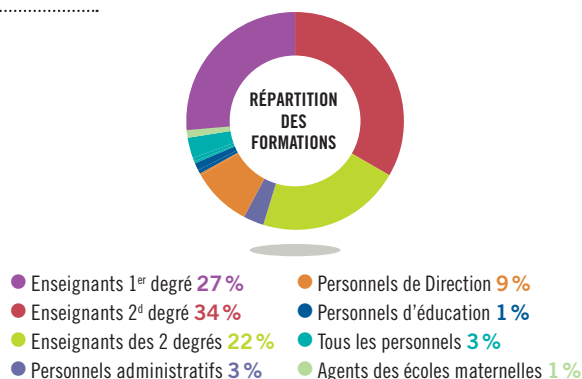
La formation s'étend sur 8 journées tout au long de l'année (les samedis) et comprend également 2 séances d'observation réciproque en classe (8h).

À compter de la rentrée 2016, les néo recrutés du 2^d degré bénéficieront également de 48h supplémentaires de formation, toujours assurées par les 26 EEMCP2 de la zone dont les décharges ont été augmentées (+70% sur la zone), soit un total de 88h de formation.

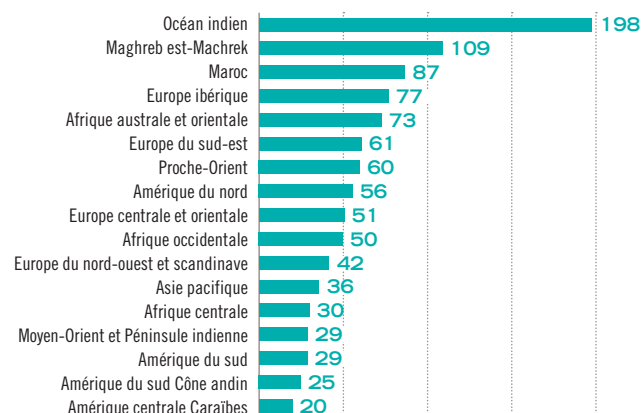
Par ailleurs, afin d'assurer le suivi des néo recrutés dans leur établissement, des accompagnants pédagogiques (AP) du 1^{er} et du 2^d degrés seront également dorénavant formés.

Ces actions de formation sont, depuis la rentrée de 2016, inscrites au plan de formation continue des personnels de la zone Proche-Orient.

RÉPARTITION DES FORMATIONS EN FONCTION DES CATÉGORIES DE PERSONNELS EN 2015-2016



RÉPARTITION PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE DES FORMATIONS ORGANISÉES EN 2015-2016



La répartition des formations en 17 zones a pris fin au 1^{er} août 2016.

L'INNOVATION PÉDAGOGIQUE

Concilier respect des programmes en vigueur en France et ouverture à la langue et à la culture du pays d'accueil, tel est l'enjeu de la politique pédagogique innovante mise en œuvre par l'Agence au profit des établissements du réseau.



Bolivie / Visite de Mme Christine Minetto, IA-IPR d'anglais, référente langues vivantes, au Lycée français de Santa Cruz de la Sierra, novembre 2016.

POUR UNE ÉDUCATION PLURILINGUE : UN ENSEIGNEMENT DES LANGUES NOVATEUR ET AMBITIEUX

L'enseignement des langues tel que préconisé par l'AEFE dans le cadre de sa politique des langues, s'ancre dans un bilinguisme scolaire dès l'entrée en maternelle, favorisant l'ouverture à l'autre tant dans l'apprentissage d'une langue autre, que la découverte de sa culture.

Le développement de la compétence plurilingue découle de cette double structuration du langage.

L'aspect novateur de cet enseignement réside dans l'adaptation au profil de l'élève (francophone ou non), à sa biographie langagière (l'environnement linguistique et culturel dont il a d'ores et déjà bénéficié) et son parcours scolaire en langues (les choix effectués tout au long de sa carrière d'apprenant en langues et en termes d'orientation).

L'apprentissage d'autres langues s'en trouve facilité et conforte l'ambition de former des individus plurilingues et capables de passer d'une culture à l'autre sans difficulté.

PLUS DE

60

LANGUES ENSEIGNÉES

.....

111

SECTIONS INTERNATIONALES

ACTIONS PÉDAGOGIQUES PILOTES (APP)

L'Agence poursuit son soutien aux actions pilotes innovantes portées par les établissements de son réseau.

Les 9 APP Monde déployées par l'AEFE sont :

« Ambassadeurs en herbe », « Centenaire de la Grande Guerre », « La biodiversité dans tous ses états », « La voix des livres », « Le Monde en 2040 », « Robotique et code informatique », « Tous cartographes », « Tous chercheurs », « WebRadio Réseau ». ■

FOCUS SUR...

LES 4^e RENCONTRES INTERNATIONALES « AMBASSADEURS EN HERBE »

Grand tournoi de joutes oratoires, « Ambassadeurs en herbe » promeut le plurilinguisme, l'art de la parole et l'ouverture à l'autre. L'édition 2016 a mobilisé écoliers, collégiens et lycéens de 94 établissements dans 52 pays. Du 9 au 11 mai 2016, cinquante élèves de dix délégations ont représenté à Paris toutes les régions du monde où sont implantés les établissements du réseau. Ces ambassadeurs en herbe, finalistes du tournoi mondial organisé pendant l'année scolaire, se sont réunis pour débattre sur le thème de l'éducation à la citoyenneté et du vivre ensemble. À l'Unesco puis à l'Assemblée nationale, les élèves ont également pu échanger avec de hauts responsables tels que le député Christophe Premat qui présidait la séance à l'Assemblée ou encore Olivier Poivre d'Arvor, Ambassadeur chargé de l'attractivité culturelle de la France, qui a choisi « Ambassadeurs en herbe » comme l'une des étapes de son « Grand Tour » des événements culturels.

France / Les finalistes de la 4^e édition d'« Ambassadeurs en herbe » aux côtés de leur marraine Mme Marie-Christine Saragosse, présidente-directrice générale de France Médias Monde, et M. Christophe Bouchard, directeur de l'AEFE, à l'UNESCO, à Paris, le 10 mai 2016.

APP ET APP MONDE (HORS « AMBASSADEURS EN HERBE »):

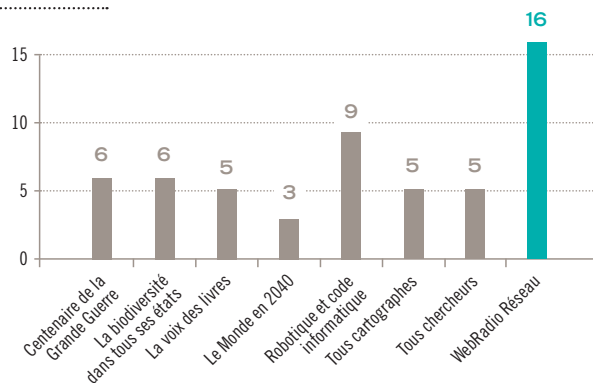
302 DOSSIERS VALIDÉS

APP MONDE (HORS « AMBASSADEURS EN HERBE »):

55 PROJETS VALIDÉS

90 ÉTABLISSEMENTS INSCRITS À « AMBASSADEURS EN HERBE »

RÉPARTITION DES DOSSIERS D'APP MONDE : 55 PROJETS VALIDÉS (HORS « AMBASSADEURS EN HERBE »)



UNE ÉCOLE CITOYENNE, INCLUSIVE ET ÉCORESPONSABLE

La transmission des valeurs de la République aux élèves participe de l'excellence des enseignements dispensés dans les établissements du réseau. Cette éducation citoyenne, ouverte à tous, permet aussi aux élèves d'appréhender pleinement la problématique du développement durable.



Des élèves de la classe du lycée français Victor-Hugo de Francfort-sur-le-Main, lauréate du 1^{er} prix dans la catégorie « Collèges » du « Prix des droits de l'homme - René Cassin » aux côtés de Mme Najat Vallaud-Belkacem, Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, et de M. Pascal Meyer, proviseur de l'établissement, lors de la cérémonie de remise des prix, au ministère de l'Éducation nationale, le 9 mai 2016.

CITOYENNETÉ : LES ÉLÈVES SE MOBILISENT

Enseignement moral et civique : Mémoire/évaluation

L'AEFE joue un rôle essentiel dans la transmission de la mémoire auprès des élèves des établissements français à l'étranger. Les équipes pédagogiques doivent aussi préparer chaque élève à sa vie de citoyen.

Le nouveau programme d'Enseignement moral et civique (EMC) a été mis en œuvre en ce sens. Cet enseignement, inscrit dans les programmes, est dispensé par les professeurs d'histoire géographie et porté par les membres de la communauté scolaire. Il s'agit de renouer l'individu et le commun, la personne et le citoyen, d'éprouver les conditions d'une communauté. La citoyenneté ne se construit que si s'articulent les connaissances (autour des valeurs, des lois, des principes...) et la mise à l'épreuve de ces connaissances à travers une pédagogie active faite de débats, de résolution de problème. Ces dimensions se retrouvent dans des projets effectués tant en classe que dans les établissements.

Dans ce cadre, la mémoire acquiert un rôle fondamental dans la formation des élèves. Celle-ci a pris forme à travers la participation à des concours. Ainsi, la Grande Guerre a été étudiée par les enfants de l'école de Sausalito à San Francisco dans le cadre de la réalisation d'un montage audiovisuel « Itinéraire d'un poilu ». L'investissement et la qualité du travail ont été remarqués et distingués d'une mention pédagogique au concours des Petits artistes de la mémoire.

Le projet remarquable des élèves du Lycée Alexandre-Dumas d'Alger a été validé par la Mission Centenaire 14-18. Le travail de recherche et de réflexion de classes de seconde et de première entamé en 2015 a donné lieu à une exposition sur l'« Algérie dans la guerre » qui sera dévoilée en octobre, à Verdun, avant d'être proposée aux établissements en France. En 2017, l'exposition sera présentée au musée de l'Immigration.

La formation civique des élèves s'inscrit aussi pleinement dans l'engagement dans la vie de l'établissement à travers des instances comme le Conseil des délégués pour la vie lycéenne. L'investissement de chacun, la parole de l'élève force de propositions, participent de cette formation du futur citoyen.

Le prix des droits de l'homme - René Cassin

Créé en 1988 par l'Éducation nationale en partenariat avec la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH), le « Prix des droits de l'homme - René Cassin » est un concours qui se déroule sur deux années scolaires. Les travaux d'élèves – des réalisations qui peuvent prendre toutes formes d'expression et qui doivent s'appuyer sur les textes fondateurs des droits de l'homme et des libertés fondamentales – ont été remis avant l'été 2015, et c'est en 2016 que les contributions sélectionnées par les jurys académiques ont été examinées par le jury national. Le premier prix dans la catégorie « Collèges » a été remporté, cette année, par une classe du lycée français Victor-Hugo de Francfort-sur-le-Main. C'est en réalisant un pastiche d'émission de télévision sur le thème de l'égalité que les collégiens se sont distingués.

Le sport, outil éducatif à part entière

L'année du sport « de l'école à l'université »

Cette année 2015-2016 a été marquée par l'organisation d'événements sportifs majeurs sur le territoire national avec notamment les « Euros » de basket-ball et de football masculin, le championnat d'Europe de badminton, ainsi que le championnat du monde scolaire de handball. À cette occasion, le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche a souhaité mettre en valeur les bienfaits éducatifs de la pratique sportive, inscrite dans un parcours de formation équilibré, décliné sur l'ensemble du cursus scolaire et universitaire. De nombreux établissements du réseau ont ainsi mobilisé leurs élèves et l'ensemble de la communauté éducative autour de manifestations destinées à promouvoir les valeurs fédératrices du sport qui fondent l'éducation à la citoyenneté et le vivre ensemble : engagement responsable dans les instances associatives, ouverture à la différence, goût de l'effort, persévérance, respect des autres, de soi et des règles.

Les événements sportifs « AEFE »

Plus d'une trentaine d'événements sportifs majeurs ont été valorisés par l'AEFE durant l'année scolaire 2015-2016. Bon nombre de ces manifestations ont permis de rassembler des établissements du réseau et des établissements « locaux » autour de plusieurs épreuves opposant des équipes mixtes composées de filles et de garçons. À noter que la dimension culturelle de ces rencontres tend à s'affir-

mer, à la plus grande satisfaction des participants. Les Jeux internationaux de la jeunesse, qui se sont déroulés en juin dernier, à Singapour en partenariat avec l'UNSS, sont l'illustration parfaite de ces « défis AEFE » qui ne cessent de se diffuser sur l'ensemble des zones.

La Web radio : un outil numérique, pédagogique et citoyen

Associer la formation du citoyen et la formation de son esprit critique est un enjeu majeur qui, au travers des différents enseignements, s'incarne chaque jour dans les salles de classe. L'Éducation aux médias et à l'information (ÉMI) joue ce rôle d'intégration transversale. Par la mobilisation de compétences de recherche, d'identification des sources, de compréhension des mécanismes et de l'apprentissage d'une lecture critique et distanciée, il s'agit de s'exercer à une pratique citoyenne des médias. L'objectif est de former des citoyens actifs, éclairés et responsables. Via les Web radios, ce sont des « cybercitoyens » qui se mobilisent. Ainsi au lycée René-Cassin d'Oslo, la Web radio est perçue comme un outil pédagogique et citoyen. Des classes de CP aux classes de terminale, les élèves produisent des émissions dans le cadre d'un travail collaboratif. « Ton mag ici c'est ailleurs », « Rencontre avec », « La minute des CP », « Radio SES sur la zone européenne » et « Envoyé spécial à » sont autant d'émissions qui font montre d'un exercice de la citoyenneté au quotidien.

Singapour / « Dragon-Boat » lors des Jeux internationaux de la jeunesse, juin 2016.



L'ACCOMPAGNEMENT DES ÉLÈVES À BESOINS ÉDUCATIFS PARTICULIERS

L'observatoire des élèves à besoins éducatifs particuliers

La direction de l'AEFE a décidé de la création d'un observatoire pour les élèves à besoins éducatifs particuliers. Le 28 juin 2016, elle a réuni les élus, l'Inspection générale de l'Éducation nationale, la Mission laïque française, les associations de parents d'élèves, l'associa-

tion des Français de l'étranger et les représentants de personnels pour présenter les objectifs de cet observatoire qui sont doubles : mettre en valeur les bonnes pratiques des établissements français à l'étranger et améliorer la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers (élèves qui souffrent d'une maladie chronique, élèves « dys » dyslexie, dysorthographe, dysphasie, dyspraxie et dyscalculie, élèves intellectuellement précoces, élèves handicapés et élèves en grande difficulté d'apprentissage ou d'adaptation).

Les missions de l'observatoire sont centrées sur l'identification des éléments positifs et des freins à cette prise en charge des élèves BEP, l'accompagnement et la valorisation des dispositifs en place dans le cadre des réformes de l'Éducation nationale et de la réalité du réseau des lycées français ainsi que le renforcement du dialogue entre des acteurs multiples qui œuvrent pour la prise en compte de ces élèves. Le réseau comprend aujourd'hui 8509 élèves bénéficiant d'un dispositif d'aide, avec 805 accompagnants à la scolarisation des élèves (anciens « auxiliaires de vie scolaire ») dont 725 accompagnants individuels et 80 mutualisés.

À tout moment de sa scolarité, un élève peut devenir « élève à besoins éducatifs particuliers ».

Le questionnaire de la rentrée 2015 a permis de comptabiliser tous les dispositifs d'aide mis en place dans le réseau pour ces élèves. Ils sont ainsi répertoriés (essentiellement au niveau élémentaire et en début de collège) :

- 2759 PAI - Projet d'accueil individualisé en cas de maladie ;
- 2431 PPRE - Programme personnalisé de réussite éducative pour les élèves en difficulté scolaire persistante ;
- 2370 PAP - Plan d'accompagnement personnalisé pour les élèves « dys » ;
- 949 PPS - Projet personnalisé de scolarisation quand la situation de handicap a été reconnue.

La prise en compte de l'accessibilité moteur dans les établissements

Intégrer, de manière contextualisée, les standards et niveaux d'objectif recommandés par la réglementation française sur le handicap.

Cette année, le service immobilier a poursuivi, en partenariat avec le MAEDI, son accompagnement du dispositif Ad'ap (Agenda d'accessibilité programmée), lancé par l'État fin 2014. Bien que les établissements implantés à l'étranger ne soient pas strictement soumis à ce dispositif qui oblige tout établissement recevant du public à être mis en conformité, l'AEFE comme sa tutelle, le MAEDI, a programmé un état des lieux de son patrimoine immobilier ainsi qu'une planification des mesures requises pour la mise aux normes d'accessibilité de son réseau dans le cadre du SPSI 2016-2020.

Des projets immobiliers qui prennent en compte les besoins des élèves porteurs de handicap.

Dans le cadre de la construction de nouveaux bâtiments, les projets immobiliers de l'AEFE intègrent automatiquement comme objectif minimal la réponse aux normes françaises concernant l'accessibilité moteur et la prise en compte de la réglementation locale. En 2015, ce fut notamment le cas des nouvelles constructions à Casablanca (collège Beaulieu du lycée Lyautey), à Madrid (école maternelle du lycée français), à Hanoï (nouveau lycée Alexandre-Yersin) et à Abou Dhabi (école maternelle du Lycée Louis-Massignon).

Pour les projets de rénovation, la mise en accessibilité des sites est étudiée au cas par cas soit en l'intégrant dans un projet plus global, soit en y répondant spécifiquement. Durant l'année 2015-2016, plusieurs aménagements spécifiques ont été mis en service : à Londres, au lycée Charles-de-Gaulle pour les bâtiments Voltaire et Victor-Hugo, et à Vienne pour le nouveau bâtiment du secondaire et des CPGE du lycée français.

3 QUESTIONS À...

Isabelle Picault

Référente handicap de l'AEFE

Comment l'AEFE travaille-t-elle à la mise en place d'une école inclusive ?

Isabelle Picault : Depuis 2011, l'AEFE s'est attachée à prendre en compte les différents profils d'élèves. Le groupe de travail sur la réforme du collège, les formations organisées dans les zones et le suivi effectué par les corps d'inspection accompagnent cette mise en œuvre de l'école inclusive dans les classes et dans les établissements. Un grand nombre d'acteurs est associé à cette démarche : la Mission laïque française (Mlf), la Direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO), la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) ainsi que les membres de l'observatoire, très représentatifs de cette diversité d'acteurs.

Quelle a été l'issue de la première réunion de l'observatoire organisée en juin 2016 ?

Isabelle Picault : Le directeur de l'AEFE et le directeur général de la Mlf ont co-signé une lettre adressée aux chefs d'établissement du réseau scolaire à l'étranger les appelant à poursuivre la mise en œuvre de parcours scolaires adaptés aux élèves à besoins éducatifs particuliers au sein des classes dans le cadre de la loi de la refondation de l'école et du Plan d'orientation stratégique 2014-2017 de l'AEFE. Cette initiative en faveur d'une école inclusive a été complétée par la diffusion d'une note d'information à destination des parents d'élèves.

Selon vous, qu'est-ce qu'une inclusion réussie ?

Isabelle Picault : Une inclusion scolaire réussie place l'enfant ou l'adolescent dans son milieu scolaire. Elle peut concerner n'importe quel élève à tout moment de sa scolarité. Ses difficultés doivent être analysées à travers un prisme scolaire et non médical qui puisse définir son autonomie dans la classe et dans l'établissement. Chaque élève rencontrant des obstacles dans ses apprentissages pourra ainsi progresser à son rythme pour trouver sa voie de réussite.

UN RÉSEAU ENGAGÉ DANS LA COP21

AEFE-IRD : un partenariat pour la diffusion des savoirs scientifiques

Le 4 décembre 2015, lors de la « journée éducation » de la COP21 à Paris-Le Bourget, Mme Hélène Farnaud-Defromont, directrice de l'AEFE, et M. Jean-Marc Châtaigner, directeur général délégué de l'Institut de recherche pour le développement (IRD), ont signé une convention de partenariat mettant à l'honneur la diffusion des savoirs scientifiques. L'objectif est de permettre aux plus jeunes d'acquérir les connaissances liées au changement climatique. Écoliers, collégiens et lycéens du réseau d'enseignement français à l'étranger pourront notamment échanger avec des chercheurs et profiter des ressources pédagogiques mises à disposition par l'IRD.

Des élèves en action

Depuis la rentrée 2015, les lycéens issus d'établissements français de 15 pays ont étudié les solutions pour lutter contre le changement climatique adoptées dans leur environnement proche. Le 18 mai 2016, à Paris, quatre de ces élèves, scolarisés dans les lycées français de Vienne et de Casablanca, ont été associés à la grande rencontre « le climat, c'est chez moi ! » des lycéens d'Île-de-France sur le changement climatique. À l'issue d'une simulation de colloque scientifique, les élèves ont adopté un « agenda des solutions des lycéens franciliens et du monde ».

Depuis 2014 – année pendant laquelle le Pérou a accueilli la COP20 – le climat est au cœur des projets pédagogiques du Lycée franco-péruvien de Lima. Les élèves se sont faits « sentinelles du climat » et ont acquis les savoirs scientifiques liés au changement climatique en classe et en rencontrant des spécialistes. Devenus experts des gestes écoresponsables, ils sensibilisent désormais le grand public à la protection de la planète par des actions sur le terrain, la réalisation de reportages et la publication d'articles.

Au lycée Antoine-et-Consuelo-de-Saint-Exupéry de San Salvador, après avoir effectué des micros-trottoirs, les collégiens ont enregistré une émission radio sur le changement climatique. En Thaïlande, c'est caméra à l'épaule que les élèves du lycée français ont enquêté sur « Bangkok, ville durable ». Ainsi, les « reporters pour le climat » se multiplient dans le réseau des établissements d'enseignement français à l'étranger.

#maplanete2050

Le 3 novembre 2015, à l'initiative de France Info, 1 000 collégiens de France et du réseau scolaire français à l'étranger étaient réunis dans le grand auditorium de la Maison de la Radio à Paris, en présence de Mme Najat Vallaud-Belkacem, Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Sur une scène transformée en plateau de télévision, les élèves ont fait entendre la voix de la jeunesse dans la lutte contre le changement climatique. Quatorze d'entre eux avaient fait le déplacement depuis Beyrouth, Bangkok, Madrid, Moroni, Nouakchott, São Paulo et San Salvador. Une « classe du monde » qui a donné une « dimension planétaire d'événements » a fait remarquer le président-directeur général de Radio France, M. Mathieu Gallet.

Après un travail pédagogique mené dans les établissements depuis le début de l'année scolaire, les élèves ont exposé leurs solutions pour protéger l'environnement. Des solutions concernant l'alimentation, l'eau, l'énergie, l'habitat et les transports, rassemblées dans le Livre blanc de la jeunesse qui a, par la suite, été remis aux négociateurs de la COP21. ■

France / Les délégations d'élèves de sept établissements d'enseignement français à l'étranger ont participé à l'événement « Ma planète 2050 » à la Maison de la radio, le 3 novembre 2015.



EXAMENS NATIONAUX ET CONCOURS

Cette année encore, les élèves des établissements français à l'étranger se sont distingués par d'excellents résultats lors des épreuves du baccalauréat 2016 ainsi qu'à l'occasion de nombreux concours.

BACCALAURÉAT 2016 : 96,8 % DE RÉUSSITE

Avec 14 582 reçus, sur les 15 067 candidats pour l'année 2015-2016 (soit un taux de réussite de 96,8%), le réseau des établissements d'enseignement français à l'étranger connaît à nouveau d'excellents résultats au baccalauréat. Comme les années précédentes, ces résultats s'avèrent globalement homogènes dans toutes les zones géographiques et dans chaque filière confortant ainsi le rayonnement du système éducatif français dans le monde.

Taux de réussite par zone géographique :

- **Afrique : 93 %** de réussite, 54 % avec mention
- **Amériques : 98 %** de réussite, 80 % avec mention
- **Asie - Moyen-Orient : 97 %** de réussite, 74 % avec mention
- **Europe : 98 %** de réussite, 78 % avec mention
- **Maghreb - Océan Indien : 96 %** de réussite, 71 % avec mention

Taux de réussite par série :

- **Série S : 97 %** de réussite, 26 % avec mention TB
- **Série L : 98 %** de réussite, 24 % avec mention TB
- **Série ES : 97 %** de réussite, 20 % avec mention TB
- **Série STMG : 95 %** de réussite, 63 % avec mention

LES 14 582 BACHELIERS

Plus de la moitié d'entre eux ont la nationalité du pays d'accueil (51%), 39% sont français et 10% sont d'une nationalité tierce.



Suède / La traditionnelle « cérémonie des casquettes » (Studentexamensfest) au lycée français Saint-Louis de Stockholm, juin 2016.

10 593

MENTIONS AU BAC
SOIT 71% DES CANDIDATS QUI
ONT DÉCROCHÉ LE SÉSAME
AVEC MENTION DONT :

BAC avec mention



- **Mention Très Bien 22 %**
Moyenne égale ou supérieure à 16
- **Mention Bien 23 %**
Moyenne égale ou supérieure à 14 et inférieure à 16
- **Mention Assez Bien 26 %**
Moyenne égale ou supérieure à 12 et inférieure à 14

LE CONCOURS GÉNÉRAL

Concours d'excellence plus que bicentenaire, le concours général des lycées – institué en 1744 – s'est ouvert progressivement à une diversité de disciplines et de profils. En 2016, 15 445 candidats s'y sont présentés, parmi lesquels 1 193 élèves scolarisés dans les lycées français à l'étranger (soit 7,7 % des candidats). 251 récompenses ont été décernées dont 12 prix, 14 accessits et 12 mentions à des élèves du réseau. Au palmarès des établissements français à l'étranger, les disciplines linguistiques occupent toujours une place d'honneur. C'est notamment le cas de l'arabe avec 3 prix, 5 accessits et 6 mentions décrochés cette année. La composition française, les mathématiques, les sciences de la vie et de la Terre ainsi que la physique-chimie ont été également bien représentées.

LES OLYMPIADES SCIENTIFIQUES

À l'instar de toutes les académies de France, l'AEFE organise pour les lycées français à l'étranger des Olympiades académiques de mathématiques, de géosciences, de physique et de chimie. L'objectif de ces concours prestigieux est de stimuler, chez les lycéens qui s'inscrivent sur la base du volontariat, l'initiative et le goût de la recherche. Comme chaque l'année, les résultats obtenus sont excellents :

- **Mathématiques :** sur 38 lauréats, 10 élèves du réseau sont au palmarès 2016.
- **Géosciences :** 4 lycéens des établissements français à l'étranger ont été récompensés (2 médailles d'or et 2 médailles d'argent) parmi les 7 632 élèves de première S qui ont concouru dans toutes les académies de France, des Outre-mer et dans le réseau scolaire à l'étranger.
- **Physique :** 3 équipes représentant les lycées français de Rabat, Saint-Domingue et Tananarive ont été primées. L'équipe de Saint-Domingue a décroché un 2^e prix tandis que les équipes de Rabat et de Tananarive ont toutes deux obtenu un 3^e prix.
- **Chimie :** une lycéenne du Portugal et un lycéen du Canada sont arrivés respectivement à la 12^e et à la 20^e place du concours scientifique. Le projet de 2 lycéens du Vietnam et celui d'une lycéenne du Sénégal ont remporté le 3^e prix ex-æquo du concours de communication « Parlons chimie ».



1. Les 10 lauréats du réseau aux Olympiades nationales de mathématiques aux côtés de la Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Mme Najat Vallaud-Belkacem, le 1^{er} juin 2016, dans les locaux de l'ancienne École polytechnique, à Paris.
2. En présence du Secrétaire d'État au Développement et à la Francophonie, M. André Vallini, le directeur de l'AEFE, M. Christophe Bouchard, et la directrice générale d'UniFrance, Mme Isabelle Giordano, ont signé une nouvelle convention de partenariat, le 13 mai 2016.
3. Mme Silvia Garcia, journaliste à TV5MONDE et présidente du jury du concours « Paroles de presse », au micro de la Web radio de l'AEFE, en juin 2016.
4. Aux côtés de M. Serge Moati, parrain du concours « Je filme le métier qui me plaît », les élèves du Collège des Saints-Cœurs Sioufi de Beyrouth, lauréat d'un clap d'or, lors de la cérémonie de remise des prix au Grand Rex, à Paris, le 26 mai 2016.

CONCOURS DES « DIX MOTS »

Dans le cadre de l'opération « Dis-moi dix mots en langue(s) française(s) », pilotée par le ministère de la Culture et de la Communication, la 10^e édition du Concours des dix mots a invité collégiens et lycéens à partir à la découverte du français parlé sur les différents territoires de la Francophonie. Autour des dix mots proposés, les classes candidates ont dû réaliser collectivement une production littéraire reposant sur un travail linguistique et incluant une dimension artistique. Le 2^e prix de la catégorie « collège français en France et à l'étranger » a été décerné à une classe de 5^e du Lycée français Sadi-Carnot de Antsiranana à Madagascar.

PRIX DE LA CRITIQUE AEFÉ

Organisée par l'AEFE et UniFrance à l'occasion du festival de cinéma français en ligne *MyFrenchFilmFestival.com*, la 2^e édition de ce concours a rencontré un grand succès. Plus de 2500 élèves issus de 26 établissements du réseau ont décrypté, à l'instar de professionnels, les films du festival. Cette année, le « Prix de la critique AEFÉ » s'est doublé d'un concours réservé aux lycéens en option cinéma. Les 125 critiques produites par plus de 600 élèves suivant cette option ont fait l'objet d'une présélection par des professeurs de classe d'option cinéma-audiovisuel du réseau. Les deux meilleures critiques, pour un court et pour un long-métrage, ont ensuite été sélectionnées par un grand jury réunissant Mme Isabelle Giordano, directrice générale d'UniFrance, Mme Marie-Christine Saragosse, présidente de France Médias Monde, M. Christophe Bouchard, directeur de l'AEFE, et M. Emmanuel Ethis, recteur de l'académie de Nice. Les deux lauréats ont eu le privilège de recevoir leurs récompenses, le 13 mai 2016, sur le Pavillon d'UniFrance au Festival de Cannes en présence notamment de M. André Vallini, secrétaire d'État au Développement et de la Francophonie, et de M. Patrick Bloche, président de la commission des Affaires culturelles et de l'Éducation de l'Assemblée nationale.

PAROLES DE PRESSE

Le concours d'éducation aux médias Paroles de presse permet aux écoliers (à partir du cycle 3), aux collégiens et aux lycéens d'explorer le genre journalistique du portrait en réalisant, collectivement, un « papier », une vidéo ou un portrait radiophonique. Pour cette 8^e édition, les élèves ont dû dresser le portrait d'un ancien élève de leur établissement. Le jury, composé de représentants de l'AEFE, du CLEMI et de la Mif, était présidé par la journaliste de TV5MONDE, Silvia Garcia. Fin juin 2016, la journaliste s'est entretenue en visioconférence, depuis les locaux de l'AEFE, avec les élèves de l'école Al Jabr de Casablanca, lauréats du « grand prix » attribué pour la première fois dans ce concours.

« JE FILME LE MÉTIER QUI ME PLAÎT »

Ouvert aux écoliers, collégiens, lycéens et étudiants, ce concours annuel a pour objectif de mieux faire connaître le monde du travail aux jeunes à travers la réalisation d'un court-métrage de trois minutes présentant un métier de leur choix. Cette année, pas moins de 1852 projets étaient en compétition dont 91 issus des lycées français à l'étranger. 189 courts-métrages ont figuré au palmarès dont 19 réalisés par des élèves du réseau. Deux d'entre eux ont obtenu un clap d'or. ■



LA COMMUNAUTÉ
SCOLAIRE

DES PARTENAIRES EN RÉSEAU

En 2015-2016, l'AEFE a continué de renforcer les synergies avec chacun de ses partenaires. Riche de sa diversité, l'Agence anime et fédère un réseau unique au monde.

2015-2016
EN BREF



90

**CONSEILLERS
À L'ASSEMBLÉE DES FRANÇAIS
DE L'ÉTRANGER (AFE)**

442

**CONSEILLERS
CONSULAIRES**

11

DÉPUTÉS

12

SÉNATEURS

REPRÉSENTANT LES FRANÇAIS ÉTABLIS HORS DE FRANCE





France / L'Orchestre des lycées français du monde s'est produit au Studio 104 de la Maison de la Radio devant plus de 800 personnes, à Paris, le 19 mars 2016.

LES PARENTS D'ÉLÈVES, PARTENAIRES NATURELS DES ÉTABLISSEMENTS

Associer étroitement les parents d'élèves à la vie des établissements est une volonté forte de l'AEFE.

LE RÔLE ESSENTIEL DES PARENTS D'ÉLÈVES AU SEIN DES ÉTABLISSEMENTS

Les parents d'élèves sont au cœur de la vie des établissements, d'abord parce qu'ils ont choisi de faire confiance à notre modèle éducatif. À ce titre, ils sont très engagés et contribuent de manière substantielle au financement des établissements. Ils élisent leurs représentants au conseil d'établissement et au conseil d'école. Dans les établissements conventionnés, gérés dans la majorité des cas par des Associations de parents d'élèves (APE), ils sont naturellement membres de l'assemblée générale des parents d'élèves et à ce titre, participent à la gestion de l'établissement en élisant leurs représentants au conseil de gestion.

Le conseil d'établissement, où sont présentés le projet d'établissement, le règlement intérieur, les horaires et le calendrier scolaires ou encore le plan de formation continue des personnels, permet d'assurer la bonne information des parents d'élèves.



France / Première réunion de l'observatoire des élèves à besoins éducatifs particuliers au siège de l'AEFE, à Paris, le 28 juin 2016.

Par ailleurs, dans les établissements en gestion directe (EGD), les perspectives budgétaires sur trois ans des Conférences d'orientation stratégique (COS) peuvent être explicitées aux représentants des parents d'élèves. Les frais de scolarité sont élaborés, en s'appuyant sur la COS, en amont du budget primitif de l'établissement et présentés à la communauté éducative dans le cadre des conseils d'établissement.

Dans les établissements conventionnés, les équipes de direction et les organismes gestionnaires qui représentent les parents d'élèves établissent ensemble la politique des droits de scolarité.

Les fédérations de parents d'élèves dans les instances nationales

Les Associations de parents d'élèves (APE) des établissements d'enseignement français à l'étranger sont représentées au conseil d'administration de l'AEFE par deux fédérations de parents d'élèves : la FAPEE et la FCPE. Ces deux fédérations siègent par ailleurs à la Commission nationale des bourses (CNB) de l'AEFE, à l'instar de l'UFAPE.

Les évolutions en 2015-2016

La circulaire du 6 juillet 2012, remplacée par celle du 24 août 2015, relative à l'organisation et au fonctionnement des instances des établissements d'enseignement français à l'étranger relevant de l'AEFE a conforté la place des parents d'élèves au sein des conseils d'établissement.

Lors du séminaire AEFE de Sèvres de 2016, les associations ont pu rencontrer tous les participants dès le premier jour puis co-animer des séquences de formation relatives à la vie des établissements. En juin 2016 a été créé l'Observatoire pour les élèves à besoins éducatifs particuliers (OBEP) : les trois fédérations de parents y siègent et participent activement aux travaux pour mettre en œuvre l'École inclusive dans le réseau. ■

FOCUS SUR...

LES FÉDÉRATIONS DE PARENTS D'ÉLÈVES

La Fédération des associations de parents d'élèves des établissements d'enseignement français à l'étranger (FAPEE)

Créée par des parents de toutes nationalités en 1980 et reconnue d'utilité publique en 1985, la FAPEE regroupe exclusivement des associations de parents d'élèves (APE) du réseau des établissements d'enseignement français à l'étranger. Elle représente plus de 170 associations dans le monde. Elle est indépendante de toute attache politique, syndicale ou religieuse. La FAPEE est un interlocuteur et une force de proposition reconnus grâce à sa connaissance approfondie du réseau acquise par l'étendue de sa représentativité.

La Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE)

Fondée en 1947, la FCPE a été reconnue d'utilité publique dès 1951 et agréée mouvement d'éducation populaire en 1982. Cette fédération indépendante compte 310 000 adhérents en France et à l'étranger.

L'Union fédérale des associations de parents d'élèves de l'étranger (UFAPE)

L'UFAPE, créée en 1971, est l'une des composantes de la fédération des parents d'élèves de l'enseignement public (PEEP).

LES ÉLUS, RELAIS DE TERRAIN INDISPENSABLES

L'Agence développe et entretient des échanges constructifs avec les élus des Français établis hors de France qui représentent les quelque 2,5 millions de Français expatriés.

UN DIALOGUE RÉGULIER ET FRUCTUEUX

Les élus sont des partenaires à part entière de l'enseignement français à l'étranger : les échanges avec l'AEFE, dans un cadre formel ou informel, sont constants et constructifs.

Depuis la rentrée 2010, l'Agence s'est dotée d'une personne dédiée aux relations avec les élus, rattachée à sa direction. Elle est leur interlocutrice privilégiée, ayant pour mission de leur fournir une information précise et pertinente sur l'ensemble des sujets relatifs à l'Agence (pédagogie, bourses scolaires, immobilier, budget, etc.).

L'AEFE participe à toutes les réunions formelles organisées par le Parlement ou l'Assemblée des Français de l'étranger : auditions à l'Assemblée nationale et au Sénat dans le cadre de la préparation du projet de loi de finances (en vue du vote des deux dotations budgétaires pour quelque 500 millions d'euros par an), auditions thématiques en commission permanente parlementaire (ex : francophonie) ou dans les commissions de l'Assemblée des Français de l'étranger (enseignement, sécurité, affaires sociales, etc.).

Depuis 2012, afin de faciliter les échanges avec les parlementaires, l'AEFE a également mis en place des réunions d'information plusieurs fois par an. Elle reçoit aussi au siège de l'AEFE les élus qui le demandent. Les questions des Français de l'étranger relatives à l'enseignement français à l'étranger sont aussi relayées quotidiennement par les élus par courrier, courriel et téléphone.

Invités à tous les grands événements organisés par l'Agence, les élus ont notamment participé cette année à la cérémonie d'accueil des boursiers Excellence-Major (au lycée Louis-le-Grand) et à celle de sortie (au Quai d'Orsay), durant laquelle le Ministre des Affaires étrangères et du Développement international a signé le contrat d'objectifs et de moyens 2016-2018 de l'Agence. Pour la première fois, la rencontre finale d'« Ambassadeurs en herbe » s'est déroulée à l'Assemblée nationale, dans l'amphithéâtre Colbert, et était présidée par M. Christophe Premat, député des Français établis hors de France. Une véritable séance de questions posées par les élèves aux parlementaires et au directeur de l'Agence a conclu cette édition.

Le Parlement mandate 4 représentants (deux députés, deux sénateurs) au conseil d'administration (CA) de l'Agence et à la commission nationale des bourses (CNB) de l'AEFE.

Élus locaux de l'étranger, les 442 conseillers consulaires siègent dans les conseils consulaires de bourses et dans les conseils d'établissement. Les 90 conseillers à l'Assemblée des Français de l'étranger (AFE) siègent deux fois par an à Paris et travaillent dans six commissions permanentes (dont la commission enseignement). L'AFE est représentée à l'AEFE par un titulaire (plus un suppléant) au CA et deux titulaires en CNB. ■

France / Finale d'Ambassadeurs en herbe 2016, dans la salle Colbert de l'Assemblée nationale, à Paris, le 11 mai 2016.

EN CHIFFRES...

11 députés représentant les Français établis hors de France (dans 11 circonscriptions)

12 sénateurs représentant les Français établis hors de France (dans la circonscription monde)

442 conseillers consulaires (dans 130 circonscriptions)

90 conseillers à l'Assemblée des Français de l'étranger (dans 15 circonscriptions)



LES PARTENAIRES DE L'AEFE

L'Agence continue de développer sa politique partenariale en s'entourant de partenaires de talent qui partagent ses valeurs au service de l'éducation et de la citoyenneté. Elle permet ainsi au réseau scolaire mondial qu'elle coordonne de participer à des initiatives innovantes et à des événements d'envergure.



France / Mme Hélène Farnaud-Defromont, directrice de l'AEFE, et M. Jean-Marc Châtaigner, directeur général délégué de l'IRD, signant la convention de partenariat, au sein des espaces « générations climat » de la COP21, au Bourget, le 4 décembre 2015.



**EN SAVOIR PLUS SUR
LES PARTENAIRES DE L'AEFE**

LES NOUVELLES CONVENTIONS

Le 20 octobre 2015, dans le cadre de l'Année du sport de l'école à l'université, l'AEFE et la **Fédération française de badminton** ont signé une convention visant à développer de nouveaux projets sportifs et éducatifs.

Le 3 novembre 2015, c'est avec **Radio France** que l'Agence a signé une convention de partenariat. Et le 14 mars 2016, peu avant le concert de l'Orchestre des lycées français du monde à la Maison de la Radio, l'Agence a célébré son attachement à la musique en consolidant ce partenariat.

Le 4 décembre 2015, sur le site de la COP21 à Paris-Le Bourget, Mme Hélène Farnaud-Defromont, alors directrice de l'AEFE, et M. Jean-Marc Châtaigner, directeur général délégué de l'**Institut de recherche pour le développement** (IRD), ont signé une convention mettant à l'honneur la diffusion de la culture scientifique.

Enfin, le 14 mars 2016, l'AEFE et la **Fédération française de football** (FFF) se sont associées pour promouvoir la pratique du football dans les établissements scolaires à l'étranger et favoriser le parrainage mutuel d'événements.

LES CONVENTIONS RECONDUITES - LES AVENANTS

Le 8 octobre 2015, sous les auspices du ministère des Affaires étrangères et du Développement international et pour la troisième année consécutive, l'AEFE a scellé un partenariat avec l'**AFM-Téléthon** afin de mobiliser les Français et francophones de l'étranger autour de la nouvelle édition du Téléthon.

Le 9 février 2016, l'Agence a renouvelé et renforcé son partenariat avec l'**ESSEC** dans le domaine de la poursuite d'études supérieures des élèves issus des lycées français à l'étranger.

Forts du succès rencontré par la deuxième édition du concours de la critique AEFE, Mme Isabelle Giordano, directrice générale d'**Unifrance**, et M. Christophe Bouchard, directeur de l'AEFE, ont signé, le 13 mai 2016, un avenant à la convention de partenariat pour l'année 2016-2017 afin de poursuivre leurs actions communes autour du cinéma français et développer ainsi la promotion et le rayonnement de la culture et de la langue française à l'étranger.

Enfin, le 26 mai 2016, M. Yves Bigot, directeur général de **TV5MONDE**, et M. Christophe Bouchard ont également renouvelé et renforcé leur partenariat placé sous le signe de l'éducation et de la francophonie. ■

LA STRATÉGIE PARTENARIALE

Elle répond à une triple priorité :

- **les priorités du MAEDI et du MENESR dans le respect des programmes nationaux français :**

- > Parcours « éducation à l'information et aux médias » (dont les Web radios) ;
- > Parcours « pratiques sportives » (dont les actions mises en place avec la mission sport de l'Agence) ;
- > Parcours « éducation artistique et culturelle » (dont les actions mises en place avec l'Institut français, Unifrance, et certaines délégations académiques aux arts et à la culture) ;
- > Parcours « scientifique et technologique » (dont les actions mises en place avec l'Agence française de Développement).

- **la nécessaire synergie entre opérateurs de l'État en général, et du ministère des Affaires étrangères et du Développement international en particulier**

- **la nécessaire synergie entre le réseau d'enseignement français, les dispositifs complémentaires et le renforcement des relations de coopération entre les systèmes éducatifs français et étrangers**

La mise en œuvre de la stratégie partenariale de l'Agence s'effectue à trois niveaux : administration centrale (actions pédagogiques, valorisations médiatiques, concours, prix...), zones et établissements. L'AEFE est signataire de plus de 60 conventions de partenariat dans divers domaines.

L'ÉVÉNEMENTIEL : CONFORTER ET VALORISER LE RÉSEAU

L'organisation de manifestations permet de renforcer la visibilité de l'enseignement français à l'étranger. Elle contribue également à l'ouverture des établissements en confortant la notion de réseau et en créant des liens avec les systèmes scolaires des pays d'implantation dans une logique de coopération éducative.

CONFORTER LA NOTION DE RÉSEAU

Tables rondes, épreuves sportives, concours ou cérémonies, l'organisation de rencontres crée du lien, favorise les échanges, l'engagement des élèves et met en évidence les valeurs que promeut l'AEFE dans une logique de mise en réseau. La réception en l'honneur des boursiers Excellence-Major au Quai d'Orsay, le 29 juin 2016, ou encore la cérémonie de lancement du site AGORA en Europe ibérique à Valence, le 1^{er} mars 2016, constituent d'excellents exemples de manifestations développant le sentiment d'appartenance à un réseau mondial.

CONCOURIR AU RAYONNEMENT DE L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS À L'ÉTRANGER

Valoriser le réseau

En 2015-2016, le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche a souhaité promouvoir la pratique sportive chez les jeunes et mobiliser la communauté éducative autour des valeurs européennes et sportives dans le cadre de l'Année du sport de l'école à l'université.

L'AEFE a pleinement contribué à cette opération en organisant ou soutenant de nombreux projets sportifs et éducatifs inter-établissements. La coupe du monde de rugby AEFÉ à Londres, le Tournoi de la Méditerranée à Barcelone, le tout premier tournoi scolaire mixte européen de badminton à Nantes – avec l'Union nationale du sport scolaire (UNSS) – « Jeune Planète Foot », l'Euro de football des écoliers – avec l'Union sportive de l'enseignement du premier degré (USEP) et la Ville de Marcoussis – le « TRÈFLE », le tournoi de rugby des établissements français à l'étranger, ou encore le tournoi de rugby de l'océan Indien parrainé par l'ancien capitaine du XV tricolore, Jeff Tordo, sont autant de grands rendez-vous qui ont permis de renforcer la visibilité du réseau d'enseignement français à l'étranger et son engagement au service des valeurs du sport. ■



EN SAVOIR PLUS SUR
LES PROJETS SPORTIFS ET ÉDUCATIFS
DÉVELOPPÉS DANS L'ANNÉE

FOCUS SUR...



Singapour / Les JIJ 2016 ont constitué l'événement AEFÉ rassemblant le plus grand nombre d'élèves depuis la création de l'Agence.

LES JIJ 2016

La 6^e édition des Jeux internationaux de la jeunesse, grand événement sportif organisé chaque année par l'UNSS et l'AEFE, s'est déroulée cette année à Singapour, du 13 au 18 juin 2016. Près de 350 jeunes athlètes, portant les couleurs de 26 pays, se sont affrontés sous la houlette de parrains sportifs de haut niveau : le rugbyman Yannick Jauzion, le grimpeur Daniel du Lac et le badiste singapourien Ronald Susilo. Impliqué également dans cet événement d'envergure, l'athlète Stéphane Diagana a adressé un message chaleureux d'encouragement aux jeunes sportifs. C'est une aventure sportive et humaine d'exception que ces derniers ont pu vivre, sous l'œil de quelque 30 web reporters du réseau.

L'ORCHESTRE DES LYCÉES FRANÇAIS DU MONDE

L'Orchestre des lycées français du monde (OLFM) est une formation internationale et inter-établissements, composée de 50 élèves du CM2 à la terminale. Fondé en 2015 à l'occasion du 25^e anniversaire de l'AEFE, l'OLFM est un projet artistique fédérateur, résultat de partenariats fructueux. Dirigée par Adriana Tanus, enseignante au Lycée français de Madrid, la jeune formation est étroitement associée à la chorale des collégiens de Marcoussis. Issu des projets « Jeune Planète Musique » de l'AEFE, l'OLFM bénéficie également du soutien de Radio France, avec le parrainage de la journaliste de France Inter, Elsa Boubliil, et de cinq musiciens de l'Orchestre philharmonique de Radio France, lesquels accompagnent les jeunes concertistes dans leur apprentissage des œuvres du répertoire français et francophone. En 2015-2016, l'orchestre s'est produit à Madrid, à Varsovie mais aussi à Paris, pendant la Semaine de la langue française et de la francophonie.

RESTEZ CONNECTÉ...

Afin de conserver un lien permanent avec les communautés scolaires et ses partenaires, mais aussi de faire mieux connaître le réseau d'enseignement français à l'étranger aux différents publics, l'Agence valorise son actualité sur aefe.fr, les réseaux sociaux et dans la presse.

SUR LE WEB...

Fréquentation du site aefe.fr toujours à la hausse, présence encore accrue sur les réseaux sociaux, enrichissement et diversification des contenus, mise à disposition d'outils pour la création de sites Internet que des établissements commencent à s'approprier... : telles sont les résultats de l'action déployée dans le domaine de la communication numérique dans l'année.

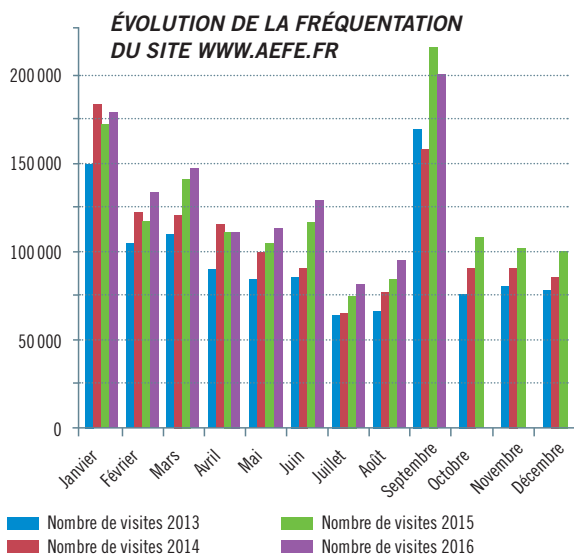
Fréquentation du site aefe.fr à la hausse

Le site a trouvé sa place sur la Toile et son audience continue d'augmenter. En témoigne la progression du nombre de visites : 97 261 en moyenne mensuelle en 2013, 108 698 en 2014, 121 165 en 2015 et 132 990 sur les neuf premiers mois de l'année 2016.

Les deux campagnes de recrutement annuelles correspondent toujours à des pics de fréquentation : 179 717 visites en janvier 2016 (mois de mise en ligne des postes de résidents) et 201 928 en septembre 2016 (publication des profils de postes d'expatriés). Cependant, en période dite « creuse », au mois d'août 2016 par exemple, le nombre de visites a été de 95 648.

AEFE-Info, la lettre d'information mensuelle à laquelle tout internaute peut s'abonner depuis la page d'accueil du site, compte plus de 4 850 inscrits. Depuis mai 2016, une lettre interne du siège et du réseau des établissements d'enseignement français à l'étranger est également diffusée par messagerie électronique (2 500 destinataires) et via l'espace pro du site aefe.fr.

Dans le but d'imprimer une dynamique en matière d'éducation aux médias, des vidéos et surtout des podcasts radiophoniques, voire



Aperçu d'une page d'accueil web d'un établissement français à l'étranger, selon la charte de l'AEFE.

LES RÉSEAUX SOCIAUX EN CHIFFRES

EN SEPTEMBRE 2016 - @aefeinfo



PRÈS DE

10 000
ABONNÉS

(5 800 EN
SEPTEMBRE 2015)



PLUS DE

4 500
FOLLOWERS

(CONTRE 3 000
UN AN AVANT)



500
ABONNÉS

AU NOUVEAU
COMPTE INSTAGRAM

quelques « directs », diffusés sur le site sont réalisés par des élèves et leurs enseignants avec un accompagnement du service communication de l'AEFE.

Visibilité accrue sur les réseaux sociaux

Vecteurs de communication complémentaires, les réseaux sociaux permettent un lien avec des publics souvent différents de ceux du site Internet. Le nombre d'abonnés sur Facebook et Twitter est naturellement à la hausse. Les plus belles photographies du réseau ont trouvé leur place sur Instagram. C'est sur Pinterest que sont « épinglées » des ressources d'éducation aux médias et à l'information et des productions d'élèves.

Mise à disposition d'outils pour la création de sites internet

Dans les outils de communication mis à disposition dans l'espace pro sur le site aefe.fr, une charte graphique de site Internet est proposée aux établissements du réseau. L'objectif est double : aider les établissements en leur épargnant toute la phase de recherche ergonomique et graphique et apporter une cohérence visuelle au service du réseau. Plusieurs établissements ont déjà mis en pratique cette charte (lycées Chateaubriand de Rome et Alexandre-Yersin de Hanoï...) et d'autres (Singapour, Marrakech, Bruxelles...) mènent la refonte de leur site Internet en s'appuyant sur cette charte commune.



France / M. Christophe Bouchard, directeur de l'AEFE, invité de l'émission « Rue des écoles » présentée par Mme Louise Tourret : « Un soft power français : l'éducation. Les Lycées français à l'étranger », à Paris, le 19 juin 2016.

...AUX MÉDIAS

Avec plus de 80 retombées presse en France et à l'international, les projets, dispositifs et grands événements de l'AEFE et du réseau ont bénéficié d'une large valorisation dans les médias. Les événements montés dans le cadre de l'Année du sport à l'école et à l'université, les cérémonies dédiées aux boursiers Excellence-Major ou encore le dispositif de dématérialisation de la correction des copies du baccalauréat ont porté cette visibilité dans la presse comme sur les réseaux sociaux.

Solliciter les médias

L'Agence sollicite très régulièrement les rédactions pour les informer de ses actions et de son actualité. En liaison avec la Direction de la communication et de la presse du MAEDI, l'AEFE a ainsi proposé une trentaine de communiqués et/ou dossiers de presse en 2015-2016, permettant des retombées dans Le Monde, Le Figaro, Ouest France, Le Point, 20 minutes, TF1, France Télévision, France Inter, France info, France culture, RTL, Slate, bfmbusiness.com... Cette valorisation a par ailleurs été soutenue fortement par les partenaires médias de l'Agence : France Médias Monde (France 24, RFI et Monte Carlo Doualiya), TV5MONDE et lepetitjournal.com. Chaque semaine, une revue de presse dématérialisée recense les différentes retombées presse du monde entier.

Produire des contenus et proposer des interviews

L'AEFE travaille également en étroite collaboration avec les médias, et notamment avec ses partenaires, en termes de production de contenus. Chaque année, en effet, de très nombreux textes, photographies, vidéos et sons sont réalisés par l'AEFE, les services de communication des établissements ou des prestataires extérieurs, puis transmis aux médias pour leur permettre de nourrir et d'« habiller » leurs reportages. Le matériau produit est également utilisé par le service communication à l'occasion de campagnes de valorisation. Une vingtaine d'interviews d'acteurs du réseau ont été réalisées par les médias en 2015-2016, sur proposition de l'AEFE. Parmi de nombreux exemples :

- dans le « 64 minutes », TV5MONDE : des images tournées par les web reporters AEFÉ lors des Jeux internationaux de la jeunesse 2016 ;
- dans le Journal de l'Afrique de France 24 : interview d'une nouvelle boursière Excellence-Major et d'un ancien élève ;
- rue des écoles, France culture : Christophe Bouchard invité de l'émission. ■

FOCUS SUR...

UNE CORRECTION DES COPIES 100 % NUMÉRIQUE : 4 MOIS DE RELAIS DANS LA PRESSE

Depuis la session 2016 du baccalauréat, la correction des copies est entièrement dématérialisée dans le réseau. À cette occasion, un plan de communication a été mis en place de mars à juin 2016 pour permettre à la presse, dont de grands médias, de comprendre les différentes étapes du dispositif et de rencontrer les nombreux acteurs concernés.

Pour exemple :

- avec Le Monde : démonstration dans les conditions du direct depuis le Salon européen de l'éducation, en duplex avec le Lycée Français Anne-de-Noailles de Bucarest ;
- avec TV5MONDE : formation des personnels au Lycée franco-mexicain de Mexico ;
- avec TF1, France Inter, France Culture et RFI : démonstration en direct pendant le baccalauréat 2016 au lycée Chateaubriand de Rome.

LA SEMAINE DE LA PRESSE ET DES MÉDIAS DANS L'ÉCOLE 2016

Dans le cadre de la semaine de la presse et des médias dans l'école 2016, une vingtaine de correspondants de presse, notamment de TV5MONDE et de France Médias Monde, sont intervenus à titre gracieux dans les écoles, collèges et lycées pour représenter leur média et leur métier aux élèves du réseau. Le dispositif mis en place sera reconduit pour l'édition 2017, à l'occasion de l'Année de l'éducation aux médias et à l'information.

Italie / Enregistrement du reportage « Les copies du bac numérisées à l'étranger : un gain de temps remarquable », diffusé lors du « 20h » de TF1, au lycée Chateaubriand de Rome, juin 2016.





À PROPOS DE L'AGENCE

LE SIÈGE DE L'AEFE

Les services de l'AEFE, répartis sur les sites de Paris et de Nantes, mettent en œuvre la stratégie et la politique de l'AEFE avec pour principal objectif de permettre aux établissements du réseau de mener au mieux leurs missions.

EN BREF



28

MEMBRES
AU CONSEIL D'ADMINISTRATION



167

EMPLOIS POURVUS
SUR LES SITES DE PARIS ET NANTES



5

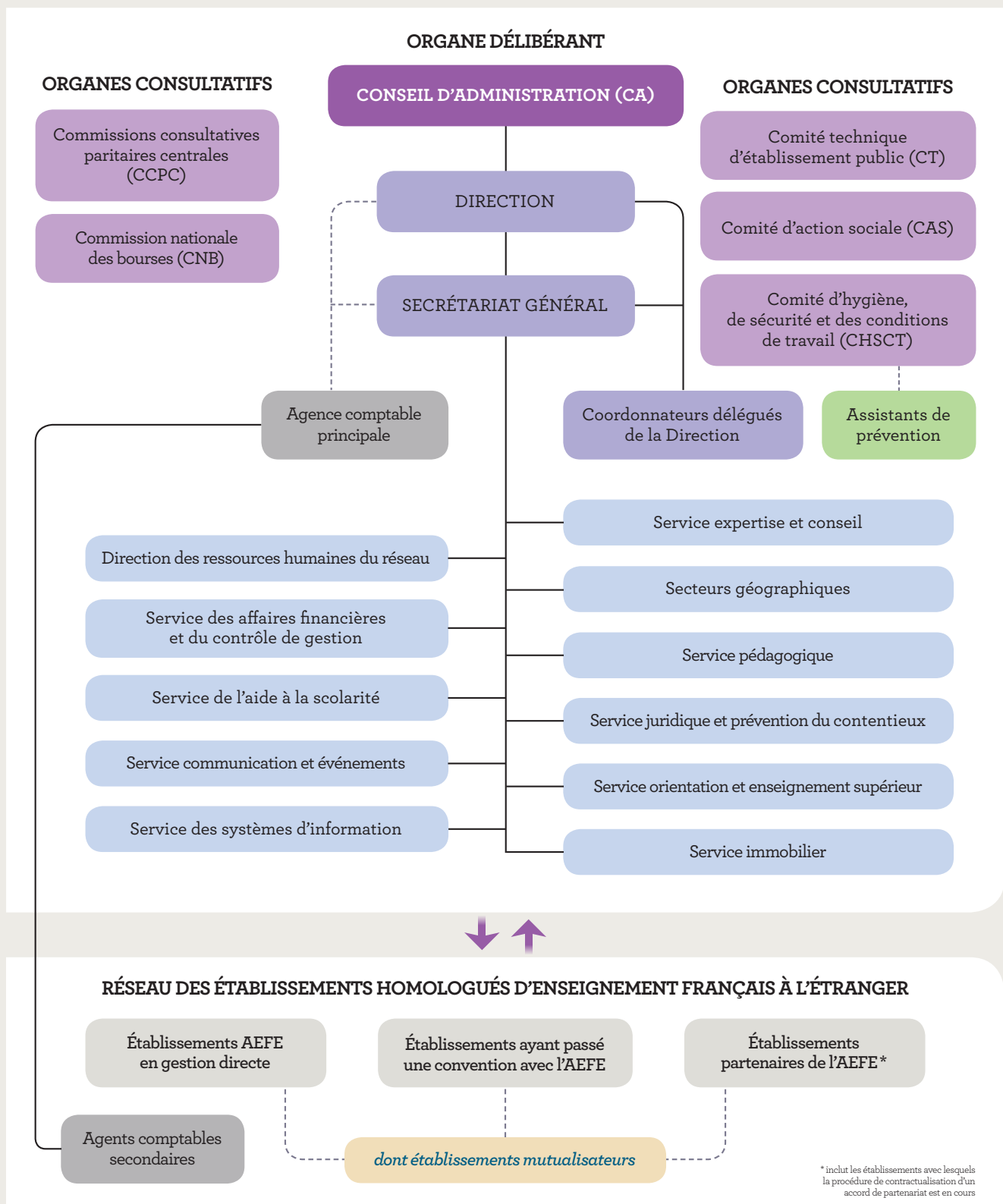
ORGANES CONSULTATIFS





France / Le siège parisien de l'AEFE, 23 place de Catalogne.

ORGANIGRAMME DE L'AEFE



— Lien hiérarchique - - - - - Lien fonctionnel

LA COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

28 membres au conseil d'administration de l'AEFE au 22 novembre 2016.



← **Anne-Marie DESCÔTES**
Présidente du conseil d'administration

PRÉSIDENTE

- **Anne-Marie DESCÔTES**, directrice générale de la Mondialisation, du Développement et des Partenariats (DGM), ministère des Affaires étrangères et du Développement international

REPRÉSENTANTS DU MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DU DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

- **Anne GRILLO**, directrice de la Coopération culturelle, universitaire et de la Recherche – Mission des échanges culturels et de l'audiovisuel extérieur
- **Éric TOSATTI**, chef de la mission de la Langue française et de l'Éducation
- **Nicolas WARNERY**, directeur des Français à l'étranger et de l'Administration consulaire
- **Jean-Claude MARFAING**, sous-directeur de l'Expatriation, de la Scolarisation et de l'Action sociale
- **Caroline FERRARI**, directrice des Ressources humaines
- **Bruno PERDU**, directeur des Affaires financières
- **Alain VERNINAS**, chef de la mission des Programmes

PARLEMENTAIRES DÉSIGNÉS RESPECTIVEMENT PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET LE SÉNAT

- **Hélène CONWAY MOURET**, sénatrice représentant les Français établis hors de France
- **Claudine LEPAGE**, sénatrice représentant les Français établis hors de France
- **Christophe PREMAT**, député de la 3^e circonscription des Français établis hors de France
- **Chantal GUITTET**, députée du Finistère, secrétaire de la commission des Affaires étrangères

REPRÉSENTANTS D'ORGANISMES GESTIONNAIRES CONVENTIONNÉS, DÉSIGNÉS PAR LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DU DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

- **André FERRAND**, président de l'Association nationale des écoles françaises de l'étranger (ANEFE)
- **Jean-Christophe DEBERRE**, directeur général de la Mission laïque française (Mlf)

REPRÉSENTANTS DES PERSONNELS EN SERVICE DANS LES ÉTABLISSEMENTS ET DANS LES SERVICES CENTRAUX

- **Bruno BEURAIN**, SNUipp / FSU
- **Hamid LAAROUSSI**, SNES / FSU
- **Patrick SOLDAT**, SNES / FSU
- **Serge FAURE**, UNSA-Éducation
- **Olivier PERRIN**, SNUipp / FSU

REPRÉSENTANT DU MINISTRE CHARGÉ DU BUDGET

- **Alexandre KOUTCHOUK**, chargé de la 7^e sous-direction à la direction du Budget

REPRÉSENTANT DU MINISTRE CHARGÉ DE LA FONCTION PUBLIQUE

- **Géraldine ACHARD-BAYLE**, adjointe au chef de bureau de l'Expertise internationale, de la Prospective et de l'Analyse comparative des politiques à la Direction générale de l'Administration et de la Fonction publique

REPRÉSENTANTS DU MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

- **Anne ARMAND**, doyenne de l'Inspection générale de l'Éducation nationale
- **Florence ROBINE**, directrice générale de l'Enseignement scolaire
- **Marianne DE BRUNHOFF**, déléguée aux Relations européennes et internationales de la coopération

REPRÉSENTANTE DU MINISTRE CHARGÉ DU COMMERCE EXTÉRIEUR

- **Anne-Hélène ROIGNAN**, secrétaire générale adjointe à la direction générale du Trésor

REPRÉSENTANTS D'ASSOCIATIONS DE PARENTS D'ÉLÈVES

- **Xavier GONON**, président de la FAPEE
- **Moulay Driss EL ALAOU**, administrateur pour la FCPE

MEMBRE DE L'ASSEMBLÉE DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER

- **Jean-Hervé FRASLIN**, conseiller AFE Afrique centrale, australe et orientale

1 PRÉSIDENTE, DIRECTRICE GÉNÉRALE DE LA MONDIALISATION, DU DÉVELOPPEMENT ET DES PARTENARIATS (DGM), MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DU DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

4 PARLEMENTAIRES DÉSIGNÉS PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET LE SÉNAT

7 REPRÉSENTANTS DU MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DU DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

3 REPRÉSENTANTS DU MINISTRE CHARGÉ DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

1 REPRÉSENTANT DU MINISTRE CHARGÉ DU BUDGET

1 REPRÉSENTANT DU MINISTRE CHARGÉ DE LA FONCTION PUBLIQUE

1 REPRÉSENTANT DU MINISTRE CHARGÉ DU COMMERCE EXTÉRIEUR

1 MEMBRE DE L'ASSEMBLÉE DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER

2 REPRÉSENTANTS DE FÉDÉRATIONS D'ASSOCIATIONS DE PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS À L'ÉTRANGER

2 REPRÉSENTANTS D'ORGANISMES GESTIONNAIRES CONVENTIONNÉS, DÉSIGNÉS PAR LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DU DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

5 REPRÉSENTANTS DES PERSONNELS EN SERVICE DANS LES ÉTABLISSEMENTS ET DANS LES SERVICES CENTRAUX

LA DIRECTION



Christophe Bouchard
Directeur



Jean-Paul Negrel
Directeur adjoint



Laurent Signoles
Secrétaire général



Philippe Ternoy
Secrétaire général
adjoint en charge des
affaires générales



Florent Vergès
Secrétaire général
adjoint en charge des
relations extérieures,
de l'évaluation et
de la prospective



Olivier Sordet
Agent comptable principal



Hassan Zelmat
Conseiller
sécurité et
sûreté



Raphaëlle Dutertre
Responsable des
relations avec les
élus et les anciens
élèves – référente
parité



William Nguyen
Délégué de
la direction,
chef du service
expertise et
conseil

L'Agence pour l'enseignement français à l'étranger est un établissement public national à caractère administratif placé sous la tutelle du ministère des Affaires étrangères et du Développement international. **Elle est administrée par un conseil d'administration et dirigée par un directeur. Celui-ci est assisté dans ses fonctions d'un directeur adjoint qui assure notamment l'intérim du directeur de l'Agence en cas de vacance ou d'empêchement.**

Le directeur détermine, en relation avec sa tutelle, les grandes orientations de la politique générale de l'AEFE et les soumet à son conseil d'administration.

Le directeur recrute, affecte et gère l'ensemble des personnels de l'Agence sur lesquels il a autorité. Il est également ordonnateur principal des dépenses et des recettes de l'Agence.

Dans le cadre du budget de l'AEFE approuvé par le conseil d'administration, il notifie les budgets des établissements en gestion directe (EGD) ou des groupements de gestion d'établissements. Le directeur conclut les contrats et les conventions.

Le secrétariat général est chargé de la mise en œuvre de la politique menée par l'Agence. Dans ce cadre, il organise et coordonne l'action administrative et assure le bon fonctionnement des instances statutaires. Il organise la procédure de recrutement et propose des candidatures à la direction pour les personnels des services centraux de l'Agence. Il initie les procédures de gestion et s'assure de leur application. Il dirige, sous l'autorité de la direction, l'ensemble des services. Il encadre et organise la cellule de prévention et de crise de l'Agence. Il recueille, exploite et restitue aux services de l'Agence et établissements du réseau les informations leur permettant un pilotage optimal. Il assure la coordination des services notamment à travers des comités de pilotage dans les

domaines de l'informatique, de la politique immobilière, de la politique de déconcentration et de mutualisation. Le secrétaire général est assisté dans sa tâche de deux secrétaires généraux adjoints.

Le bureau des ressources humaines des services centraux, placé sous son autorité, initie et met en œuvre le suivi des carrières et le développement des compétences des personnels des services centraux. Il assure la gestion administrative et financière, établit et met en œuvre le plan de formation, propose son aide à la réflexion en termes de gestion prévisionnelle des emplois des services centraux.

La cellule informations, données et statistiques lui est rattachée. Elle est chargée d'améliorer et de maintenir le système décisionnel de l'Agence, de fiabiliser et d'automatiser la restitution et l'analyse des données statistiques. La cellule participe à la mise en place des indicateurs de référence.

L'agent comptable principale est chargée des opérations de contrôle des dépenses et recettes, des paiements, des encaissements, de la tenue de la comptabilité et de la conservation des pièces et valeurs. Elle assure le contrôle des opérations des agents comptables secondaires. Outre ces missions traditionnelles, l'agent comptable principal, basé au siège de Nantes, a un important rôle de conseil, auprès de la direction, des services centraux et des établissements en gestion directe.

Le conseiller sécurité et sûreté coordonne l'ensemble des actions et des questions liées à la sécurisation des établissements d'enseignement français à l'étranger. Créé en juillet 2016, ce poste est rattaché à la direction de l'Agence et participe des nombreuses mesures prises par l'AEFE pour optimiser la sécurisation des élèves et des personnels dans les établissements.

La responsable des relations avec les élus et les anciens élèves est membre de l'équipe de direction. Depuis le 8 mars 2015, elle est également « Référente parité » pour l'opérateur public. Elle est aussi responsable de la lettre interne du réseau, « En direct de l'AEFE ». Elle participe aux travaux afférant à l'étude, l'analyse et la gestion des dossiers traités par la direction. Elle participe en tant que de besoin aux réunions ou groupes de travail organisés en interne ou par certains partenaires extérieurs de l'AEFE. Elle peut être amenée à représenter la direction dans les instances extérieures (entretiens, réunions, manifestations). Elle participe à la validation de documents administratifs ou de communication réalisés par les services de l'Agence. Elle est responsable de l'organisation des rencontres officielles ou informelles du directeur avec les parlementaires et les élus de manière générale. Elle est chargée de la stratégie de communication ciblée vers les élus et particulièrement les élus des Français de l'étranger. En tant que responsable des relations avec les anciens élèves, elle élabore et met en œuvre le plan d'actions pour le développement du réseau des anciens élèves des lycées français en lien avec l'Association des anciens des lycées français du monde (ALFM). Elle anime et

conseille les associations locales d'anciens en lien avec les établissements. Elle participe à l'élaboration et à l'organisation des manifestations relatives aux anciens élèves et aux boursiers Excellence-Major, en lien avec les services de l'Agence.

Le délégué de la direction, chef du service expertise et conseil (SEC) travaille en liaison avec l'ensemble des services centraux de l'Agence. Le SEC pilote, en lien avec les secteurs géographiques, le service des affaires financières et du contrôle de gestion et l'agence comptable principale, les sujets concernant l'allocation et l'utilisation des moyens financiers et humains par les établissements. Il est chargé de missions d'expertise et de conseil auprès des établissements du réseau, du pilotage du dispositif de mutualisation ainsi que de la coordination des questions relatives à la gestion des recrutés locaux et à la gouvernance des établissements d'enseignement français à l'étranger. Il coordonne et supervise le volet formation des personnels d'encadrement et administratifs concernant ces établissements et élabore des outils de gestion. Par délégation de la direction, le chef de service réalise des missions d'expertise spécifiques, notamment pour accompagner la demande d'investisseurs qui souhaitent développer des projets scolaires.

LES CHEFS DE SERVICE (AU 01/09/16)

Les services centraux sont composés de 16 services spécialisés ou transversaux, dont cinq secteurs géographiques. Ces services relaient et mettent en œuvre les orientations définies par la direction et le secrétariat général.



EN SAVOIR PLUS SUR
L'ORGANIGRAMME DE L'AEFE

CHEFS DE SERVICE



Bruno Aguisse

Chefs du service de l'aide à la scolarité



Jean-Luc Massin



Sébastien Bouttier

Directeur des ressources humaines du réseau (par intérim)



Aurélia Carré de Lusancay

Chef du service des affaires financières et du contrôle de gestion



Véronique Champigny

Chef du service orientation et enseignement supérieur



Christine De Krogh

Chef du service des systèmes d'information



Damien Durand

Chef du service pédagogique



Pierre Favret

Chef du service immobilier



Claire Lorcerie-Lesaint

Chef du service juridique et de la prévention du contentieux



Thomas Rouchié

Chef du service communication et événements



Gilles Almosnino

Chef du secteur Maghreb et Océan indien



Patrick Girard

Chef du secteur Afrique



José Lesaulnier

Chef du secteur Amériques



Catherine Mac Lorin

Chef du secteur Asie et Moyen-Orient



François Vidal

Chef du secteur Europe

CHEFS DE SECTEUR

LES ORGANES CONSULTATIFS

Comité technique (CT)

Le comité technique est composé du directeur de l'Agence, du secrétaire général, de 5 représentants du personnel tous membres titulaires et d'un nombre égal de suppléants, et des représentants de l'administration concernés par les questions ou projets de textes soumis à l'avis du comité. Il traite des questions relatives :

- aux problèmes généraux d'organisation des administrations, établissements ou services ;
- aux conditions générales de fonctionnement des administrations et services ;
- aux programmes de modernisation des méthodes et techniques de travail et à leur incidence sur la situation du personnel ;
- aux règles statutaires ;
- à l'examen des grandes orientations à définir pour l'accomplissement des tâches de l'administration concernée ;
- aux problèmes d'hygiène et de sécurité ;
- aux critères de répartition des primes de rendement ;
- aux plans fixant des objectifs pluriannuels d'amélioration de l'accès des femmes aux emplois d'encadrement supérieur ;
- à l'évolution des effectifs et des qualifications.

Chaque année, le bilan social, qui dresse le portrait de l'ensemble des personnels de l'AEFE, est présenté au comité technique.

Commissions consultatives paritaires centrales (CCPC)

Il existe à l'AEFE 5 CCPC respectivement compétentes pour :

- les professeurs agrégés de l'enseignement du second degré et les personnels assimilés ;
- les professeurs certifiés, les adjoints d'enseignement, les professeurs d'enseignement général de collège et les personnels assimilés ;
- les instituteurs, les professeurs des écoles et les personnels assimilés ;
- les personnels d'inspection et les personnels de direction des établissements d'enseignement ;
- les personnels ingénieurs, administratifs, techniques, ouvriers, sociaux, de santé et de service.

Les CCPC comprennent :

- 5 membres titulaires représentants de l'administration, dont le président de la commission, et un nombre égal de suppléants ;

- 5 membres titulaires représentants du personnel et un nombre égal de suppléants.

Elles sont consultées sur le recrutement des personnels expatriés et la fin de contrat anticipée des agents contractuels de droit public de l'Agence. Elles sont également saisies pour avis de toute question d'ordre individuel concernant les agents relevant de leur compétence.

Commission nationale des bourses (CNB)

Régie par le code de l'éducation (Art. D531-50) et présidée par le Directeur de l'Agence, la CNB, composée de 23 membres, est consultée sur toutes les questions relatives à l'aide à la scolarité. Elle examine les critères d'attribution des bourses et donne son avis sur les propositions des conseils consulaires sur la base des dossiers instruits et contrôlés par le service de l'aide à la scolarité. **(Plus d'info p.9)**

Le Comité d'action sociale (CAS)

Le comité d'action sociale participe à la définition de la politique sociale en faveur des agents des services centraux de l'AEFE. Il émet des avis sur :

- les orientations de l'action sociale, culturelle, sportive et de loisirs de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger ;
- le chiffrage et l'impact des nouvelles prestations envisagées ;
- l'organisation et le fonctionnement de l'action sociale, culturelle, sportive et de loisirs de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger ;
- les projets de répartition des crédits entre les différents secteurs d'intervention ;
- les orientations de la politique en matière d'attribution des logements sociaux.

Le comité d'action sociale est composé de :

- 2 représentants de l'administration sans voix délibérative : le directeur de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger, président du comité, ou son représentant, et le secrétaire général, responsable ayant autorité en matière de ressources humaines, ou son représentant ;
- 5 représentants titulaires et 5 représentants suppléants du personnel.

Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT)

Le CHSCT est compétent pour examiner les questions :

- relatives à l'hygiène, à la sécurité et aux conditions de travail des personnels de l'Agence : organisation du travail, environnement physique du travail, aménagement des postes de travail, construction, aménagement et entretien des lieux de travail, durée et horaires de travail, aménagement du temps de travail, nouvelles technologies et leur incidence sur les conditions de travail ;
- relatives à la prévention des risques professionnels : rédaction du document unique d'évaluation des risques professionnels qui en dresse une cartographie pour chaque site et élaboration du plan de prévention des risques psychosociaux qui lui est annexé. Une enquête intitulée « bien-être au travail » a été diffusée en 2016. Son exploitation lors de nombreux groupes de travail a permis d'enrichir le DUERP et de mettre en place une meilleure prévention.

Il est composé du directeur de l'Agence, du secrétaire général, de 7 représentants du personnel titulaires et d'un nombre égal de suppléants, du médecin de prévention, les deux assistants de prévention (1 pour Paris et 1 pour Nantes) et de l'inspecteur santé et sécurité, des représentants de l'administration intéressés par les questions ou projets de textes soumis à l'avis du comité. ■

FOCUS SUR...

LES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL

Les personnels expatriés, résidents et les personnels recrutés locaux des « EGD » du réseau et du siège de l'AEFE sont représentés dans chaque organe consultatif par les organisations syndicales élues aux dernières élections professionnelles (4 et 5 décembre 2014) :

- Pour le CT : 4 FSU, 1 UNSA*
- Pour les CCPC : A : 5 FSU* / B : 5 FSU* / C : 4 FSU, 1 UNSA* / D : 5 UNSA* / E : 3 UNSA, 1 FSU, 1 SGEN-CFDT*
- Pour la CNB : 1 UNSA, 1 SGEN-CFDT, 1 FSU
- Pour le CAS : 4 FSU, 1 UNSA*
- Pour le CHSCT : 5 FSU, 1 UNSA, 1 SGEN-CFDT*

Le dialogue social constructif mené avec les organisations syndicales se poursuit et sera encore renforcé, en 2016-2017, par la mise en place de groupes de travail, notamment autour de la formation continue et de l'adaptation des droits des agents expatriés et résidents.

*et le même nombre de suppléants.

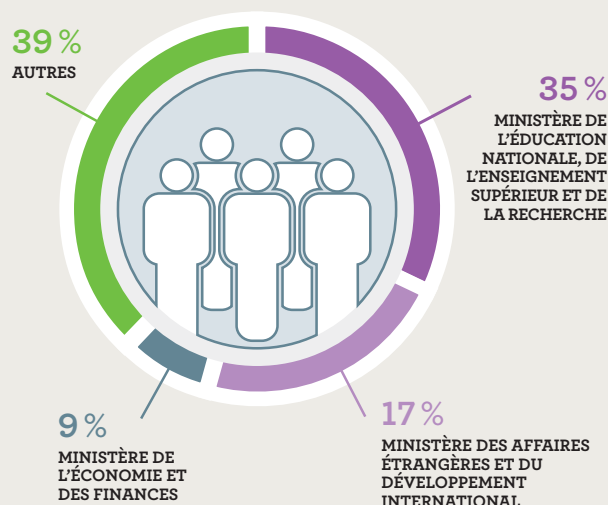
LES PERSONNELS DES SERVICES CENTRAUX

Au 1^{er} janvier 2016, les services centraux de l'AEFE comptent 167 agents ainsi répartis : 99 à Paris et 68 à Nantes. Cinq de ces agents sont pris en charge directement par le ministère des Affaires étrangères et du Développement international (MAEDI).

Avec 35 % des personnels, le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche reste le plus représenté. Quant aux personnels issus du MAEDI et du ministère de l'Économie et des Finances, ils représentent respectivement 17 % et 9 % des personnels. Enfin, 39 % des agents sont issus d'autres administrations.

La proportion de femmes parmi les agents des services centraux dépasse cette année les 61 %.

RÉPARTITION DES PERSONNELS PAR ORIGINE



France / Réunion de travail en visioconférence entre les services parisiens et nantais, à Paris, juin 2016.



LES EMPLOIS À L'AEFE

	2014	2015	2016
TOTAL DES EMPLOIS POURVUS	162	165	167
Paris	98	101	99
Nantes	64	64	68
RÉPARTITION PAR CORPS D'ORIGINE			
Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche	59	60	58
Ministère des Affaires étrangères et du Développement international	31	31	28
Ministère de l'Économie et des Finances	14	15	15
Autres	58	59	66
PRISE EN CHARGE BUDGÉTAIRE			
AEFE	157	160	162
Ministère de tutelle	5	5	5
RÉPARTITION PAR SEXE			
Homme	66	64	65
Femme	96	101	102
MOBILITÉ DES AGENTS			
Part des agents présents depuis moins de 3 ans	55 %	55 %	52 %

2016-2017 : LA CARTE DU RÉSEAU ET LES PRINCIPAUX CHIFFRES DE L'ANNÉE À VENIR

495

ÉTABLISSEMENTS

(74 EGD, 156 conventionnés, 265 partenaires)
dont 93 de la Mlf

6523

PERSONNELS DÉTACHÉS AEFÉ

1088 expatriés - 5435 résidents

29600

RECRUTÉS LOCAUX

217000

ÉLÈVES ÉTRANGERS

+ 1,8%

CROISSANCE GLOBALE DES EFFECTIFS

96,8%

TAUX DE RÉUSSITE AU BACCALAURÉAT

22 % de mentions TB

800

BOURSIERS EXCELLENCE-MAJOR

de 80 nationalités différentes

1,2 Md€

BUDGET GLOBAL AEFÉ

25872

ÉLÈVES FRANÇAIS BÉNÉFICIENT
D'UNE BOURSE SCOLAIRE

158

ÉTABLISSEMENTS LABELLISÉS
LABELFRANCÉDUCATION

DANS 35 PAYS

48

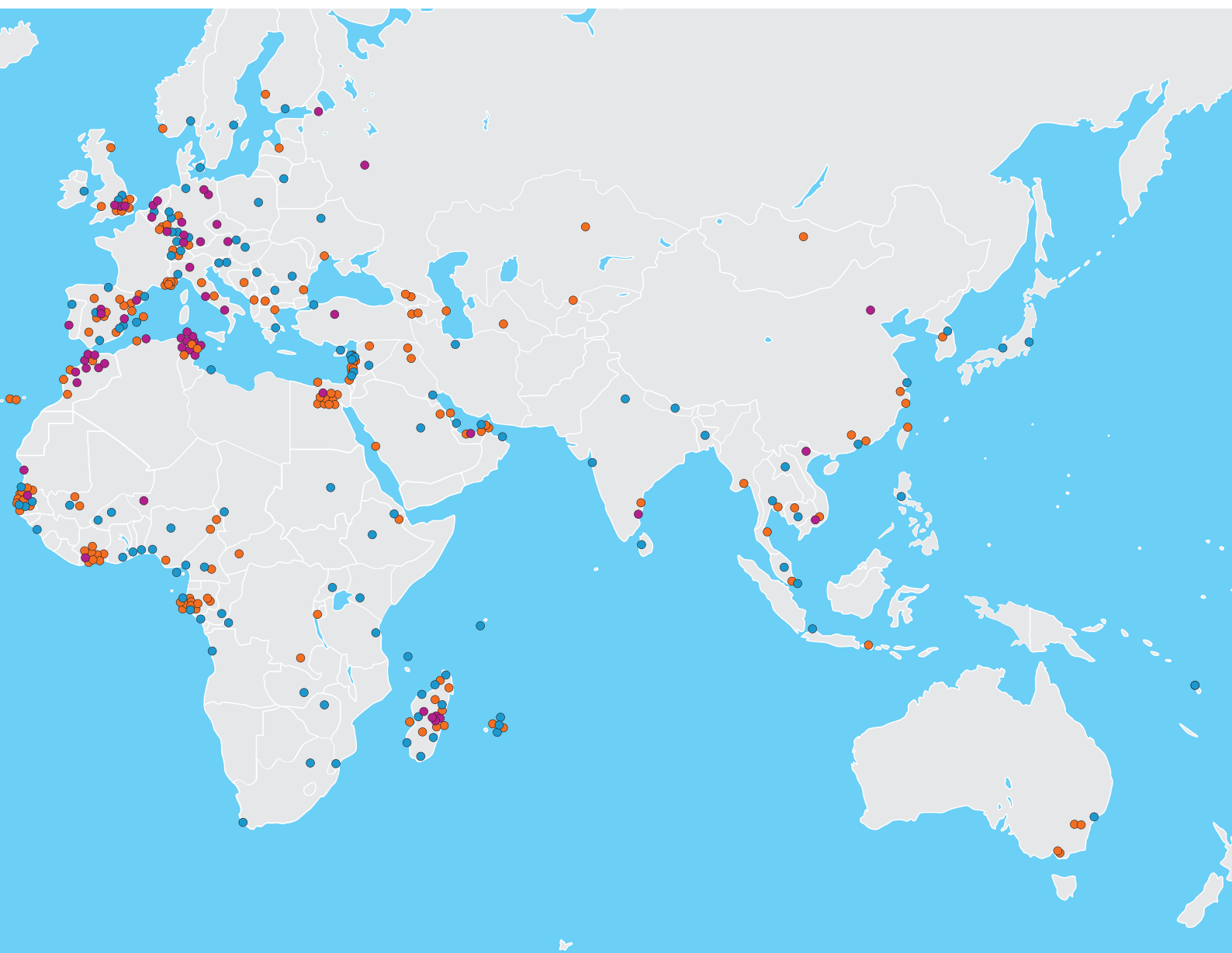
ASSOCIATIONS FLAM
SUBVENTIONNÉES DANS 20 PAYS



*Homologués par le ministère français de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

Rechercher
un établissement





137
PAYS

495
ÉTABLISSEMENTS
*DONT 93 DE LA MISSION
LAÏQUE FRANÇAISE*

342 000
ÉLÈVES

Les établissements :



En gestion directe



Conventionnés



Partenaires

LES PARTENAIRES DE L'AEFE

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS



- Assemblée des Français de l'Étranger (AFE)
- Assemblée nationale
- Association Franco-Libanaise pour l'Éducation et la Culture (AFLEC)
- Association Nationale des Écoles Françaises de l'Étranger (ANEFE)
- Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
- Mission du Centenaire de la Première Guerre mondiale
- Mission laïque française
- Sénat

PARTENAIRES SIGNATAIRES D'UNE CONVENTION



- Académie des sciences
- AFM-Téléthon
- Association des Anciens des lycées français du monde (ALFM)
- Bundesverwaltungsamt (BVA)
- Centre de Liaison de l'Enseignement et des Médias d'Information (CLEMI)
- Campus France
- Campus France - France Alumni
- CANOPÉ
- CIEP
- CNED
- Comité National des Conseillers du Commerce Extérieur (CNCCE)
- Conférence des présidents d'université (CPU)
- École des loisirs
- École supérieure de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (ESENER)
- ESSEC
- Fédération Française de Badminton (FFBad)
- Fédération Française de Rugby (FFR)
- Fédération Française d'Esime (FFE)
- Fédération Française de Football (FFF)
- Femmexpat
- Fondation Lilian Thuram
- France Médias Monde (FMM)
- Institut du monde arabe (IMA)
- Institut français (IF)
- Lepetitjournal.com
- Les enfants de l'Ovale
- Mémorial de la Shoah
- Office national d'information sur les enseignements et les professions (ONISEP)
- Radio France
- Service civique
- Sciences Po
- TV5MONDE
- UniFrance films
- Union nationale du sport scolaire (UNSS)
- Union Sportive de l'Enseignement du Premier Degré (USEP)

BROCHURES, SITE INTERNET, RÉSEAUX SOCIAUX, APPLICATION



Abonnez-vous à la
newsletter **aefe-info**
et retrouvez-nous sur...



AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS À L'ÉTRANGER

© **Crédits photos** : AEFÉ (p.2, p.14, p.21, p.22 en haut à gauche, p.23, p.29, p.32, p.46, p.47, p.49, p.51 photos numérotées 2, 3 et 4, p.54, p.56, p.57, p.59, pp.60-61, p.63, p.67) ; AEFÉ / association Connexion francophone (p.22 en bas à droite) ; b720 Fermin Vazquez Arquitectos - Prompt Collective (p.19) ; Adrienne Bornstein (p.20 : conception graphique « Baccalauréat 2016. Une correction des copies 100 % numérique ») ; Cyril Bruneau (p.4, pp.64-65) ; Vincent Caron (p.18) ; Frédéric de La Mure-MAEDI (p.8) ; José Roberto De Sousa Neto (p.38) ; Philippe Devernay (p.51) ; Jacques Ferrier Architecture / photo Luc Boegly (p.17) ; Aurélien Foucault (pp.6-7) ; Julien Gérard (couverture, pp.26-27) ; Sarah Grafto (p.10, p.30, p.45, pp.52-53, p.55) ; Nadim Jaber (p.50) ; lycée franco-argentin Jean-Mermoz de Buenos Aires (p.5 en haut à droite) ; lycée français Louis-Pasteur de Bogota (p.28) ; Lycée français de Kinshasa (p.34) ; lycée Pierre-Mendès-France de Tunis (p.35) ; lycée international de Londres Winston-Churchill (p.36) ; Lycée français de Singapour (p.37) ; Lycée français de Santa Cruz de la Sierra (p.44) ; P.S. 110 The Monitor School de New-York (p.13) ; Nicolas Robert (p.5 en bas à gauche) ; Arron Teo : Art//Photography I www.ArronTeo.com (pp.40-41). **Directeur de la publication** : Christophe Bouchard - **Réalisation** : Service communication et événements de l'AEFE

Conception & réalisation graphique : Efil / 02 47 47 03 20 / www.efil.fr - **Impression** : Point 44 / 01 41 77 44 44 / www.point44.com - Ce rapport d'activité est imprimé sur papier recyclé Oxygen Silk FSC.



aefe

Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

AEFE • Agence pour l'enseignement français à l'étranger

PARIS

23, place de Catalogne
75014 Paris

NANTES

1, allée Baco - BP 21 509
44 015 Nantes



Flashez avec un
smartphone ou une tablette



afe.fr

